

LeVeterinarius

LA REVUE DE L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC



PAGE 8
USAGE JUDICIEUX DES
ANTIMICROBIENS :
PROGRAMME DE FORMATION
CONTINUE OBLIGATOIRE

PAGE 14
AVIS D'EXPERT
AU SUJET DE LA DIROFILARIOSE

PAGE 32
DOSSIER
CONGRÈS 2012

PAGE 42
MÉRITES 2012



Ordre des médecins vétérinaires
du Québec

Partenaires de l'Ordre 2012

PLATINE



**BANQUE
NATIONALE**



Santé animale

OR



Bayer HealthCare
Santé animale



MERCK
Santé animale

ARGENT



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

BRONZE



CVL
Centre Vétérinaire Laval Inc.
HVRS
Hôpital Vétérinaire Rive-Sud Inc.



MEDI-CAL

ROYAL CANIN
VETERINARY DIET

LE VETERINARIUS

La revue *Le Veterinarius* est publiée six fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

800, avenue Sainte-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7
Téléphone : 450 774-1427
ou 1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans cette revue ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que faire se peut, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
M^{me} Suzie Prince

Montage graphique :
M^{me} Maryse Massy
maryse.massy@omvq.qc.ca

Assistance à la rédaction et aux petites annonces :
M^{me} Lyne Richer
lyne.richer@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dr Pierre Bélanger, Dr Joël Bergeron,
Dre Suzanne Breton, Dre Sylvie Latour,
Dr Serge Loyer, Dr Yovan Morin, Dr Michel Pepin,
Mme Suzie Prince, Dr Alain Villeneuve,
Dre Sonia Voyer

ISSN 08291381

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 1995
Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

Date de tombée du prochain numéro :
10 janvier 2013

4 MOT DU PRÉSIDENT

6 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ACTUALITÉS DE L'ORDRE

- 8 Programme de formation continue obligatoire sur l'usage judicieux des antimicrobiens pour tous les membres de l'Ordre
- 10 Grande nouvelle pour la profession : l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Association des techniciens en santé animale du Québec s'unissent afin d'organiser le Congrès vétérinaire québécois dès 2013
- 12 Assemblée générale annuelle 2012
Avis de décès
- 14 Le comité d'inspection professionnelle vous transmet un avis d'expert au sujet de la dirofilariose
- 16 Grands animaux : quatorze médecins vétérinaires complètent une formation appliquée en mentorat
- 18 Une stratégie bien en place
- 20 Rapport semestriel des activités du Bureau du syndic
- 24 Changements au tableau des membres
- 26 Lancement du *Veterinarius* +
- 28 M. Jean-Paul Gagné reçoit un doctorat *honoris causa* de l'ESG UQAM
- 31 Avis du syndic : la viande crue dans l'alimentation des animaux de compagnie

DOSSIER THÉMATIQUE :

LE CONGRÈS 2012

- 32 Le congrès 2012 enregistre des taux de participation et de satisfaction records
- 33 Le congrès 2012 en photos
- 42 L'Ordre rend hommage à des médecins vétérinaires et à une technicienne en santé animale d'exception
- 48 Concours photo 2012 : une année de grands crus!

50 BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

ACTUALITÉS DU MONDE VÉTÉRAIRE

- 54 L'organisation et le contrôle des pratiques vétérinaires changent, comment s'y adapter et quelle stratégie adopter?
- 57 Une nouvelle association de médecins vétérinaires voit le jour au Québec

CHRONIQUE FINANCIÈRE

- 58 Arrêtez d'espérer et commencer à planifier

CHRONIQUE AMVQ

- 59 Une grande première pour notre profession

60 NOUVELLES PARUTIONS

61 REMERCIEMENTS

62 PETITES ANNONCES

Pot-pourri de fin d'automne

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président



COMMISSION CHARBONNEAU

Difficile de résister à l'envie de discuter de la Commission Charbonneau, bien que les témoignages et les analyses nous soient servis *ad nauseam* par les chaînes d'information et les médias. La nausée peut surtout nous prendre par les faits qui sont rapportés dans les révélations qui se succèdent. Restera à fouiller la véracité de ces allégations, certaines étant en contradiction, d'autres étant tout bonnement rejetées ou démenties. Il flotte forcément une odeur putride comme chaque fois où ce qui est pourri n'est pas nettoyé ou, pire, est entretenu par les couches successives qu'on a laissées s'accumuler en détournant le regard ou qui ont su éviter les regards inquisiteurs.

Ce que je déplore au-delà des actions qui sont maintenant révélées, c'est la généralisation qui est faite à l'endroit de la classe politique ou encore de certaines professions. Malheureusement, le cynisme vient avec. C'est trop facile, même si c'est tentant, de mettre tout le monde dans le même panier. Il s'agit d'un raccourci dangereux. Ce ne sont quand même pas tous les politiciens ni tous les professionnels qui sont pourris! On aura toujours besoin de gens compétents qui choisiront de servir la société comme professionnels ou politiciens.

Mais pour le moment, il faut bien admettre qu'il n'y a rien d'invitant pour qui que ce soit de plonger dans certains domaines d'activité. D'autant plus que plusieurs y vont de constats accusant les dirigeants d'incompétence ou de complaisance dans la surveillance des affaires de leur organisation. Bien que l'ampleur des dommages maintenant observés soit étourdissante et qu'une amélioration notable des

systèmes de vérification doive être apportée, on pourrait au moins donner le bénéfice du doute à des gens qui, pour la grande majorité, ont agi de bonne foi en ayant choisi de faire confiance aux conseillers et aux experts pour les guider dans leurs décisions. Par les reproches ainsi exprimés, on leur exige *a posteriori*, alors que la lumière se fait graduellement sur les agissements de quelques individus, une surveillance qui autrement aurait pu passer pour de l'ingérence, du zèle excessif ou de la paranoïa. Entre la nécessité d'améliorer la surveillance et la tentation de tout contrôler, il faut souhaiter que nous trouvions un équilibre qui ne paralysera pas nos institutions.

Les orientations législatives présentées par le gouvernement sont intéressantes. Elles répondent au besoin de rechercher l'intégrité des personnes et des structures, et de limiter les effets des influences externes. On verra dans leur application si le but est atteint. Disons qu'il serait difficile de faire pire... Mais nous savons tous que du fumier, lorsqu'il est bien utilisé, peut contribuer à faire pousser quelque chose de neuf, de beau et d'utile!

RENCONTRE DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC

Un besoin de transparence et d'intégrité de la part de nos dirigeants est exprimé par la population. On peut difficilement être contre la vertu, surtout celle qu'on exige des autres! À l'occasion d'une rencontre organisée par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) en octobre dernier, nous avons assisté à une conférence qui présentait l'analyse des valeurs en émergence au Québec en 2012¹ : 1) la consommation éthique, 2) l'éthique dans la vie quotidienne, 3) le cynisme, 4) la confiance ou la critique envers les grandes entreprises, 5) l'engagement des gouvernements, et enfin 6) le manque et le besoin d'emprise. Il s'agit d'une analyse qui n'est pas nouvelle et qui comporte ainsi une part intéressante de crédibilité. Des six valeurs en émergence qui nous ont été présentées, j'en ai retenu une en particulier du fait qu'elle nous ramène au sujet de l'actualité et même au dossier sur l'éthique vétérinaire de l'édition dans la revue *Le Veterinarius* du mois d'août dernier. Il s'agit de la valeur de « l'éthique dans la vie quotidienne ». J'avoue que j'ai cédé à un certain cynisme. En effet, si la population en général est

très exigeante envers l'éthique des entreprises ou des institutions dirigeantes, cette valeur devient plus élastique lorsqu'elle est appliquée par chacun. Comment réagit l'individu lorsqu'il voit une occasion de tourner la situation à son avantage et au détriment d'une institution ou d'une entreprise? Quelle est son attitude?

C'est trop facile, même si c'est tentant, de mettre tout le monde dans le même panier. Il s'agit d'un raccourci dangereux. Ce ne sont quand même pas tous les politiciens ni tous les professionnels qui sont pourris! On aura toujours besoin de gens compétents qui choisiront de servir la société comme professionnels ou politiciens.

Deux situations ont été présentées sous cette rubrique : « Il n'y a rien de mal à garder l'argent que la caissière me remet en trop » et « si ma banque fait une erreur en ma faveur, je ne ferais rien pour porter cette erreur à leur attention ». Bien qu'une minorité de répondants fût en accord avec ces affirmations, la tendance des dernières années démontre que les gens sont de moins en moins portés à adopter des comportements éthiques dans leur vie quotidienne. Les agissements de certaines personnes dans les scandales qui secouent nos institutions sont tout à fait condamnables. Toutefois, loin du regard et avec l'impression de ne pas se faire prendre, non seulement la tentation est présente, mais la probabilité d'y céder va en augmentant.

ENGAGEMENT DE LA PROFESSION

Au moment d'écrire ces lignes, le congrès 2012 vient tout juste de se terminer et tout indique qu'il a été un franc succès. Le thème central était

l'engagement de la profession. C'est dans cet esprit que je désire revenir sur trois sujets.

D'abord, sur le phénomène de l'antibiorésistance qui sévit à la grandeur du globe et contre lequel l'ensemble de la profession vétérinaire doit se mobiliser. Certains secteurs de pratique y sont déjà plus actifs par la formation continue offerte à leurs membres. C'est dans cette même voie que l'Ordre a décidé d'agir en établissant une politique de formation continue obligatoire sur l'antibiorésistance, soit six heures étalées sur deux ans. Plusieurs ont exprimé leur inquiétude, voire leur insatisfaction, par rapport à cette orientation prise par le conseil d'administration. Le conseil est certes bien au fait qu'il s'agit d'une contrainte supplémentaire, mais le sérieux et la complexité de ce problème, les exigences de nos partenaires, les répercussions sur la santé publique, la santé et le bien-être des animaux et sur la pratique même de la médecine vétérinaire justifiaient amplement cette décision. L'Ordre veut mettre tous les éléments en œuvre pour favoriser l'accessibilité et la disponibilité de cette formation, et limiter autant que possible les contraintes. Il s'agit d'un projet majeur pour la profession, qui se met en place graduellement et sûrement grâce à la précieuse participation de nos collaborateurs. Le deuxième sujet, celui du bien-être animal, demeure une préoccupation constante pour l'Ordre et la profession. Différentes actions ont été entreprises au cours des dernières années, et la profession continue de jouer un rôle de premier plan. Que ce soit pour les producteurs, les municipalités, les refuges ou le public, le médecin vétérinaire demeure une référence et doit s'assurer que les bonnes pratiques sont en place. Il doit également veiller à l'amélioration de ces pratiques. Dans le contexte d'un meilleur contrôle de la surpopulation des animaux non désirés et tel qu'annoncé précédemment, l'Ordre prépare actuellement une norme d'appellation pour favoriser la stérilisation de cette population animale à risque pour le bien-être animal et la santé publique. Les besoins particuliers pour remplir cette mission demanderont un bon degré de collaboration

de la part des municipalités, des refuges et des médecins vétérinaires. Ultimement, le tout passera par une plus grande responsabilisation des propriétaires d'animaux.

Enfin, un dossier qui me tient toujours autant à cœur, malgré le retard de sa mise en place définitive, est celui sur les urgences. Je dis « définitive », car même si les normes sur les services d'urgence n'ont pu encore être mises officiellement en application, de nettes améliorations ont été apportées par plusieurs d'entre nous. Bien que je déplore et regrette l'effet que ce retard puisse avoir sur plusieurs de mes collègues, je désire quand même saluer les initiatives qui ont été prises dans différentes régions qui ont entendu le message de l'Ordre et ont décidé de se prendre en main en démontrant un engagement commun au service de leurs clients et de la population. Plusieurs de ces ententes et regroupements autour du service d'urgence dénotent une grande et belle ouverture d'esprit. À ce titre, j'aime bien la phrase d'une chanson d'Ariane Moffatt qui dit que « l'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne »!

MOT DE FIN D'ANNÉE

J'espère de tout cœur que l'année qui s'achève vous aura apporté de belles occasions de réjouissance et de grandes satisfactions. Je sais aussi que 2012 aura été qualifiée par certains d'*annus horribilis*. Vous me pardonnerez, je l'espère, ce mauvais jeu de mots et cet écart de langage, mais il y a des moments où il me semble qu'il y a un *n* de trop...

Il importe de saisir les occasions qui se présentent pour faire une réflexion sur les événements, sur notre environnement de travail ou celui de la maison. La fin de l'année est un bon moment pour faire une rétrospective sincère et honnête, une réflexion devant son miroir personnel, une occasion de nous faire évoluer et de nous améliorer. Et pour moi qui suis de nature optimiste, il s'agit d'une belle occasion pour vous offrir, au nom des employés, des administrateurs et des membres des comités de l'Ordre, mes plus sincères et chaleureux vœux de bonheur et de sérénité pour la nouvelle année. ♦

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca

¹ Conférence de M. Sylvain Gauthier, vice-président CROP, 11 octobre 2012, à l'occasion de la Semaine des professionnels.



Favoriser la synergie de notre équipe pour propulser notre organisation plus loin

Par Mme Suzie Prince, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire



Chers membres,

En cette période de fin d'année l'heure est souvent aux bilans. Nous jetons un dernier regard sur les 12 mois qui se terminent et tentons de prendre des résolutions pour la nouvelle année qui se profile.

Profitons également de ce moment de réflexion pour nous questionner sur notre milieu de travail, notre équipe, nos réalisations collectives et nos objectifs. L'organisation des pratiques vétérinaires au Québec est en pleine transformation alors que de profonds changements bouleversent actuellement notre secteur d'activité. La dernière année a été extrêmement mouvementée : nous avons constaté de profondes transformations qui changeront à tout jamais la face même de la profession et de la pratique au Québec. Soucieux de bien informer ses membres sur ces grands vents de changement qui balaient la profession, l'Ordre a présenté un atelier traitant de l'organisation des pratiques dans le cadre de son dernier congrès. Cet atelier enregistra un vif succès, et le modérateur et les panellistes méritent toute notre admiration. Cette conférence et l'échange qui a suivi ne sont toutefois pas suffisants pour sensibiliser les membres à toute l'ampleur des transformations. Que ce soit en ce qui concerne la propriété des établissements vétérinaires, la vente et le

transfert des pratiques aux nouvelles générations, l'émergence de grands groupes qui compteront une vingtaine d'établissements, la venue de grands regroupements ou la consolidation des pratiques. Le phénomène étant irréversible, chaque médecin vétérinaire doit se questionner sur sa carrière, ses attentes, ses aptitudes et son profil. Chaque établissement doit définir ou réviser sa stratégie d'affaires afin de bien se positionner dans cet environnement en pleine mutation. Les pratiques mixtes se questionnent sur la viabilité à long terme de la cohabitation de deux secteurs de pratique, le secteur des grands animaux doit analyser l'intégration de la relève et le partage des actes professionnels avec les TSA ou d'autres professionnels, et le secteur des petits animaux vit de profonds bouleversements dans la structure et la propriété des pratiques.

Dès lors, l'attraction des talents, la rétention des employés, la mobilisation de l'équipe et l'accessibilité à l'actionnariat pour la relève constituent des enjeux prioritaires pour les établissements vétérinaires.

Plusieurs médecins vétérinaires devront prendre la relève des établissements. Ils devront bien évaluer les pratiques, être bien conseillés pour le montage financier et juridique, définir adéquatement leur stratégie (stratégie de proximité et de service personnalisé à la clientèle, stratégie d'expertise médicale de pointe, stratégie de volume ou opérationnelle, etc.) et développer leurs habiletés de gestion. N'ayant souvent jamais eu l'occasion d'exercer un rôle de gestionnaire et ne possédant pas de formation particulière en la matière, plusieurs jeunes médecins vétérinaires se questionnent sur leur capacité à acquérir une pratique et à devenir patron. Il va de soi que, pour gérer un établissement vétérinaire d'envergure, le médecin vétérinaire devra développer des compétences en gestion, mais il est important de se rappeler que les meilleurs

patrons ne sont pas nécessairement les plus doués sur le plan technique ni les plus flamboyants. Ils sont certes compétents, mais ils sont surtout énergiques et enthousiastes. Ils communiquent aisément, stimulent, mobilisent, disent ce qu'ils pensent et écoutent ce que les membres de l'équipe ont à dire. Ils accordent de l'importance à tout un chacun et mobilisent les troupes. Une équipe de travail est une chaîne : sa force est tributaire de la force de chacun de ses maillons. Le succès doit être un succès d'équipe, mais le patron doit être capable de porter son équipe dans les moments difficiles et ne jamais fléchir. Il doit se rappeler qu'il y a beaucoup d'adeptes au succès mais que l'insuccès est orphelin.

Le bon patron ou le bon gestionnaire d'un établissement vétérinaire aura à cœur le bien-être de son équipe. Il sera rassembleur et tentera d'offrir des conditions de travail agréables et valorisantes tout en faisant preuve de courage managérial. Il devra être sensible aux besoins des employés et empathique à leur égard tout en restant bien ferme. Il sera honnête, authentique, franc et de bonne foi. Un employé doit avoir confiance en son patron. Le dialogue sera authentique, ouvert et sincère. Un gestionnaire qui n'est pas intègre ou transparent peut difficilement susciter le sentiment de confiance si nécessaire à l'engagement de l'employé envers l'organisation. La confiance est l'élément indispensable qui lui permettra de grandir, d'innover et de se dépasser. La confiance s'acquiert et se mérite, et le gestionnaire se doit de donner l'exemple. L'absence de confiance est un frein à l'épanouissement de l'équipe et provoque souvent l'émergence de dysfonctions organisationnelles. Sans confiance, il n'y a pas d'engagement ni de dépassement collectif. Dans une équipe où les membres se font réellement confiance, chacun se sent à l'aise d'exprimer ouvertement ses erreurs, ses vulnérabilités, ses difficultés, ses



suggestions et n'hésitera pas à demander de l'aide aux autres, car il n'aura pas peur d'être jugé ou sous-estimé. La complémentarité et l'interdépendance permettent alors à l'équipe d'enregistrer des résultats insoupçonnés. Le bon patron communiquera franchement et sera capable d'exprimer son mécontentement, ses attentes, les limites de l'organisation, les pistes d'amélioration et ses sentiments. Il doit être courageux, direct et ouvert. Il acceptera l'erreur, l'incapacité temporaire et valorisera l'essai. Il doit être une main de fer dans un gant de velours. Savoir communiquer s'avère donc une compétence essentielle à développer et à raffiner, car le message doit s'adapter au tempérament et au profil de chaque employé. Rappelons-nous que les nouvelles générations nous forcent à faire les choses autrement et à communiquer avec de nouveaux schèmes de référence.

Le bon patron se devra également d'être proactif, visionnaire et novateur. Il devra pousser son équipe à se dépasser, à innover et à s'améliorer. Il devra donc voir venir les changements, analyser son environnement et saisir toutes les occasions possibles pour tirer profit des forces de son équipe et propulser

l'organisation plus en avant afin que son établissement puisse prospérer dans un secteur en pleine transformation.

Une équipe de travail n'est pas statique, et un milieu de travail est une entité vivante, qui se transforme et vit différentes phases de maturation. Les relations de travail, le niveau d'efficacité, la motivation et le degré de productivité fluctuent dans le temps. Nous devons tous nous y adapter et nous rappeler que l'atmosphère de travail est une responsabilité qui incombe à chacun des membres de l'équipe et non seulement à la direction.

Les équipes où chacun est engagé et mobilisé connaissent une croissance beaucoup plus importante et un taux de satisfaction de leurs clients beaucoup plus élevé. Nous y remarquons également une efficacité et une efficience plus grande ainsi qu'une capacité à résoudre les problèmes, à innover et à s'améliorer nettement supérieure.

Dans une période de transformation, chaque établissement doit déceler ses employés clés. Les employés performants donneront leur plein rendement et n'hésiteront pas à

s'engager s'ils perçoivent que l'établissement possède une bonne stratégie pour assurer son développement, que leur contribution est reconnue à sa pleine valeur, que la direction fait preuve de vision et nourrit des plans de croissance pour eux, et que la performance de l'organisation s'améliore. Compte tenu que le secteur est en pleine transformation, la gestion des ressources humaines doit être au cœur de la stratégie organisationnelle de l'établissement vétérinaire. La qualité du service donné par l'équipe, la qualité de sa relation avec les clients, son savoir-être et son savoir-faire seront les avantages concurrentiels les plus porteurs. Le capital humain et l'expertise médicale de l'équipe sont ses actifs les plus précieux.

Jour après jour, le défi reste de tenter de favoriser la synergie et de développer les talents afin que le tout soit plus grand que la somme des parties.

L'équipe de l'Ordre tire profit de ces enseignements et, jour après jour, les forces et les talents se conjuguent et se complètent dans une grande harmonie. L'engagement se cultive et la synergie aussi. L'équipe est capable des plus grands dépassements et l'a prouvé lors du dernier congrès alors que les employés de l'hôtel étaient en grève. Dans ces conditions extrêmes, le succès éclatant qu'a enregistré l'événement témoigne de leurs compétences, de la force de cette équipe exceptionnelle, de ce collier de perles!

Enfin, le personnel de l'Ordre se joint à moi pour vous transmettre nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'occasion de la période des fêtes. Que la nouvelle année soit heureuse, prospère et riche en réalisations professionnelles! ♦

Pour me joindre : suzie.prince@omvq.qc.ca

Programme de formation continue obligatoire sur l'usage judicieux des antimicrobiens pour tous les membres de l'Ordre

L'UTILISATION JUDICIEUSE DES ANTIMICROBIENS : UNE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Le problème de l'antibiorésistance a pris de l'ampleur au cours des dernières années et représente une préoccupation majeure à l'échelle internationale. Celle-ci a notamment été exprimée lors des rencontres des différents groupes de travail sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens qui regroupaient des médecins vétérinaires, mais également des personnes de la santé publique, de la santé humaine et des représentants des producteurs et autres partenaires du monde animal.

Des mandats précis ont ainsi été donnés à la profession vétérinaire, dont celui de bonifier la formation continue des médecins vétérinaires sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens.

DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION SONT PRISES

Au Québec, il a été convenu par les différents groupes et partenaires de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux du MAPAQ que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec joue un rôle actif en matière de prévention. Ainsi, il fut convenu que la problématique de l'antibiorésistance était suffisamment importante pour que l'Ordre exige de ses membres une mise à jour ou le maintien des connaissances, compte tenu de l'impact de ce phénomène sur la santé publique et aussi sur la santé et le bien-être des animaux lorsque s'installe un pathogène résistant dans un élevage.

Ainsi, considérant :

- l'importance que représentent pour la population l'usage judicieux des antimicrobiens et la prévention de l'antibiorésistance;
- l'impact du phénomène de l'antibiorésistance sur la santé publique et la santé animale;

- que le phénomène de l'antibiorésistance est un enjeu de société qui touche tous les secteurs et tous les membres de l'Ordre;
- les rôles qui ont été attribués à l'Ordre par le groupe de travail sur l'antibiorésistance et son engagement à titre de partenaire dans la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux du MAPAQ;
- l'importance que revêt l'usage des antimicrobiens dans le maintien de la santé et du bien-être animal;
- le rôle de tous les médecins vétérinaires dans l'utilisation judicieuse des antimicrobiens chez les animaux;
- que toute contribution de l'Ordre envers l'utilisation judicieuse des antimicrobiens et la prévention de l'antibiorésistance s'inscrit dans le mandat qui lui est conféré et la mission qu'il s'est donnée.

Les membres du conseil d'administration de l'Ordre ont unanimement convenu, le 18 septembre 2012, de rendre obligatoire la réussite d'un programme de formation continue réparti comme suit : trois heures de formation générale traitant de l'usage des antimicrobiens, soit un tronc commun pour tous les médecins vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre, et une formation spécifique reliée au domaine principal d'exercice de trois heures approuvée par l'Ordre, lorsque celle-ci sera disponible.

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION

La formation a été préparée en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Celle-ci correspond à la formation dispensée aux étudiants de la Faculté et sera la seule reconnue pour le moment.

Le tronc commun de trois heures couvre :

MODULE I (Bactériologie)

- Classification des agents antimicrobiens;
- Notions de base en antibiorésistance;
- Mécanismes d'action des agents antimicrobiens;
- Mécanismes de résistance des agents antimicrobiens;
- Mythes.

MODULE II (Mycologie, en élaboration)

- Classification des agents antifongiques;
- Mécanismes d'action des agents antifongiques;
- Mécanismes de résistance des agents antifongiques.

MODULE III (Pharmacologie, en élaboration)

- Propriétés pharmacologiques;
- Contre-indications;
- Facteurs qui influencent l'action des agents antimicrobiens.

Le tronc spécifique par secteur de pratique de trois heures doit couvrir notamment, l'utilisation des antibiotiques pour traiter des cas cliniques fréquents, l'approche diagnostique, les traitements en première ligne et la sélection judicieuse d'un antibiotique ainsi que les algorithmes d'applications cliniques.

EXIGENCE DE COMPLÉTER LA FORMATION OBLIGATOIRE D'ICI LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

Cette formation continue obligatoire devra être complétée par tous les membres de l'Ordre au cours des deux prochaines années, soit d'ici le 31 mars 2015.

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Le programme dispensé par l'Ordre est de six heures, soit trois heures de tronc commun et trois heures par secteur de pratique. Ces six heures de formation continue obligatoire s'ajoutent aux 20 heures de formation continue obligatoire exigées par période de deux ans conformément à la politique de formation continue obligatoire en vigueur à l'Ordre.

Tout médecin vétérinaire qui ne complète pas ce programme de formation continue obligatoire d'ici le 1er avril 2015 aura à démontrer sa compétence devant le comité d'inspection professionnelle.

OFFRE DE FORMATION ET DISPONIBILITÉ DU PROGRAMME DE FORMATION

Conscient des contraintes qui découlent d'une telle décision, l'Ordre s'engage à développer les moyens nécessaires pour rendre cette formation disponible aussi facilement que possible.

Une première séance de formation a été offerte dans le cadre du congrès 2012 de l'Ordre les 9 et 10 novembre derniers et sera disponible sous peu en format DVD.

Au cours des prochains mois, les membres de l'Ordre pourront y assister par différents moyens, soit :

- location d'un DVD;
- inscription à un Webinaire;
- participation à des tournées en région;
- participation au congrès 2013 ou 2014.

PREUVE DE RÉUSSITE DU PROGRAMME DE FORMATION

Considérant l'importance de cet engagement de la profession et afin que la formation puisse être reconnue, le membre devra assister à la formation dans sa totalité. Ainsi, les présences seront prises au début, pendant et à la fin de la formation. De plus, le membre devra répondre à un questionnaire à la fin de la formation et la

réussite de ce test confirmera l'acquisition des connaissances visées.

L'Ordre transmettra aux médecins vétérinaires qui ont signé la feuille de présence aux formations données dans le cadre du Congrès 2012 de l'Ordre un questionnaire dès qu'il sera rendu disponible par les conférenciers de chacun des programmes. Si vous avez participé à l'une de ces formations et que vous n'avez pas reçu ce questionnaire d'ici le 15 janvier 2013, nous vous prions de communiquer avec l'Ordre au 1 800 267-1427, poste 240 ou 450 774-1427 poste 240.

EXEMPTIONS

Sauf exception, nul ne peut être exempté de cette formation continue. Si nécessaire, des demandes d'exemption particulières pourront être évaluées par le comité dûment formé à cet effet.

Les médecins vétérinaires qui, dans leurs activités professionnelles, ne déclarent pas un secteur de pratique vétérinaire ayant une application clinique sont exemptés de la formation touchant le tronc spécifique lié au secteur de pratique.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En complément, l'Ordre a acquis les droits d'utilisation des Lignes directrices de l'Association canadienne des médecins vétérinaires sur l'administration judiciaire des antimicrobiens 2008 pour les bovins laitiers, les bovins de boucherie, la volaille et les porcs. Ce document est distribué gratuitement. Voir annonce à cet effet plus bas.

OBTENTION D'ÉQUIVALENCE DE FORMATION

Des conférences et des formations présentées dans le cadre d'activités des associations vétérinaires québécoises ainsi que d'autres suivies à l'extérieur du Québec pourraient être reconnues en partie ou en totalité. Un comité de reconnaissance des formations sur l'antibiorésistance sera formé et ce dernier aura le mandat d'analyser les demandes de reconnaissance des formations selon des critères établis par l'Ordre. Un formulaire prévu à cette fin sera disponible sur le site Internet de l'Ordre sous peu.

COÛT

La volonté du conseil d'administration, en imposant une formation continue obligatoire, est de rendre celle-ci aussi accessible que possible. Par conséquent, l'Ordre bénéficie du support de Pfizer Santé animale afin de soutenir le programme et d'en assurer la diffusion et la disponibilité au plus bas coût possible pour les membres de l'Ordre.

PROCHAINES FORMATIONS

Surveillez les informations qui seront diffusées dans les prochains bulletins électroniques et dans la revue *Le Veterinarius* afin de connaître les dates et les endroits des prochaines formations! ♦

Partenaire de ce programme de formation continue obligatoire :



Grande nouvelle pour la profession :

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Association des techniciens en santé animale du Québec s'unissent afin d'organiser le Congrès vétérinaire québécois dès 2013

Conformément aux orientations stratégiques 2011-2015 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, le conseil d'administration de l'Ordre et celui de l'Association des techniciens en santé animale du Québec (ATSAQ) ont ratifié une entente quinquennale unissant les deux organismes en vue de la création d'un congrès annuel pour tous les membres de l'équipe vétérinaire : le Congrès vétérinaire québécois.

Le comité organisateur du congrès sera dorénavant composé de représentants à la fois de l'Ordre et de l'Association. De plus, l'Association tiendra son activité annuelle de reconnaissance dans le cadre du congrès et en fera chaque année son événement officiel et principal de formation continue.

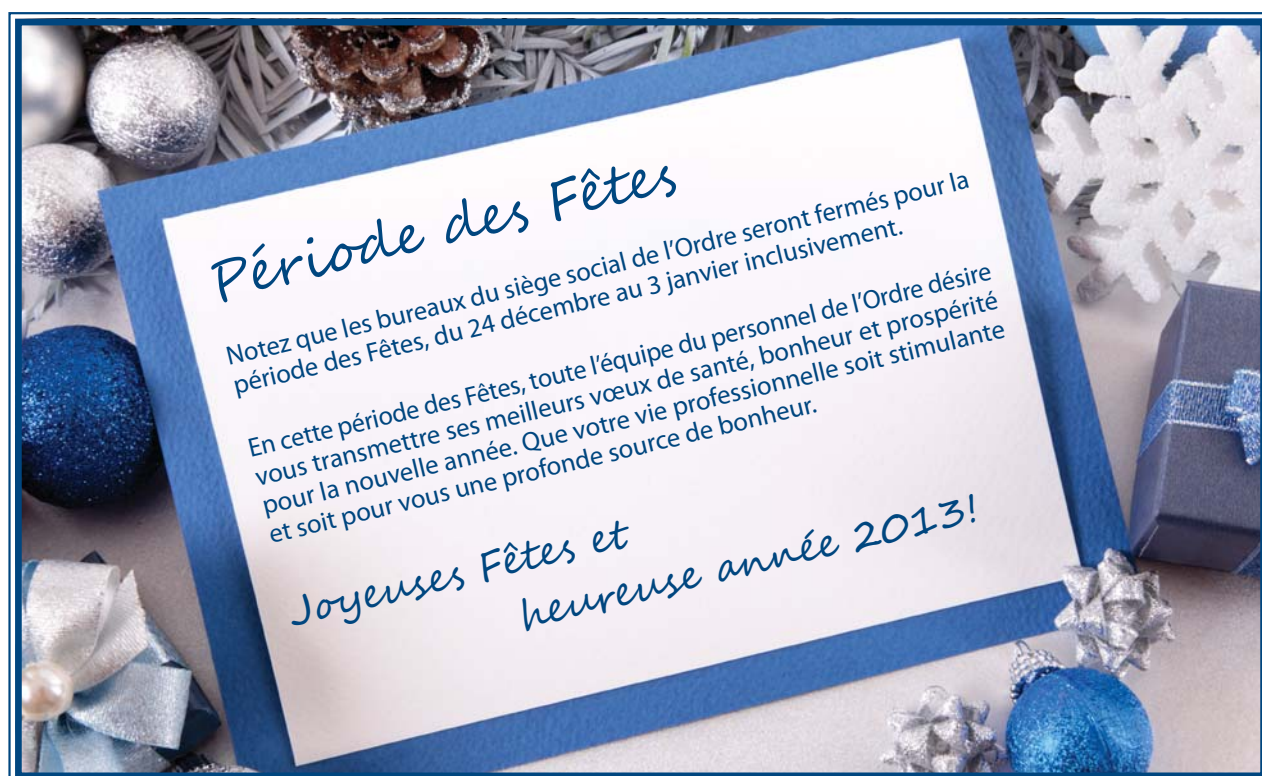
L'entente signée par les directrices générales des deux organismes le 8 novembre dernier scelle un partenariat exclusif entre les parties.

Le congrès de l'Ordre devient donc le Congrès vétérinaire québécois et intégrera une programmation riche et diversifiée pour toute l'équipe vétérinaire et pour tous les secteurs de pratique. Médecins vétérinaires, techniciens en santé animale, gestionnaires d'établissements vétérinaires, secrétaires-réceptionnistes et animaliers pourront ainsi mettre à jour et bonifier leurs compétences.

Ce grand rendez-vous de l'équipe vétérinaire se tiendra les 7, 8 et 9 novembre 2013. C'est donc un événement à inscrire dès maintenant dans votre agenda ! ♦



Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, Mme Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre, Mme Élisabeth Lebeau, directrice générale de l'ATSAQ et M. Dany Ménard, président de l'ATSAQ.





VOICI LA GAMME NUTRITION ET SOINS VÉTÉRINAIRES^{TM/MC}

Une approche novatrice et précise pour la nutrition santé des chats



Assemblée générale annuelle 2012

Par Mme Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre



L'assemblée générale annuelle 2012 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'est tenue le jeudi 8 novembre dernier, de 12 h à 14 h, dans la salle Hyacinthe-Delorme de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

En tout, 93 membres ont pris part à cette assemblée générale annuelle, ce qui est un nombre record. À cette occasion, les administrateurs, le président et la directrice générale et secrétaire de l'Ordre ont déposé le bilan des activités 2011-2012. Les membres présents ont alors eu la possibilité de poser des questions aux administrateurs et à la direction afin d'obtenir les précisions qu'ils jugeaient importantes.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2011-2012

Lors de l'assemblée générale annuelle, les administrateurs ont déposé le rapport annuel 2011-2012 aux membres. Ce rapport, qui présente toutes les activités et réalisations du dernier exercice ainsi que les états financiers vérifiés au 31 mars 2012, est disponible

en format papier sur demande et en format électronique à l'adresse suivante : www.omvq.qc.ca.

NOMINATION DES AUDITEURS EXTERNES POUR L'EXERCICE 2012-2013

Considérant le résultat de l'appel d'offres effectué par la direction générale l'an dernier, les membres réunis en assemblée générale ont unanimement résolu de nommer, tel que recommandé par le conseil d'administration, la firme Deloitte de Saint-Hyacinthe pour l'audit externe des états financiers 2013-2014 de l'Ordre.

COTISATION ANNUELLE 2013-2014

Les membres réunis en assemblée générale ont décidé à l'unanimité d'augmenter la cotisation annuelle des membres de 5 %, soit une hausse de 39.40 \$ pour la cotisation régulière, qui sera dorénavant de 827.40 \$, et une hausse de 19.70 \$ pour la cotisation réduite, portant celle-ci à 413.70 \$, payables au 31 mars 2013. ♦



Pour consulter le rapport annuel : www.omvq.qc.ca

AVIS DE DÉCÈS

Gilles Charbonneau, D.M.V.
Médecin vétérinaire diplômé en 1959

Michel P. Morésoli, D.M.V.
Médecin vétérinaire diplômé en 1959

Au nom de tous ses membres et employés, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient à offrir ses sincères condoléances aux parents et amis éprouvés.

Ce n'est jamais qu'une simple promenade dans le parc.

Les chiens mangent à peu près tout ce qui leur tombe sous la dent, partout et en tout temps. C'est la raison pour laquelle un si grand nombre de vétérinaires choisissent Drontal® Plus. Drontal® Plus, un vermifuge pour chiens utilisé avec confiance au Canada, permet de traiter tous les parasites courants, dont les vers ronds, les vers en crochets, les vers en fouet et les vers plats, réduisant ainsi le risque de zoonose. Pour en apprendre davantage, consultez le site BayerParasiteSolutions.ca



Le vermifuge pour chiens numéro 1 au Canada*



© Bayer, la croix Bayer et Drontal sont des marques déposées de Bayer AG utilisées sous licence par Bayer Inc.

* Données d'Impact Vet (août 2011)

Le comité d'inspection professionnelle vous transmet un avis d'expert au sujet de la dirofilariose

Par Dre Sylvie Latour, m.v., IPSAV, directrice du Service au développement professionnel et Dr Alain Villeneuve, m.v., Ph.D., professeur à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

INTRODUCTION

Dans le cadre de la surveillance générale de l'exercice, le comité d'inspection professionnelle doit évaluer la compétence professionnelle des médecins vétérinaires qu'il visite. Pour ce faire, le comité vérifie la tenue de dossiers des médecins vétérinaires et, par le fait même, leur approche diagnostique et leur approche thérapeutique des cas. Cette évaluation est faite en se basant sur les règles de bonnes pratiques.

Bien que le comité sache qu'en général il n'y a pas seulement une façon d'approcher les problèmes médicaux, il désire toutefois, dans un but informatif, transmettre aux membres l'avis du Dr Alain Villeneuve au sujet de la prescription de médicaments en prévention de la dirofilariose et des tests de dépistage au préalable. Cet avis est présenté en deux points : le premier concerne l'inscription des étiquettes et le second touche les bonnes pratiques vétérinaires.

CE QUE NOUS SUGGÈRENT LES ÉTIQUETTES

Pour les médicaments utilisés en prévention de la dirofilariose, l'étiquette nous suggère une procédure à leur bonne utilisation. Il y est donc mentionné qu'il faut établir le statut (infecté ou non) de l'animal, en regard de la dirofilariose, avant de procéder à l'administration du produit.

Voici les transcriptions des étiquettes, selon l'ordre d'apparition des produits sur le marché :

HEARTGARD-30-PLUS^{MD} : « On devrait, préalablement au traitement avec HEARTGARD-30 Plus^{MD}, examiner tous les chiens afin de vérifier la présence d'une infection patente à *Dirofilaria immitis*. Avant d'instaurer un programme de prévention avec HEARTGARD-30 Plus^{MD}, on doit traiter les chiens infectés afin d'éliminer les formes adultes du ver du cœur ainsi que les microfilaires. »

INTERCEPTOR^{MD} : « Avant d'être traité pour la première fois avec les comprimés aromatisés INTERCEPTOR^{MD}, tout chien âgé de 6 mois ou

plus doit subir un test de dépistage du ver du cœur. Les chiens recevant un traitement préventif doivent subir un nouveau test de dépistage au début de la saison suivante. Par la suite, les tests sont exécutés à la discrétion du vétérinaire. Si le chien est infecté, il est essentiel d'éliminer l'infection à l'aide des vermifuges appropriés contre le ver du cœur adulte avant d'utiliser INTERCEPTOR^{MD}. Lorsque la milbémycine a été administrée à des chiens infectés par le ver du cœur, un choc relativement léger a été observé, probablement attribuable à l'effet microfilaricide de la milbémycine. »

ADVANTAGE MULTI^{MD} : « Advantage Multi^{MD} peut être administré sans danger aux chiens infectés par le ver du cœur. Toutefois, selon les règles d'une pratique vétérinaire de qualité, les mesures suivantes s'appliquent. Tous les chiens âgés de 6 mois et plus devraient être soumis à un test de dépistage de la dirofilariose avant d'instituer un premier traitement préventif à l'aide de ce produit. Après une première saison de traitement préventif, au moment de procéder à une seconde période de traitement, tous les chiens traités devraient de nouveau subir un test de dépistage, afin de confirmer la fidélité du propriétaire de l'animal relativement à l'administration du traitement, avant de prescrire à nouveau le médicament. Par la suite, la décision de répéter le test de dépistage sera laissée à la discrétion du vétérinaire. »

REVOLUTION^{MD} : « La solution topique Revolution^{MD} peut être administrée en toute sécurité aux chiens et chats infectés par le ver du cœur; il est toutefois recommandé, conformément aux bonnes pratiques vétérinaires, de procéder à une épreuve de dépistage du ver du cœur chez tous les chiens âgés de 6 mois et plus avant de commencer le traitement avec la solution topique Revolution^{MD}. Dans les régions où l'infection par le ver du cœur est endémique, les chats âgés de 6 mois et plus devraient également faire l'objet d'une épreuve de dépistage avant de commencer le traitement avec la solution topique Revolution^{MD}. La solution topique Revolution^{MD} n'est pas efficace contre les formes adultes de *D. immitis*; cependant, elle peut contribuer à réduire le nombre de microfilaires en circulation. »

PROHEART 6^{MD} : « Tous les chiens de 6 mois d'âge ou plus devraient être testés pour la présence d'infections patentes par le ver du cœur avant le traitement avec ProHeart 6^{MD}. ProHeart 6^{MD} ne devrait être utilisé que chez des chiens dont les tests se sont avérés négatifs pour la présence d'une infection active au ver du cœur. Avant l'administration de ProHeart 6^{MD}, les chiens positifs devraient recevoir un traitement visant à éliminer les vers du cœur adultes et les microfilaires. Un test ultérieur avant un retraitement avec ProHeart 6^{MD} est à la discrétion du vétérinaire. »

TRIFEXIS^{MD} : « Tous les chiens âgés de 6 mois et plus doivent subir un test de dépistage de la maladie des vers du cœur avant de recevoir TRIFEXIS^{MD}. En Amérique du Nord, la résistance aux médicaments de certaines souches de *Dirofilaria immitis* semble se manifester dans la classe des lactones macrocycliques. Par conséquent, les tests de dépistage réguliers des vers du cœur constituent une partie importante de tout programme de prévention de cette affection. Il revient au vétérinaire de déterminer à quelle fréquence le dépistage doit être effectué d'après le risque d'infection dans la région et les déplacements antérieurs de l'animal. Les chiens infectés devraient être traités par un adulticide afin d'éliminer les vers du cœur adultes. TRIFEXIS^{MD} n'est pas efficace contre les vers *D. immitis* adultes. Bien que le nombre de microfilaires en circulation puisse diminuer après le traitement, TRIFEXIS^{MD} n'est pas indiqué pour l'élimination des microfilaires. Des réactions d'hypersensibilité légères et transitoires se manifestant par une respiration laborieuse, des vomissements, de la salivation et de la léthargie ont été observées chez certains chiens traités par l'oxime de milbémycine présentant un grand nombre de microfilaires en circulation. Ces réactions sont probablement causées par la libération de protéines par les microfilaires mortes ou mourantes. »

LES BONNES PRATIQUES VÉTÉRIAIRES

Outre les obligations à répondre aux indications de l'étiquette, il y a également de bonnes pratiques vétérinaires à respecter. Le propriétaire d'un chien consulte le vétérinaire pour protéger la santé de son animal, bien évidemment, mais le vétérinaire poursuit

d'autres buts également et ceux-ci dictent le choix des interventions. Ces buts sont, en particulier :

- trouver et traiter les animaux infectés;
- protéger la santé des animaux non infectés;
- contrer l'épidémie en limitant la transmission de l'infection;
- protéger la santé humaine.

Ne jamais tester n'est pas une option à généraliser; un animal infecté ne recevant le médicament préventif que sur une période de six mois annuellement peut s'infecter (des erreurs humaines la plupart du temps), présenter des microfilaries dans le sang et servir de réservoir d'infection pour les chiens et autres espèces animales de l'entourage et même les humains. Les conséquences d'une telle infection ne peuvent être justifiées par l'économie d'un test annuel ou bisannuel. Une telle attitude est

peu compatible avec les objectifs du médecin vétérinaire et des bonnes pratiques pour la prévention de la dirofilariose.

Par exemple, considérons une situation où un chien infecté présentant des microfilaries dans le sang a été vu par un médecin vétérinaire, lequel, en l'absence de signes cliniques, a placé cet animal sous prévention sans faire de test. Premièrement, cet animal pourra développer une réaction de type anaphylactique sérieuse dans les huit heures suivant l'administration du médicament. Ensuite, cet animal est protégé contre toute nouvelle infection par le ver du cœur. Cependant, le chien du voisin et le propriétaire du chien s'infectent à partir des microfilaries prélevées par les maringouins chez le chien ainsi traité (les microfilaries disparaissent chez un chien microfilariémique et traité de la sorte en 4 à 9 mois, mais ne disparaissent pas chez 10 à 20 % de ces chiens). Est-ce que les efforts et

l'argent économisés justifient cette situation? Bien évidemment non. Est-ce que c'est une situation tout à fait théorique? Non plus. Il a été rapporté à plusieurs reprises des infections de plusieurs chiens partageant le même voisinage, notamment dans les régions de Pont-Rouge, de Kahnawake, de Hudson et St Lazare, de Lachute et, récemment, dans la région d'Ormstown. Et ce ne sont que celles que l'on m'a rapportées!

Il est très clair pour moi que de ne jamais faire de test de dépistage avant de placer un animal sous prévention pour la dirofilariose canine est inacceptable et constitue un manquement à de bonnes pratiques de médecine vétérinaire. Il revient au médecin vétérinaire de déterminer à quelle fréquence le dépistage doit être effectué, d'après le risque d'infection dans la région et les déplacements antérieurs de l'animal. ♦



Facilitez l'exploitation de votre clinique vétérinaire.

De plus en plus d'entreprises canadiennes¹ accordent leur confiance à Moneris, les grands spécialistes en matière de paiement par carte de crédit et de débit.

Obtenez la rapidité et la fiabilité nécessaires à votre clinique vétérinaire. Accepter les paiements par carte de crédit et de débit de la part de propriétaires d'animaux de compagnie devrait être facile. Faites le meilleur choix pour votre clinique : associez-vous à Moneris, chef de file en matière de traitement des paiements au Canada. Les entreprises de traitement de paiements n'offrent pas toutes le même niveau de fiabilité et de service.

Moneris vous en offre plus!

- ✓ Système fiable à 99,9%²
- ✓ Service à la clientèle personnalisé 24 heures sur 24, sept jours sur sept
- ✓ Traitement des paiements fiable et rapide
- ✓ Tarifs concurrentiels
- ✓ Installation facile pour les cartes de crédit et de débit



1-855-681-8999 ou consultez moneris.com/vet

Joignez-vous aux 350 000 commerçants clients de Moneris au Canada.

SOLUTIONS
Moneris

¹ Basé sur le nombre d'établissements commerciaux au Canada. ² Le service de Moneris est offert si la plateforme hôte du système de traitement de Moneris est fonctionnelle. La disponibilité du service indiquée est calculée par Moneris chaque trimestre civil. ^{MD} MONERIS, MONERIS & dessin et SOLUTIONS MONERIS & dessin sont des marques de commerce déposées de Corporation Solutions Moneris. Toutes les autres marques ou marques déposées appartiennent à leurs titulaires respectifs.

Grands animaux :

quatorze médecins vétérinaires complètent une formation appliquée en mentorat

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président de l'Ordre

Au cours des dernières années, les difficultés soulevées par le manque de relève dans le secteur des grands animaux ont fait l'objet de plusieurs analyses, rencontres entre différents intervenants et tentatives de solutions. Que ce soit dans le recrutement de futurs candidats à la médecine vétérinaire en ciblant des étudiants en provenance des régions avec l'espoir de les voir y retourner, les programmes de bourses versées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) aux étudiants en fin de parcours à la Faculté de médecine vétérinaire ou les avantages de salaire accordés aux médecins vétérinaires décidant de s'installer dans certaines régions, ces pistes de solution semblent avoir servi à augmenter sensiblement les effectifs dans ce secteur de pratique.

Cependant, une fois sur le terrain, la réalité s'illustre par un exode de cette relève vers d'autres secteurs de pratique après seulement quelques années d'expérience, souvent aussi peu que quatre ou cinq ans. Attirer de nouveaux candidats, c'est bien, mais les garder serait encore mieux !

Des études menées au sein de la profession vétérinaire, en particulier dans l'Ouest canadien par le Dr Murray Jelinski, ont révélé qu'un des besoins prioritaires des jeunes diplômés était le soutien apporté par leurs nouveaux collègues de travail plus expérimentés. Vivant de fortes inquiétudes malgré la somme importante de connaissances fraîchement acquises, les nouveaux diplômés recherchent un accueil favorisant le partage de l'expérience par les médecins vétérinaires qui travaillent déjà dans l'établissement qu'ils ont choisi. Cet accueil s'avère déterminant, non seulement pour que le nouveau médecin vétérinaire demeure au sein de cette équipe, mais également dans ce secteur de pratique.

C'est ainsi qu'il y a quelques années un projet de formation a vu le jour en Alberta, créé par M. Bernard Vincent, un Franco-Albertain doté d'une forte compréhension du milieu agricole, détenteur d'une maîtrise en science de production du bœuf et d'un MBA. Cette formation vise aussi bien un apprentissage des techniques pour les mentors (praticiens) que

pour les mentorés (étudiants ou nouveaux diplômés). Une chose a été clairement établie par M. Vincent : tout le monde n'est pas un mentor ou un mentoré naturel, mais heureusement ces aptitudes s'apprennent et se développent.

Le projet initial consistait en une formation qui nécessitait que les praticiens se déplacent, souvent sur de longues distances, afin de suivre chacun des cinq modules du programme. M. Vincent a réussi récemment à créer un projet de formation en ligne agrémenté d'un suivi téléphonique avec les participants. Cette nouvelle façon de faire a rendu le programme beaucoup plus accessible pour ces professionnels qui sont souvent aux prises avec un horaire de travail chargé et souvent imprévisible.

À la suite de divers échanges entre M. Vincent, l'Ordre, la Faculté et l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ), un projet pilote a été réalisé au début de l'automne 2012 (du 6 octobre au 9 novembre), permettant à 14 médecins vétérinaires québécois de suivre cette formation à distance (voir le tableau 1). Bien que la documentation fût en anglais, les suivis téléphoniques avec M. Vincent ont pu se dérouler en français. Ces médecins vétérinaires ont récemment complété les cinq modules, et les premiers commentaires recueillis font état d'une grande appréciation de l'ensemble du processus. Ils

ont tous hâte de pouvoir mettre en application les connaissances ainsi acquises.

La prochaine étape doit se faire au sein de la Faculté au cours de l'hiver 2013 alors que M. Vincent ira offrir une formation aux étudiants sur ce contexte de mentorat. Les étudiants ainsi formés, de même que les futurs mentors, procéderont ensuite à l'analyse des différents profils des personnes présentes afin de réunir les mentors et les mentorés qui auront les meilleures chances de succès. Une rétroaction, proposée par les futurs mentors, est déjà prévue après 6 mois et 12 mois, ce qui leur permettra de s'exprimer sur l'expérience vécue, la mise en application réelle de ce programme et, bien sûr, valider la pertinence du projet.

L'évolution de ce projet nous dira s'il aura eu les retombées longuement souhaitées pour pallier la pénurie dans le secteur des grands animaux, en particulier avec le vieillissement des praticiens actuels. Ultimement, nous pouvons souhaiter que la traduction du matériel didactique permette de rendre cette formation accessible à davantage de médecins vétérinaires québécois. Tout porte à croire que cette formation devrait s'avérer utile pour tous les secteurs de pratique de la médecine vétérinaire. Mais déjà, nous pouvons saluer la volonté commune et l'étroite collaboration entre les différents partenaires pour la mise en place d'un projet fort prometteur.



TABLEAU 1

Nom	Région	Domaine de pratique
Dre Marie-Andrée Balaux-Veillet	Abitibi-Témiscamingue	Bovins, bovins laitiers et équins
Dre Nathalie Bédard	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Équins
Dr André Boilard	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Bovins et bovins laitiers
Dre Nadine Bourgoin	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Bovins, bovins laitiers et équins
Dre Andrée Lafaille	Montréal	Pisciculture
Dr Jean-François Lapointe	Montréal	Bovins et bovins laitiers
Dre Ève Woods-Lavoie	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Chirurgie et médecine pour animaux de consommation
Dre Isabelle Morin	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Bovins laitiers et équins
Dr Germain Nappert	Outaouais	Médecine interne pour grands animaux
Dre Marie Noël	Capitale-Nationale	Bovins, bovins laitiers et équins
Dre Sylvie Plamondon	Mauricie	Bovins laitiers (65 %), ovins et caprins
Dre Agnès Poitras	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Bovins et bovins laitiers
Dre Nancie Richard	Capitale-Nationale	Bovins laitiers
Dr Mathieu Savoie	Beauce-Appalaches	Bovins laitiers

Renseignements recueillis auprès de la Dre Michèle Doucet, vice-doyenne au développement pédagogique et à la qualité des programmes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, et de M. Ricardo Codina, adjoint au directeur général de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.



Une stratégie bien en place

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président de l'Ordre



Le 23 octobre dernier se tenait la deuxième rencontre annuelle des partenaires de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux. Le but de cette rencontre était de faire une mise au point après une première année d'activités, d'échanges et de projets. L'objectif principal de la Stratégie est de **réunir** des organismes partenaires pour **communiquer** nos préoccupations et **unifier** nos actions dans une **vision globale** de santé et de bien-être.

La Stratégie a été lancée en novembre 2010. Le premier contact entre les partenaires s'est fait en juin 2011 et regroupait une soixantaine d'organismes issus de tous les secteurs

d'activité : profession vétérinaire et techniciens en santé animale (TSA), agronomes, Union des producteurs agricoles (UPA) et fédérations de producteurs, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Agence de la santé publique du Canada (ASPC), regroupements de protection des animaux (SPCA, Humane Society), etc. Cet ambitieux projet permet ainsi de regrouper un nombre important de partenaires orientés vers les mêmes enjeux concernant la santé et le bien-être des animaux. Le secrétariat de la Stratégie est soutenu par le MAPAQ et il assure

la récolte des données et des renseignements au nom de la Stratégie en plus de planifier la coordination des principaux échanges et des rencontres.

Les partenaires sont répartis en plusieurs secteurs, notamment le bien-être animal, la santé animale et la santé publique vétérinaire. De plus, les différentes productions sont également représentées (par exemple : abeilles, porcs, aquaculture, petits ruminants, grands gibiers, etc.). Les secteurs débattent des différentes questions qui sont soulevées en lien avec la Stratégie, et leurs commentaires sont analysés par le groupe de pilotage.

À la suite de l'analyse des réponses aux questions soumises aux partenaires et des nombreux commentaires reçus au terme de la première année, le groupe de pilotage a été mandaté pour formuler 12 recommandations qui illustrent les grandes orientations de la Stratégie et qui répondent aux quatre objectifs principaux qui figurent dans son site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/strategiesantebienetreanimaux/Pages/Strategiedesanteetdebienetredesanimaux.aspx.

Nous vous présentons ici les 12 recommandations, qui ont permis à la majorité des partenaires d'entreprendre, déjà, quelques actions concrètes :

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- Recommandation 1 : Participation des organisations partenaires à la promotion de la Stratégie
- Recommandation 2 : Sensibilisation et communication concernant la santé et le bien-être des animaux
- Recommandation 3 : Signalement des situations pouvant menacer la santé et le bien-être des animaux
- Recommandation 4 : Actions en matière de santé animale, de bien-être des animaux et de santé publique
- Recommandation 5 : Antibiorésistance et utilisation judicieuse des médicaments
- Recommandation 6 : Dépistage des situations graves de mauvais traitements envers les animaux
- Recommandation 7 : Mieux-être des acteurs des organisations partenaires

RECOMMANDATIONS ADDITIONNELLES

- Recommandation 8 : Échange de renseignements
- Recommandation 9 : Adoption et diffusion des codes de bonnes pratiques recommandées
- Recommandation 10 : Partage de positions exprimées à l'échelle canadienne
- Recommandation 11 : Planification des mesures d'urgence
- Recommandation 12 : Incitations à la mise en œuvre d'actions

Pour constater la progression de sa mise en place, un premier bilan de la Stratégie doit tenir compte d'une évaluation de la compréhension de ses enjeux. La rencontre du 23 octobre a permis à chacune des organisations présentes de réfléchir à sa participation et aux engagements qu'il peut prendre en respectant ses moyens et ses ressources disponibles pour faire progresser la Stratégie. Enfin, le succès d'une telle entreprise n'est possible que par un partenariat et une collaboration consensuels visant les mêmes objectifs : la santé et le bien-être des animaux.

À ce titre, les participants ont pu assister à une conférence des plus dynamiques présentée par M. Réal Jacob, de l'école de gestion HEC Montréal, intitulée *Collaborer pour mieux apprendre, travailler, s'entraider et innover*. M. Jacob est venu partager avec nous sa riche expérience en matière de collaboration au sein d'entreprises mondialement reconnues qui ont appris et su se démarquer. Les participants ont pu mesurer l'importance des grands principes structurants que le conférencier nous a proposés et qui méritent d'être cités. Leur application peut facilement nous concerner, peu importe où nous travaillons puisque les occasions de collaboration à tous les niveaux nous aident à progresser.

1. Perception d'utilité pour chacun des participants
2. Reconnaître les capacités des partenaires, leur complémentarité
3. Construire la confiance mutuelle
4. Accepter l'asymétrie, les différences de ressources et de moyens
5. « Gager », partager de l'information privée, ce que l'on a de meilleur
6. Établir des normes communes de fonctionnement et de qualité
7. Adopter une logique d'apprentissage

Enfin, la rencontre aura été l'occasion de prendre connaissance des « bons coups » des partenaires qui avaient été répertoriés par le secrétariat de la Stratégie. Plusieurs actions avaient été entreprises avant la création de la Stratégie, de nouvelles ont été mises en œuvre. Cet échange d'information et ce partage des actions accomplies auront servi d'inspiration à l'ensemble du groupe. À titre d'exemple, on peut citer la création, il y a quelques années, de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies aviaires (EQCMA), qui illustre à merveille un travail de collaboration entre différents partenaires en vue de l'atteinte d'un objectif commun pour le milieu avicole, soit celui de surveiller et de prévenir les maladies d'importance ainsi que leur propagation, le cas échéant. En outre, le MAPAQ, avec ses partenaires, planche sur la conception d'un système de monitoring en continu de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux du Québec, un projet prioritaire dans la lutte à l'antibiorésistance.

De son côté, l'Ordre continue d'être présent au sein du groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie mis en place par le MAPAQ. Des commentaires et des mémoires ont été déposés par l'Ordre sur les projets de règlement et de législation touchant le bien-être

animal ainsi que sur le *Livre vert d'une politique bioalimentaire*. Des démarches se poursuivent afin de concrétiser une position adoptée par les dix provinces canadiennes sur les chirurgies esthétiques canines. En novembre 2010, le programme professionnel du congrès traitait du bien-être vétérinaire et un dossier thématique complet sur la santé au travail a été publié dans la revue *Le Veterinarius* d'octobre 2011. Comme il l'a fait dans sa dernière édition, l'Ordre entend poursuivre son analyse du dossier de la violence envers les animaux et de l'immunité pour les personnes qui ont à rapporter ces situations dans l'exercice de leurs fonctions. Le but est d'outiller nos membres et les personnes qui travaillent avec eux à mieux reconnaître les situations à risque et à bien les documenter afin de pouvoir les rapporter en conformité avec la réglementation en vigueur.

De nouveaux partenaires se sont ajoutés cette année. Il faut souligner l'arrivée de l'Ordre des psychologues du Québec, qui sera un nouveau joueur important pour la réalisation des objectifs de la recommandation 7, soit le mieux-être des acteurs des organisations partenaires.

Voilà donc un bref aperçu de la première année d'existence d'un projet ambitieux, qui est parfaitement en lien avec la réalité de notre société et les besoins de nos concitoyens. L'Ordre réitère son engagement envers la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux ainsi que son entière collaboration à tous les partenaires qui visent les mêmes objectifs pour faire progresser une stratégie bien en place! ♦



Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Pour UNE santé bien pensée !



Québec

Rapport semestriel des activités du Bureau du syndic

Par Dre Sonia Voyer, m.v., IPSAV, syndique

L'équipe du Bureau du syndic vous présente le bilan de ses activités depuis le début de l'exercice financier en cours, soit depuis le 1^{er} avril 2012. Comme nous nous étions engagés à communiquer davantage aux membres et aux différentes instances de l'Ordre, nous vous présentons ce rapport détaillé de nos travaux des 8 derniers mois.

En communiquant plus, le Bureau du syndic a pour objectif premier de faire connaître aux membres l'étendue des services offerts à la profession et au public mais aussi, la nature des actes dérogatoires ayant fait l'objet d'un signalement ou d'une enquête et le sujet des questions sur certaines dispositions du Code de déontologie des médecins vétérinaires et des règlements qui en découlent qui nous ont été adressées.

Le Bureau du syndic agit principalement à trois niveaux :

- Prévention et service à la clientèle.
- Enquêtes disciplinaires et plaignant devant le conseil de discipline et le Tribunal des professions.
- Enquête en exercice illégal et usurpation du titre réservé de médecin vétérinaire et plaignant au nom de l'Ordre à la Cour du Québec.

PRÉVENTION DES LITIGES ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Le Bureau du syndic reçoit, à chaque année, un nombre important d'appels provenant du public, des membres et de divers organismes qui désirent obtenir des informations sur le Code de déontologie des médecins vétérinaires ou sur un ou l'autre des règlements qui régissent la médecine vétérinaire au Québec. Plusieurs désirent également discuter, avec le syndic, du comportement professionnel

d'un membre de l'Ordre ou d'un tiers, lorsqu'il est question d'actes vétérinaires illégaux.

Alors qu'au moment d'écrire ces lignes, se termine le huitième mois de l'exercice ayant débuté le 1^{er} avril 2012, nous pouvons donc affirmer que les services-conseils du Bureau du syndic sont toujours énormément sollicités avec 1375 appels répertoriés. Toutefois, contrairement aux rapports précédents où le public occupait la première place de la clientèle du Bureau du syndic, cette année, ce sont les membres qui remportent la palme avec 54 % des appels logés au Bureau du syndic depuis le 1^{er} avril 2012. Pour ce qui est du public, nous constatons que plusieurs consultent directement la procédure pour porter plainte sur la conduite d'un médecin vétérinaire qui se retrouve sur le site Internet de l'Ordre à <http://www.omvq.qc.ca> à l'onglet *Protection du public*, au lieu de loger un appel au Bureau du syndic. Finalement, plusieurs organismes (6 %) continuent de se référer à nous pour des questions d'ordre éthique ou lorsqu'il est question de publicité sur la vente de médicaments. Nous colligeons sous la rubrique organismes, les institutions gouvernementales, les compagnies pharmaceutiques, les sociétés de protection des animaux, les institutions d'enseignement, les fédérations de producteurs et finalement, plusieurs entreprises privées impliquées dans le commerce d'animaux et de produits et services destinés aux animaux.

Vous trouverez, dans les deux tableaux suivants, les principaux sujets des appels au Bureau du syndic desquels se sont inspirées les chroniques du syndic dans les publications de l'Ordre, mais aussi la conférence intitulée *L'erreur médicale* donnée dans le cadre du congrès de l'Ordre en novembre 2012.

Cahier de bord téléphonique du Bureau du syndic

Demandeur	Nombre d'appels	Principaux sujets
Public	552 (40 %)	• Le processus pour porter plainte sur la conduite d'un médecin vétérinaire. • Le Code de déontologie des médecins vétérinaires. • Les tarifs élevés et les dépassements d'estimé. • L'erreur médicale. • Les ordonnances des médecins vétérinaires. • Les conditions de vente des médicaments pour animaux. • La pratique illégale. • La tenue des dossiers et le droit d'accès au contenu.
Membres	738 (54 %)	• Le Code de déontologie des médecins vétérinaires. • La rédaction des ordonnances dont l'ordonnance d'aliments médicamenteux. • La publicité. • Les conditions et les modalités de vente des médicaments pour animaux. • La délégation des actes vétérinaires. • La tenue des dossiers et le droit d'accès aux informations qu'ils contiennent par le client ou un tiers. • L'erreur médicale et la responsabilité professionnelle. • La pratique illégale de la médecine vétérinaire.
Organismes	85 (6 %)	• Les conditions et les modalités de vente des médicaments pour animaux. • Les ordonnances des médecins vétérinaires dont les ordonnances d'aliments médicamenteux. • La pratique illégale.
TOTAL	1375 (100 %)	

Tableau des publications du Bureau du syndic

Titres	Publication	Volume	#
1. AVIS DU SYNDIC : Prélever des échantillons à la ferme : actes réservés	<i>Le Veterinarius</i>	Vol.29 Juin 2012	3
2. AVIS DU SYNDIC : Ordonnances d'aliments médicamenteux	<i>Le Veterinarius</i>	Vol.28 Octobre 2012	5
3. OUTIL : Modèle-Ordonnance d'aliments médicamenteux	<i>Le Veterinarius</i>	Vol.28 Octobre 2012	5
4. AVIS DU SYNDIC : Vente de médicaments pour animaux par les pharmaciens	<i>Le Veterinarius</i> www.omvq.qc.ca	Vol.28 Octobre 2012	5
5. ARTICLE : Coupons-rabais, escomptes et gratuités	<i>Le Veterinarius</i>	Vol.28 Octobre 2012	5
6. OUTIL : Procédure de communication en situation d'erreur médicale	Congrès de l'OMVQ 2012 www.omvq.qc.ca		

ENQUÊTES DISCIPLINAIRES SUR LA CONDUITE D'UN OU DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

Conformément à son mandat, le Bureau du syndic veille à faire respecter le Code des professions et la Loi sur les médecins vétérinaires et ses règlements.

Tableau des activités d'enquêtes disciplinaires

Dossiers d'enquêtes disciplinaires	Public	Membres	Organismes	Total
Nombre de dossiers d'enquêtes en cours :	122	26	6	154
• Anciens : ouverts avant le 1 ^{er} avril 2012	55	9	3	
• En veille :	15	2	1	
• Nouveaux : ouverts entre le 1 ^{er} avril 2012 et le 26 novembre 2012	52	15	2	
Durée des enquêtes en cours :				
• 0-3 mois :	21	6	1	
• 3-5 mois :	20	2	1	
• 5-7 mois :	11	3	0	
• Plus de 7 mois :	70	15	4	
Nombre de dossiers fermés :	17	4	1	22
• Anciens : ouverts avant le 1 ^{er} avril 2012	15	4	1	
• Nouveaux : ouverts entre le 1 ^{er} avril 2012 et le 26 novembre 2012	2	0	0	
TOTAL	139	30	7	176
Conclusions d'enquête :				
• Reproches/recommandations dont un transmis au CIP :	4	0	1	
• Engagements dont 3 ont été transmis au CIP :	5	0	0	
• Aucune infraction identifiée :	6	1	0	
• Dépôt d'une plainte disciplinaire :	0	1	0	
• Transfert au CA :	1	0	0	
• Enquête sujette à réouverture :	1	0	0	
• Avis de non-conformité :	0	2	0	
Durée des enquêtes terminées durant la période visée par ce rapport :				
• 0-3 mois :	1	0	0	
• 3-5 mois :	5	0	0	
• 5-7 mois :	2	1	0	
• Plus de 7 mois :	9	3	1	
Décisions du syndic soumises au comité de révision :	4	0	0	4
Demande d'accès à l'information :	0	0	0	0

Au chapitre des enquêtes, depuis le début de l'exercice 52 nouvelles demandes se sont ajoutées aux 55 déjà à l'étude au 1^{er} avril 2012. Principalement à la demande du public (69 %), ces enquêtes plus approfondies visent principalement à déterminer si la conduite du ou des médecins vétérinaires impliqués est contraire au Code de déontologie ou aux règlements qui régissent la médecine vétérinaire au Québec. Elles sont habituellement initiées par le décès d'un animal, une erreur de diagnostic ou de technique ou par un problème de communication entre les parties impliquées.

Vingt-deux enquêtes ont connu un dénouement dans la période visée par ce rapport. Pour protéger le public, la syndique a utilisé les moyens qu'elle a jugés appropriés selon les circonstances, en tenant compte de la gravité des manquements et du niveau de risque de récurrence. Ces moyens utilisés sont les suivants :

- Reproches ou recommandations transmises au comité d'inspection professionnelle dans un cas.
- Engagements transmis au comité d'inspection professionnelle dans 3 cas.
- Transfert au conseil d'administration pour la nomination d'un syndic *ad hoc* dans un cas.
- Avis de non-conformité.
- Dépôt d'une plainte disciplinaire dans un cas.

Dans quatre dossiers, les plaignants, tous des membres du public ont demandé la révision de la décision de la syndique de ne pas porter de plainte devant le conseil de discipline. Le comité de révision a procédé à l'étude de ces demandes et à la révision de l'enquête menée par le Bureau du syndic dans ces dossiers. Dans tous les cas, le comité de révision a conclu que la décision de la syndique dans ces dossiers était raisonnable et justifiée et qu'il n'y avait pas lieu de déposer une plainte disciplinaire à l'endroit des médecins vétérinaires visés par ces enquêtes.

Depuis le 1^{er} avril 2012, une nouvelle plainte (25-11-463) a été déposée devant le conseil de discipline de l'Ordre. La syndique, dans ce dossier, reproche à l'intimé les éléments suivants :

- Avoir vendu du *Rimadyl*® à une cliente alors que la dernière consultation remontait à plus de 3 ans (art. 9 paragraphes 3 et 7 du Code de déontologie)
- Avoir exercé sa profession dans des lieux impropres ou inadéquats (art. 7 du Code de déontologie)
- Avoir exercé sa profession dans des conditions ou des états susceptibles de compromettre la qualité de ses services (art. 6 du Code de déontologie)

L'audition sur la culpabilité et la sanction a eu lieu le 23 août 2012 à partir de recommandations communes. Nous demeurons toujours en attente d'une décision du conseil de discipline dans ce dossier.

Tableau exposant les développements récents dans toutes les causes actuellement pendantes devant le conseil de discipline :

Plainte disciplinaire	Développements récents	À venir
25-05-453	• Nouvelle comparution pour l'intimé • Conférences de gestion	En attente d'une décision du conseil de discipline sur une requête de l'intimé visant à faire déclarer la division du conseil de discipline ayant statué sur la culpabilité, sans compétence pour entendre les parties au sujet de la sanction (article 119 du Code des professions) depuis le 22 novembre 2011.
25-05-454	Aucun	En attente d'une décision du conseil de discipline sur une demande de révision de la liste des déboursés présentée par l'intimé et sur une requête de la plaignante en annulation et en cassation de subpoena (articles 20 et 46 du Code des professions) depuis le 25 octobre 2011.
25-10-461 25-10-462	Plusieurs conférences de gestion et demandes de remises	Audition du conseil de discipline sur la sanction aura lieu les 18-19-20 décembre 2012.
25-11-463	• Plusieurs conférences de gestion • Demande de remise en juin 2012 • Audition sur sanction et culpabilité le 23 août 2012	En attente d'une décision du conseil de discipline concernant la sanction dans ce dossier.

Finalement, 154 dossiers demeurent à l'étude. Tel que mentionné au tableau, 18 de ces dossiers sont considérés par le Bureau du syndic « en veille », ce qui signifie qu'ils demeureront ouverts en attendant une preuve nouvelle.

Le traitement des dossiers s'effectue selon les priorités établies par la syndique en fonction des risques pour la protection du public, la dignité de la profession et la sécurité des animaux. La plupart des enquêtes sont complexes et nécessitent une expertise externe qui

fait en sorte qu'elles se prolongent dans la majorité des cas au-delà de 3 mois. Toutefois, les demandeurs d'enquête sont régulièrement avisés de la progression et des développements dans leur dossier, conformément aux exigences du Code des professions. À ce titre, ils reçoivent en début d'enquête un accusé de réception de leur demande et un avis de prolongation 3 mois après l'ouverture de l'enquête. Le demandeur est tenu informé, par la suite, à tous les 2 mois de la progression de l'enquête. Ces suivis se font en général par écrit mais peuvent se faire également verbalement, si le demandeur y consent.

Enquête en exercice illégal, usurpation du titre réservé de médecin vétérinaire

Mandaté par le conseil d'administration de l'Ordre, le Bureau du syndic veille au contrôle de l'exercice illégal de la médecine vétérinaire et de la vente illégale de médicaments.

Dossiers d'enquêtes en pratique illégale	Public	Membres	Organismes	
Nombre de dossiers ouverts :	8	51	3	62
• Anciens : ouverts avant le 1 ^{er} avril 2012	2	42	1	
• Nouveaux : ouverts entre le 1 ^{er} avril 2012 et le 26 novembre 2012	6	9	2	
Durée des enquêtes en cours :				
• 0-3 mois :	1	3	1	
• 3-5 mois :	3	5	0	
• 5-7 mois :	2	5	1	
• Plus de 7 mois :	2	38	1	
Nombre de dossiers fermés :	2	14	1	17
• Anciens : ouverts avant le 1 ^{er} avril 2012	1	4	1	
• Nouveaux : ouverts entre le 1 ^{er} avril 2012 et le 26 novembre 2012	1	10	0	
Conclusions d'enquête :				
• Aucune infraction identifiée :	0	2	0	
• Transfert au CA- Dépôt d'une plainte pénale (PP)-mandat de perquisition (MP) :	0	3 (PP) 1 (MP)	0	
• Transfert au CA-autre :	0	1	1	
• Enquête sujette à réouverture :	0	0	0	
• Avis de non-conformité :	2*	8	0	
Durée des enquêtes terminées durant la période visée par ce rapport :				
• 0-3 mois :	1	11	1	
• 3-5 mois :	1	2	0	
• 5-7 mois :	0	1	0	
• Plus de 7 mois :	0	0	0	

En matière de contrôle de l'exercice illégal, le Bureau du syndic a concentré ses activités dans 62 dossiers dont 42 provenant de l'exercice précédent. La plupart des demandes d'enquête proviennent des membres qui signalent au Bureau du syndic une publicité ou une annonce trouvée par hasard sur Internet, dans les journaux ou ailleurs. Ces publicités font état, en général, des services offerts à des animaux et prodigués par des personnes qui ne sont pas membres de l'Ordre. Les sujets les plus fréquents de signalement se rapportent généralement à l'application des thérapies alternatives dont l'ostéopathie, la chiropratique et la naturopathie.

Depuis le 1^{er} avril, le Bureau du syndic a terminé son enquête dans 17 dossiers dont 3 ayant mené la syndique à déposer au nom de l'Ordre, des constats d'infraction pour pratique illégale de la médecine vétérinaire dans le domaine de la dentisterie des animaux de compagnie, de la dentisterie équine et de la pratique de la naturopathie sur des animaux de compagnie.

Tableau des poursuites judiciaires intentées pour pratique illégale de la profession

Tribunal	Dossier	Étape	Suivi
Cour du Québec district de Chicoutimi	OMVQ c. BELLEY Christine Pratique illégale & Usurpation de titre	Déclarée coupable et condamnée à des amendes totalisant 4 000 \$	Suivi de la perception des amendes
Cour du Québec district de Laval	OMVQ c. JEAN Yves Pratique illégale de la dentisterie équine	Audition sur culpabilité fixée au 23 janvier 2013 à Laval	En attente de la comparution du défendeur
Cour du Québec district de Québec	OMVQ c. VIENS Donald Pratique illégale de la dentisterie des animaux de compagnie	Audition sur la culpabilité-sanction a eu lieu le 23 octobre 2012 : Défendeur déclaré coupable et condamné à des amendes totalisant : 4 000 \$	DOSSIER RÉGLÉ
Cour du Québec district de Laval	OMVQ c. BESSETTE Diane Pratique illégale de la médecine vétérinaire	En attente d'une date d'audition dans ce dossier	En attente d'une date d'audition

Un avis de non-conformité remettant en question une publicité a été transmis au défendeur dans 10 dossiers au cours de cette période. En transmettant cet avertissement, le Bureau du syndic fait appel à la collaboration du défendeur pour corriger la situation. En l'avisant formellement de l'illégalité de sa pratique, l'Ordre avise le défendeur qu'une autre information en semblable matière le concernant ne serait pas traitée avec la même ouverture. Cette façon de faire a fait ses preuves puisque les défendeurs se conforment à nos exigences, tel qu'il appert des vérifications aléatoires qui sont faites par le Bureau du syndic après la transmission de l'avis de non-conformité. Le fait d'être informés des conséquences auxquelles ils s'exposent suffit en général à dissuader les contrevenants et leur entourage. Il est toutefois évident que cette façon de faire n'est réservée qu'aux situations où la protection du public et la santé ou la sécurité des animaux n'est pas compromise ou lorsque la preuve que des infractions ont été commises est insuffisante.

En matière d'exercice illégal et d'usurpation du titre réservé de médecin vétérinaire, le Bureau du syndic fait toujours beaucoup de prévention en renseignant le public sur les actes devant exclusivement être posés par des médecins vétérinaires ou par des personnes autorisées sous leur supervision. Ce sujet figure toujours au palmarès des questions les plus fréquentes adressées au Bureau du syndic. Si le public se questionne sur la teneur des actes réservés aux médecins vétérinaires, les membres eux sont à l'origine de la majorité des demandes d'enquêtes en pratique illégale. Ce constat amène le Bureau du syndic à penser que le public en général a de la difficulté à comprendre la portée de l'article 7 de la Loi qui décrit les actes réservés aux médecins vétérinaires et par conséquent, à distinguer les comportements légaux de ceux illégaux. Mieux faire connaître la profession au public est, selon le Bureau du syndic, la voie à privilégier pour prévenir l'exercice illégal de la médecine vétérinaire au Québec. Il nous appartient à tous d'y contribuer. ♦

Changements au tableau des membres**Abandons (pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie...)**

3502 Geneviève Beauchamp
3946 Laurent Blond
9358 Cécile Briffod
9351 Julien Cabassu
3423 Geneviève Calabrese
3708 Caroline Chevalier
3433 Djessica Déchamplain
3432 Julie De Lasalle
3167 Sophie Desroches
3792 Julie Ferland
0823 Jean-Louis Forgues
3535 Catherine Fournier
3179 Mélissa Harbec
3019 Marianne Jobin

Abandons (pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie...)

3808 Andréa Julien-Paquin
3634 Josiane Labonté
3590 Isabelle Lachance
3737 Silke Lutz
3472 Émilie Mandeville
3040 Claudia Moreau
3571 Isabelle Plamondon
9206 Ignacio Raggio
2973 Ian Roberge
3489 Andrée-Anne Robitaille-Grenier
3240 Fabienne Rondeau
3760 Marie-Eve Tremblay

Inscriptions et réinscriptions

3330 Danièle Baril
1953 André Desrochers
3636 Élisabeth Lalande
3906 Éva Larouche-Lebel
3287 Mylène-Kim Leclerc
3290 Isabelle Maheu
3820 Evgeniya Marinova
3124 Stéphanie Morais
3041 Catherine Morin-Verville
2208 Nicole Morissette
3655 Caroline Normand
3745 Mélissa Paradis
3130 Linda Pelland
3131 Catherine Pelletier
2967 Stéphanie Pelletier
3304 Isabelle Picard
3133 Abdelhak Sadeki
2675 Josée Tremblay
3141 Annie Veilleux
3143 Pia Windisch

Octrois de permis régulier

4048 Andrea Elisabeth Kelly

Octroi de permis temporaire

9385 Blanaid Donnelly

Renouvellements de permis temporaire

9360 Alexander Kent

IL EST AGRÉABLE DE POUVOIR DIRE À VOS CLIENTS...

Protégez votre animal. Protégez votre maison.



Depuis plus d'une décennie, les médecins vétérinaires et les propriétaires d'animaux de compagnie font confiance à **Revolution^{MD}** pour protéger les animaux et leur maison. Seul **Revolution** tue les puces à trois stades de leur développement — œufs, larves et adultes.

Pfizer Santé animale
pah.pfizer.ca
1-800-461-0917

revolution^{MD}
(solution topique de selamectin)

^{MD} Marque déposée de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié.
^{MC} Marque de commerce de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié. REV-144

Un simple geste et Revolution fait le reste^{MC}

Lancement du *Veterinarius* +

Comité éditorial du *Veterinarius* +

Après une gestation de neuf mois, le comité *Veterinarius* + est fier d'annoncer la naissance du dossier scientifique qui sera inséré dans trois numéros par année de la revue *Le Veterinarius* à compter de 2013, soit les éditions d'avril, août et décembre.

Ce dossier de huit pages sera un + pour *Le Veterinarius* : cinq rubriques complémentaires, accompagnées d'un message du rédacteur en chef.

RUBRIQUES	ÉQUIPES DE RÉDACTION
Éditorial	Dr André Vrans
L'actualité scientifique	Dre Joane Parent, Dre Yvonne Elce et Dr Sébastien Buczinski
Quel est votre diagnostic ?	Dre Annie Daignault et Dr Marc-André D'Anjou
Mise à jour	Dre Cécile Aenishaenslin et Dr Louis-Philippe de Lorimier
Le coin du praticien	Dre Geneviève Toupin et Dr Patrick Cavanagh
La science d'ici	Dre Christine Theoret et Dr Jean Sirois

Dans ces trois numéros, **la priorité du comité est de répondre à vos besoins et à vos attentes**, c'est-à-dire des articles pertinents, concis, illustrés et pratiques. En plus de les recevoir en format papier, vous pourrez les consulter en version électronique dès la parution du premier numéro sur le site Internet de l'Ordre.

Le comité a besoin de vous ! Pour lier le mieux possible le contenu scientifique à vos besoins, il est essentiel que vous nous fassiez part de vos commentaires et suggestions. Voici la clé, un passe-partout pour communiquer en tout temps avec le comité : omvqvetplus@gmail.com.

La rubrique « Le coin du praticien » sera, oui, la vôtre. Que vous soyez à la recherche d'un truc ou d'une astuce, que vous ayez déjà une idée qui pourrait être utile à d'autres vétérinaires ou que vous ayez une question à poser à un spécialiste, vous pouvez dès maintenant remplir un court formulaire en ligne en vous rendant aux liens suivants :

VOTRE TRUC

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dEs0OFZubXVWQm9aMUFOT0lodnIETIE6MQ>

VOTRE ASTUCE

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dHRpUmJvZnBjNDZnbE1zdXRzRjhJUmc6MQ>

VOTRE QUESTION ADRESSÉE À UN SPÉCIALISTE

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dGZraGIBUTdWM1NpcFZGTvp4M2wwNWc6MQ>

Nous ne ménageons aucun effort pour vous fournir une information scientifique de qualité et comptons aussi sur vous pour nous aider à améliorer *Le Veterinarius* +. C'est un départ... Surveillez la sortie du **numéro 1** au mois d'avril prochain. ♦



Le Veterinarius +

Vous voulez quand même qu'ils guérissent vite.

Baytril® procure un soulagement rapide aux animaux de compagnie. Et à leurs familles.
Pour le traitement des infections du tractus urinaire, des infections des voies respiratoires
ou de la pyodermite, Baytril® agit efficacement.



Baytril® Traitez en toute confiance.

©Bayer, la croix Bayer et Baytril sont des marques de commerce de Bayer AG, utilisées sous licence par Bayer Inc.

Administrateur nommé au sein du conseil d'administration de l'Ordre

M. Jean-Paul Gagné, reçoit un doctorat *honoris causa* de l'ESG UQAM

Le 4 novembre dernier, l'Université du Québec à Montréal, sur recommandation de son École des sciences de la gestion (ESG UQAM), a décerné un doctorat *honoris causa* à Jean-Paul Gagné, soulignant ainsi son exceptionnelle carrière dans le domaine du journalisme économique et de l'édition spécialisée en économie et en finance.



De gauche à droite : Chantal Bouvier, vice-rectrice aux Affaires publiques et aux relations gouvernementales et internationales de l'UQAM, Claude Corbo, recteur de l'UQAM, Jean-Paul Gagné, chroniqueur et ancien éditeur journal *Les Affaires* et docteur *honoris causa* de l'UQAM, Ginette Legault, doyenne de l'ESG UQAM et Robert Proulx, vice-recteur à la Vie académique de l'UQAM

Né dans la région de Rivière-du-Loup, Jean-Paul Gagné, après avoir terminé des études classiques au Séminaire de Rimouski, a obtenu un baccalauréat en économie de l'Université Laval en 1968. La même année, il est embauché au journal *Le Soleil* à titre de journaliste économique et financier, à une époque où les journalistes spécialisés dans ce domaine étaient très peu nombreux dans les médias francophones du Québec. Après un séjour de deux ans à Ottawa comme correspondant parlementaire, il revient, en 1974, comme directeur de la section économie et finance que le journal venait de créer. Il occupe ensuite, pendant deux ans, le poste de chef des nouvelles nationales.

En 1980, Jean-Paul Gagné est entré au journal *Les Affaires* à titre de rédacteur en chef et d'éditorialiste. Sept ans plus tard, l'économiste a été promu éditeur adjoint de l'hebdomadaire

et, en 1997, il en est devenu l'éditeur et le directeur général, fonctions qu'il a conservées jusqu'à sa retraite, en 2007. Cette même année, il est nommé éditeur « émérite » de cet influent journal qui compte aujourd'hui un lectorat de 275 000 personnes au Québec.

UN ADMINISTRATEUR GÉNÉREUX ET RIGOREUX

Nommé administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés en juin 2010, Jean-Paul Gagné s'intéresse à la gouvernance d'organismes sans but lucratif. À ce chapitre, il a été membre du conseil d'administration de Génome Québec de 2007 à 2012. Il siège au conseil d'administration de la Société Alzheimer Rive-Sud, préside le Conseil de surveillance de la Caisse Desjardins de Brossard et siège au conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec à titre d'administrateur

nommé depuis le 2 juin 2011. Il préside également le comité de gouvernance de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec depuis sa création, le 18 octobre 2011.

PRIX ET DISTINCTIONS

L'engagement de Jean-Paul Gagné, conférencier très prisé, au sein de divers jurys d'excellence dans le milieu des affaires est reconnu. Il a été le premier journaliste économique à recevoir, en 2004, le prix Carrière de l'Association des économistes québécois, attribué par la Caisse de dépôt et placement du Québec et Merrill Lynch. La qualité de son travail a maintes fois été soulignée au fil des années, notamment par le prix Hermès de carrière de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, en 1999, par le prix Hector St-Louis, remis à un bénévole par la Jeune Chambre de commerce de Montréal, en 2001, par la médaille Gloire de l'Escolle de l'Association des diplômés de l'Université Laval, qui rend hommage à des diplômés pour leur contribution exceptionnelle à leur profession et à la société, en 2005, et par le Prix du livre d'affaires, hommage remis par la Coop HEC Montréal en 2008.

UN LEADER D'OPINION D'EXCEPTION

Dans son allocution d'acceptation, dont vous trouverez ci-joint un extrait, M. Gagné a parlé de leadership : « Des études très sérieuses montrent que le point commun des grands leaders est l'humilité, et j'y crois beaucoup. Ce ne sont pas les dirigeants qui font le plus parler d'eux, mais ce sont ceux que j'admire le plus. »

Ginette Legault, doyenne de l'ESG UQAM, a vanté dans sa présentation « l'engagement exceptionnel de Jean-Paul Gagné en faveur du journalisme économique et financier, qu'il a contribué à rehausser au Québec par son professionnalisme et sa rigueur ». Mme Legault a également souligné la crédibilité et le respect que M. Gagné a acquis de la part du milieu des affaires et de ses collègues de la profession journalistique, son engagement de 27 ans au sein du journal *Les Affaires*, et sa grande générosité envers ses pairs et la relève journalistique et d'affaires. ♦

L'exercice du leadership et les qualités d'un bon leader

Extrait de l'allocution prononcée par M. Jean-Paul Gagné lors de la cérémonie de remise d'un doctorat honoris causa par l'UQAM, le 4 novembre 2012

Monsieur le recteur,
Madame la doyenne de l'École des sciences de la gestion,
Chers nouveaux diplômés,
Chers amis,

J'accepte cet honneur non pas pour moi, mais au nom de toutes les personnes qui m'ont appuyé tant sur le plan familial que dans la carrière que j'ai poursuivie.

Seuls, nous ne sommes à peu près rien. C'est grâce aux personnes qui nous entourent que nous pouvons tirer le meilleur de nos propres ressources, exploiter nos possibilités et en arriver à espérer réaliser quelque chose qui peut avoir une signification pour les milieux dans lesquels nous évoluons.

(...)

Je veux aussi adresser un remerciement particulier à Transcontinental, mon ex employeur, et principalement à son fondateur, Rémi Marcoux, dont j'ai toujours bénéficié de l'appui indéfectible. Grâce à cette confiance, j'ai pu diriger la rédaction du journal, prendre toutes les positions que je voulais en éditorial, et, plus tard, gérer le journal au complet, selon mon propre jugement, sans avoir à ressentir le souffle du grand patron dans mon cou. Ce ne sont pas tous les gestionnaires qui ont cette chance. C'est pour toutes ces raisons que je suis demeuré aussi longtemps aux Affaires, où je suis entré heureux, chaque matin pendant les quelque 25 années pendant lesquelles j'y ai été un dirigeant, et où je me rends encore toujours avec bonheur presque à chaque jour, en haute saison.

Face aux nombreux changements d'employeur que vivent aujourd'hui plusieurs gestionnaires et auxquels se préparent peut-être les MBA présents dans cette salle, je fais peut-être figure de dinosaure. Mais il ne faut pas en tirer cette conclusion. Le travail ne doit pas être considéré comme une course à obstacles, mais plutôt comme un marathon. Certes, on travaille pour gagner sa vie, mais on le fait surtout se réaliser, donc, non pas surtout pour l'argent, ni pour la recherche de promotions à répétition. Bien entendu, il faut avoir une bonne dose d'ambition et vouloir prendre des responsabilités

additionnelles. Les récompenses qui viennent avec ces dernières contribuent au bonheur et à la satisfaction de l'ego certes, mais elles sont bien plus le fruit du travail accompli, des succès obtenus, des défis relevés, des attitudes et des habiletés personnelles et relationnelles que de ses compétences techniques.

Et qu'est-ce que c'est que se réaliser? C'est avoir la possibilité d'exploiter son plein potentiel, de trouver un sens pour ce que l'on accomplit jour après jour et d'en tirer satisfaction. C'est la clé pour être heureux au travail, ce qui est essentiel, et obtenir les résultats attendus tant pour son employeur que pour soi-même. À mes risques et périls, et sachant qu'il y a parmi nous des experts et des gestionnaires expérimentés, je veux maintenant formuler, à l'intention principalement des nouveaux diplômés, certaines observations tirées de mes expériences sur le plan de la gestion et de l'exercice du leadership, et de certaines lectures, mais aussi de l'observation de dizaines et de dizaines d'organisations et de leaders que j'ai eu l'occasion de connaître par mon métier.

Certaines personnes ont un talent naturel pour le leadership, mais, pour ceux qui ne l'ont pas, sachez que l'on peut acquérir des capacités de leadership à partir de ses propres expériences sur le terrain, et aussi d'observations, positives ou négatives, que l'on peut faire chez d'autres personnes de son entourage et en particulier chez ses supérieurs.

Outre les habiletés personnelles dont on a pu hériter, il y a plusieurs conditions pour devenir un leader qualifié : les premières sont de vouloir apprendre, de savoir écouter et d'observer les personnes en autorité et influentes de son entourage. De plus, il ne faut hésiter à demander l'appui d'un coach ou d'un mentor.

Certes, il faut montrer un intérêt pour l'exercice de responsabilités accrues, mais il importe de le faire sans rien bousculer, sans chercher à se mettre en valeur indûment.

Il faut demeurer humble. C'est une qualité que Jim Collins et d'autres spécialistes du management ont identifiée chez les plus grands leaders. On peut certes obtenir des résultats sans cette attitude. D'ailleurs, c'est le cas des leaders autoritaires et charismatiques. Mais il se peut que leur influence ne soit pas aussi durable. Un leadership basé sur la crainte ou même sur l'admiration béate risque aussi de ne pas mobiliser les troupes à long terme. Après l'humilité, je place immédiatement l'authenticité. Être authentique, c'est être vrai, faire ce que l'on dit, être cohérent. Il faut accepter les autres comme ils sont, sachant que l'on n'est pas parfait soi-même. C'est reconnaître ses propres faiblesses et accepter que des collègues soient meilleurs que soi. On ne peut pas se muter bien longtemps en quelqu'un d'autre, se fabriquer une fausse image et vivre longtemps sur cette perception. L'authenticité est à la base de la crédibilité nécessaire à l'exercice d'un leadership fructueux et durable.

Un leadership basé sur la crainte ou même sur l'admiration béate risque aussi de ne pas mobiliser les troupes à long terme. Après l'humilité, je place immédiatement l'authenticité. Être authentique, c'est être vrai, faire ce que l'on dit, être cohérent. Il faut accepter les autres comme ils sont, sachant que l'on n'est pas parfait soi-même. C'est reconnaître ses propres faiblesses et accepter que des collègues soient meilleurs que soi.

Être authentique, c'est aussi être capable d'exprimer une opinion discordante par rapport à celle d'un groupe ou même de son supérieur, ce qui peut demander du courage face à certains leaders qui n'acceptent pas d'être contestés ou qui exigent une loyauté aveugle envers eux, ce qui est contreproductif. Bien entendu, il faut savoir comment s'y prendre et quand le faire. Cette qualité est particulièrement importante dans les conseils d'administration.

Sur la gestion de sa carrière, au-delà du coup de foudre du départ, il faut en arriver à développer une vision claire de ce que l'on veut faire ou être. Dans mon cas, c'était de faire du journalisme économique et de contribuer à son développement au Québec. Le succès et la satisfaction viennent avec la passion que l'on développe pour la mission que l'on s'est donnée, mais, pour cela, il faut sans cesse travailler au renforcement de ses compétences, de façon à acquérir le plein contrôle de sa destinée. C'est ce que font les grands athlètes. Cela exige de garder son attention sur l'essentiel et les responsabilités qui nous sont confiées, ne pas se laisser distraire par ce qui est accessoire, éviter de bifurquer, ce qui n'empêche pas de tenter quelques expériences, ne serait-ce que pour vérifier a contrario d'avoir fait le bon choix. C'est savoir dire non.

À toutes ces qualités et ces attitudes, j'ajoute le courage, soit la capacité de corriger rapidement une inefficacité, une déresponsabilisation d'un coéquipier, un dérapage ou encore un comportement ou une attitude qui menace la réalisation des objectifs de l'organisation ou qui peut démobiliser les troupes. La complaisance et la procrastination face au besoin d'actions correctrices sont des passeports non seulement pour l'inefficacité, mais aussi pour la démobilisation des équipes.

Autre principe important, on ne gère jamais seul. Même si l'air peut se raréfier à mesure que l'on monte dans la pyramide, et que la lourdeur des responsabilités est directement proportionnelle à l'importance du poste occupé, la gestion est toujours une affaire d'équipe pour une raison bien simple : on est toujours plus fort à plusieurs que seul. Le vrai leader sait s'entourer de gens qui renforcent son équipe et non de gens qui pensent comme lui.

Non seulement, le travail en équipe facilite l'obtention des résultats désirés, mais il permet de mobiliser et de créer une culture d'entreprise qui attirera les meilleurs et les retiendra. Travailler en équipe, c'est mettre en commun son savoir et ses énergies dans la poursuite de la mission, des objectifs et du plan d'action auxquels on a adhéré préalablement. C'est aussi partager les succès, les récompenses, de même que les échecs, auxquels une équipe mobilisée s'attaquera volontiers. Ce mode de gestion doit être répandu à tous les échelons, de façon à ce qu'il fasse partie de la culture de l'organisation.

À ces qualités comportementales essentielles à l'exercice d'un leadership productif, j'ajoute des qualités personnelles incontournables : tels que l'amabilité, l'empathie, l'écoute, le sens de la justice, le respect des autres, l'intégrité, le jugement, l'engagement, la loyauté à l'organisation, la capacité de travail, la détermination, la résilience et la stabilité émotionnelle. Un vrai leader est aussi capable d'analyser et de simplifier des choses compliquées, d'inspirer et de convaincre, de prendre des décisions difficiles et de les communiquer sans décourager les troupes.

Le vrai leader sait s'entourer de gens qui renforcent son équipe et non de gens qui pensent comme lui.

C'est beaucoup d'exigences certes, ce qui explique que les grands leaders ne sont pas légion. Par contre, beaucoup de ces qualités, attitudes et valeurs peuvent s'apprendre. On le voit facilement, le leadership ne repose pas surtout sur les compétences techniques que l'on acquiert sur les bancs d'une université ou d'une école, même si celles-ci sont le fondement de la plupart des carrières. Enfin, il faut bien connaître son industrie ou son secteur d'activité, suivre attentivement son évolution, comprendre le milieu dans lequel l'organisation évolue et s'assurer que celle-ci est pleinement responsable sur le plan social.

L'exercice d'une véritable responsabilité sociale va de pair avec la qualité de la gouvernance de l'organisation, qui est le dispositif par lequel celle-ci s'assure de remplir sa mission, se protège et se développe dans le respect de toutes ses parties prenantes.

La gouvernance est la responsabilité de la haute direction et du conseil d'administration de l'organisation. Elle permet de s'assurer qu'une entreprise n'est pas seulement au service de ses actionnaires, mais qu'elle est aussi redevable envers toutes ses autres parties prenantes, à savoir ses employés, qui mettent à son service leurs talents et leur capacité de travail, ses clients, qui garantissent sa survie et sa croissance, ses fournisseurs qui l'alimentent en biens et services, les pouvoirs publics, qui lui

fournissent le cadre égal et réglementaire qui la protège contre plusieurs aléas, et finalement la communauté elle-même, qui met à sa disposition un espace où grandir et des services favorisant son développement et sa sécurité.

Il n'est pas suffisant de respecter les lois et les règlements et de payer ses dus aux différents niveaux de gouvernement. Un bon citoyen corporatif s'assure de contribuer au bien-être de sa communauté, notamment en respectant l'environnement et en participant à des initiatives visant l'amélioration de la qualité de vie des gens qui en font partie.

Vers quoi s'achemine-t-on maintenant?

Vers une plus grande intégration des principes du développement durable au sein des organisations. Vers une meilleure gouvernance des entreprises, des institutions, des gouvernements et de toute organisation en lien avec des personnes. Vers une moins grande tolérance à l'égard des comportements fautifs et douteux sur le plan des valeurs éthiques et de la déontologie. Même si la réglementation accroît le coût d'exploitation des entreprises, il est certain que celle-ci s'intensifiera, tant le domaine financier que dans la gestion des relations d'affaires des gouvernements avec les entreprises. Vers une gestion axée davantage sur des stratégies de long terme, plutôt que sur des bénéfices à court terme. Vers des modèles de rémunération intégrant ces stratégies de long terme. Vers une prépondérance de la formation des employés et de l'amélioration continue. Vers une gestion intégrant davantage les attentes des jeunes générations, qui sont pressées de mettre leur savoir et leur énergie au service des organisations. Vers des sociétés plus multiculturelles, plus complexes, donc plus difficiles à gérer, qui offriront aux gestionnaires des possibilités beaucoup plus grandes de relever des défis ambitieux et inusités, qu'ils devront comprendre et dont ils devront évaluer correctement les risques.

Voilà sans doute de quoi faire rêver les plus ambitieux, à qui je suggère de ne jamais oublier deux qualités incontournables des grands leaders, soit l'humilité et l'authenticité, de façon à ce qu'ils s'assurent de rester les deux pieds sur terre. ♦

AVIS DU SYNDIC

La viande crue dans l'alimentation des animaux de compagnie

Par Dre Sonia Voyer, m.v., IPSAV, syndique

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) est préoccupé par les viandes et résidus de viandes impropres à la consommation qui se retrouvent dans la viande crue surgelée comme alimentation de base pour les animaux de compagnie, vendues à des particuliers ou à des entreprises spécialisées.

Selon les informations dont nous disposons, la demande pour ce type d'alimentation est grande de la part du public, et ce, malgré les nombreuses réserves exprimées par la communauté vétérinaire compte tenu des effets néfastes pour la santé des animaux que peut entraîner la consommation de viandes ou de sous-produits de viandes crues sur une base régulière et, particulièrement, si ces produits proviennent de viandes non comestibles et impropres à la consommation.

Nous retrouvons un nombre impressionnant de pathogènes potentiellement dangereux pour la santé animale et la santé publique (p. ex. *Salmonella infantis*) dans la viande ou les résidus de viandes non comestibles provenant d'usines d'équarrissage.

Le Bureau du syndic recommande aux membres d'informer leurs clients qui utilisent de la viande crue dans l'alimentation de leur animal des risques inhérents ainsi que des précautions à prendre afin de limiter les risques de contamination et de leur conseiller de :

- s'approvisionner auprès d'un commerce autorisé (viande propre) au lieu d'un équarrisseur (viande non comestible) — exception pour un chenil, une renardière ou un zoo, qui ont le droit de s'approvisionner auprès d'une usine de viande non comestible;

- vérifier la source d'approvisionnement de leur fournisseur d'aliments crus congelés;
- tenir compte de l'illégalité de ce commerce de viande non comestible par certaines entreprises d'équarrissage.

Le Bureau du syndic tient à rappeler aux médecins vétérinaires que, en vertu de l'article 60.4 du Code des professions, toute personne qui serait raisonnablement informée de l'identité d'un fournisseur illégal de ces produits de viandes crues non comestibles devrait le signaler à l'autorité compétente en mesure d'intervenir, qui est, dans ce cas, la Direction de l'inspection des viandes (DIV) du MAPAQ.

Nous recommandons fortement à tous les membres de l'Ordre concernés par la présente d'effectuer cette démarche en plus de celle visant à sensibiliser les clients aux dangers que représente l'utilisation de viandes impropres à la consommation dans l'alimentation de leur animal de compagnie afin de préserver la santé publique. ♦

Signaler à :

Mme Annie Hébert
MAPAQ
1355, rue Johnson Ouest, bureau 3300
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Tél. : 450 778-6517, poste 6182
Télec. : 450 778-6538
annie.hebert@mapaq.gouv.qc.ca



Le congrès 2012 enregistre des taux de participation et de satisfaction records

Par Dre Sylvie Latour, m.v., IPSAV et Mme Suzie Prince, CPA, CMA, MBA, pour le comité organisateur du congrès

Ce sont plus de 809 personnes qui ont participé au 71^e congrès de la profession, qui s'est tenu du 8 au 10 novembre 2012 à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Sous le thème « Un monde en santé : un médecin vétérinaire engagé », ce grand rassemblement scientifique aura permis de réunir les médecins vétérinaires, les techniciens en santé animale (TSA) et le personnel des établissements vétérinaires du Québec œuvrant dans tous les secteurs de pratique.

AU TAUX DE PARTICIPATION RECORD ENREGISTRÉ SE GREFFE UN NIVEAU DE SATISFACTION INÉGALÉ.

En dépit de la grève générale déclenchée par les employés de l'Hôtel des Seigneurs deux semaines avant la tenue de l'événement, le comité organisateur a réussi à mettre en place des mesures compensatoires efficaces assurant la prestation de tous les services et l'atteinte d'un haut niveau de qualité pour tous les aspects de l'événement.

UN PROGRAMME PROFESSIONNEL POPULAIRE ET GRANDEMENT APPRÉCIÉ

Pour la première fois dans l'histoire du congrès de l'Ordre, un programme professionnel double était présenté gracieusement le jeudi. Les deux programmes offerts ont connu un succès inespéré. Le premier programme comprenait un atelier de 9 heures traitant de la préparation à la retraite. Le second programme incluait un atelier sur l'organisation des pratiques, suivi d'une conférence sur l'erreur médicale. À la demande générale, ces programmes seront offerts de nouveau cette année soit à l'hiver ou au printemps.

UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE RICHE ET DIVERSIFIÉ POUR TOUS LES SECTEURS DE PRATIQUE

Le comité organisateur avait préparé un programme scientifique très riche pour tous les secteurs de pratique et pour les techniciens en santé animale, comprenant également des ateliers pratiques. Selon les participants, la qualité des conférenciers et des sujets traités n'avait rien à envier aux congrès internationaux.

internationaux. Plus de 28 programmes scientifiques ont été présentés durant le congrès, soit 3 ateliers pour les animaux de compagnie et 2 programmes professionnels le jeudi; 9 programmes simultanés et 2 ateliers pour les techniciens en santé animale le vendredi; puis enfin 11 programmes simultanés et 1 atelier pour les TSA le samedi. Les participants avaient vraiment l'embaras du choix!

Encore une fois cette année, la programmation incluait de nombreux ateliers pratiques offerts aux médecins vétérinaires et aux techniciens en santé animale. Trois ateliers pratiques ont été donnés en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, soit un atelier d'anesthésiologie, un atelier de physiothérapie et un atelier d'initiation à l'échographie. Ces ateliers étaient ouverts aux médecins vétérinaires et aux TSA, et les participants ont eu la chance d'obtenir une formation continue de très grande qualité, tout en profitant d'un rabais s'ils assistaient aussi à l'ensemble du congrès.

Le programme scientifique était riche et diversifié pour tous les secteurs d'activité, y compris ceux des animaux de laboratoire et de la recherche, des animaux exotiques et de la médecine vétérinaire de refuge. Le comité organisateur avait invité des conférenciers de grande renommée et les congressistes ont apprécié cette diversité.

Les congressistes ont également été nombreux à s'inscrire au programme de gestion pour lequel nous avons reçu d'élogieux commentaires, aussi bien de la part des médecins vétérinaires que des TSA. Le programme de 12 heures de formation semblait arriver juste au bon moment pour plusieurs médecins vétérinaires qui consacrent maintenant de plus en plus d'heures à la gestion des ressources humaines, volet excessivement important dans une équipe vétérinaire. Le taux de satisfaction et la demande étant si forts, l'Ordre se fera un devoir d'offrir de nouveau cette formation au cours de la prochaine année afin de permettre aux membres de toutes les régions d'y participer et de pouvoir bénéficier des outils présentés.

antimicrobiens permettant de contrer le phénomène de l'antibiorésistance a également été présenté pour la première fois au cours du congrès de l'Ordre. Les congressistes avaient donc la possibilité d'assister aux trois heures du tronc commun de cette formation et d'assister aussi à des heures pour la partie de cette formation liée à leur domaine de pratique, soit entre une et trois heures.

Au cœur de ce congrès : l'équipe vétérinaire, la diversité, la collaboration, les connaissances et, encore et toujours, la soif d'apprendre!

UN SALON DES EXPOSANTS STIMULANT

Ce sont plus de 82 partenaires qui se sont réunis au Salon des exposants les 9 et 10 novembre. Leur apport est essentiel au succès de l'événement et leur participation est toujours grandement appréciée des membres de l'équipe vétérinaire. Les congressistes profitent de cette exposition pour découvrir toutes les nouveautés de l'industrie pharmaceutique, de l'alimentation animale, de l'instrumentation, des services professionnels, des équipements, des centres d'urgence et des spécialités.

UNE SOIRÉE ET UN BANQUET-SPECTACLE INOUBLIABLES

Le vendredi soir a fait place à une animation festive et endiablée. Pour l'occasion, les congressistes étaient invités à revêtir une tenue des années disco ou rock'n'roll. Après quelques jeux, l'animateur a invité les membres du jury composé de l'équipe de Vétoquinol à décerner des prix pour les meilleures prestations costumées, puis le jeu final a permis d'évaluer les connaissances musicales des participants. La troupe Québecissime a offert un spectacle inoubliable qui a renversé les convives. Les artistes en ont fait voir de toutes les couleurs, et la piste de danse est demeurée bondée du début à la fin du spectacle. La soirée s'est poursuivie jusqu'aux petites heures du matin et restera longtemps gravée dans la mémoire des participants.

C'est donc sur une note très positive que s'est terminé ce 71^e congrès annuel de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Au total, 173 heures de formation continue ont été données par 62 conférenciers locaux et

Un programme de formation continue obligatoire sur l'utilisation judicieuse des

L'Ordre a reçu de nombreux messages de félicitations pour l'événement de la part des

invités, des partenaires et des membres. Ces messages nous réitérent la fierté et l'intensité du sentiment d'appartenance des médecins vétérinaires et des TSA à l'égard de leur profession ainsi que l'importance qu'ils accordent aux événements rassembleurs permettant à tous les secteurs de pratique de se réunir au même endroit pour se retrouver, discuter, partager et mettre à jour leurs connaissances.

Le prochain congrès sera organisé conjointement avec l'Association des techniciens en santé animale du Québec et restera lui aussi un événement inoubliable. Déjà, la préparation de la prochaine édition s'est amorcée, et le comité organisateur prévoit vous offrir, en 2013, un congrès tout aussi intéressant et même plus! Voici quelques primeurs :

Pour le domaine des animaux de compagnie :

- Chirurgie avec la Dre Anne Sylvestre;
- Dentisterie avec la Dre Roseline Lorrain;
- Médecine interne avec le Dr Serge Chalhoub;
- Urgentologie avec le Dr Soren R. Boysen;
- Un programme de deux jours traitant de la pratique féline avec la Dre Danielle Gunn Moore et la Dre Sarah Heath.

Pour le domaine des bovins :

- L'utilisation judicieuse des antibiotiques pour la santé du pis avec le Dr Jean Philippe Roy;
- Retour du Forum de recherche bovine avec, notamment, le Dr Jean-Philippe Pelletier.

Surveillez les prochaines éditions de la revue *Le Veterinarius* pour connaître les détails du programme scientifique du Congrès vétérinaire québécois, qui sera organisé en collaboration avec l'Association des techniciens en santé animale du Québec, et qui aura lieu les 7, 8 et 9 novembre 2013.

Inscrivez dès maintenant ces dates à votre agenda, car c'est un rendez-vous!

Le congrès 2012 en photos :

Par Mme Maryse Massy, technicienne aux communications et Dr Michel Major, administrateur

Le Salon des exposants : le rendez-vous de plus de 82 partenaires



Banque Nationale du Canada



Bayer Inc.



Merck Inc.



HVRS



La Capitale assurances générales



CDMV



Pfizer Santé animale

Programme professionnel et programme de gestion



Me Eric Lavoie et Dre Louise Laliberté
Atelier de préparation à la retraite



Mesdames Karine Sirois et Linda Mastrovito
Programme de gestion



LA BANQUE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

Des avantages bancaires pour vos besoins personnels

Du compte bancaire personnel aux solutions de financement et d'investissement à taux privilégiés, la Banque Nationale vous offre un programme financier¹ à la hauteur de vos attentes.

Parmi la gamme d'avantages pour vos besoins personnels, on retrouve :

- ▣ Trois comptes bancaires² sans frais mensuels, vous permettant d'effectuer un nombre illimité de transactions sur certains services automatisés³
- ▣ Une marge de crédit⁴ à taux avantageux
- ▣ Une carte de crédit *World MasterCard*⁵ de la Banque Nationale
- ▣ Des bonifications sur le taux d'intérêt de vos placements
- ▣ Et bien plus encore!

L'ensemble des avantages vous sera accessible pour seulement 125 \$⁶ par année, lorsque vous adhérez à la carte *World MasterCard* de la Banque Nationale (taux d'intérêt annuel de 19,5 %).

Votre conjoint(e) peut également bénéficier des avantages de votre programme financier pour ses besoins personnels en demandant la carte MasterCard additionnelle incluse.

Étude de cas : avec/sans programme financier

Pour mieux illustrer les économies que vous pouvez réaliser en faisant affaire avec la Banque Nationale, voici un tableau comparant les frais et intérêts qu'un couple paie à son institution financière, versus les frais et intérêts que ce même couple paierait s'il avait adhéré au programme financier pour médecins vétérinaires de la Banque Nationale :

	Situation A Client régulier	Situation B Client membre du programme financier
Comptes bancaires – détenteur et conjoint		
Compte bancaire détenteur	12,25 \$	0,00 \$
Compte bancaire conjoint	12,25 \$	0,00 \$
Marge de crédit		
Frais administration	1,00 \$	0,00 \$
Frais de transactions	3,50 \$	0,00 \$
Intérêt (sur un solde de 5 000 \$)*	30,82 \$	12,33 \$
Coût mensuel total	59,82 \$	12,33 \$

*Le calcul des intérêts mensuels a été effectué de la façon suivante :

Situation A : Taux d'intérêt annuel de 7,5 %

Situation B : Taux en vigueur au 1^{er} novembre 2012 (3 %)

Économie mensuelle de 47,49 \$

Économie annuelle de 569,88 \$

Selon la situation fictive ci-dessus, notre couple ferait des économies instantanées de **47,49 \$** par mois, pour un total annuel de **569,88 \$**... de quoi faire réfléchir!



Des avantages pour votre clinique privée

Que vous soyez travailleur autonome ou que vous souhaitiez démarrer votre propre clinique, nous offrons de nombreuses solutions conçues spécialement pour répondre à vos besoins :

- ▣ Services d'un directeur de compte spécialisé
- ▣ Gratuités transactionnelles sur le compte courant⁷
- ▣ Aucuns frais sur le contenu de dépôt
- ▣ Marge de crédit commerciale à taux avantageux
- ▣ Prêt à terme commercial à taux réduit

Adhérez dès maintenant!

- ▣ Pour vos besoins personnels, rencontrez vite un conseiller! Trouvez la liste de nos succursales au bnc.ca/trouvez-nous ou au **1 888 TelNat (1 888 835-6281)**.
- ▣ Pour les besoins de votre clinique privée, communiquez avec le Service aux entreprises au **1 866 353-9462, poste 485212**.

banquedelasante.ca



1 Le programme s'adresse aux médecins vétérinaires qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Le programme financier constitue un avantage conféré aux détenteurs de la carte *World MasterCard* de la Banque Nationale.

2 Compte bancaire avec privilège de chèques.

3 Les frais d'utilisation du réseau de guichets automatiques et des points de service *Interac*^{MD1} et du réseau de guichets automatiques *CIRRUS*^{MD2} sont en sus. Aucuns frais additionnels ne s'appliquent lors de l'utilisation du réseau de guichets automatiques *THE EXCHANGE*^{MD3}.

4 Certaines conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale.

5 Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Aucun intérêt n'est imputé sur les achats effectués pendant le mois si vous acquittez le montant intégral de votre compte dans les 21 jours suivant la date de votre relevé. Ce délai de grâce ne s'applique pas aux avances de fonds et aux transferts de soldes. Le paiement minimal pour chaque période correspond à un paiement de 3 % du solde impayé indiqué sur votre relevé ou à un minimum de 10 \$, soit au plus élevé des deux montants (ou au montant du nouveau solde si celui-ci est inférieur à 10 \$). Un relevé de compte est expédié mensuellement. Exemples de frais de crédit calculés sur une période de 30 jours applicables en date du 1^{er} novembre 2012 :

	Solde moyen	
Taux d'intérêt annuel	500 \$	3 000 \$
19,5 %	8,01 \$	48,08 \$

6 Les frais d'adhésion annuels seront facturés automatiquement et inscrits sur le relevé mensuel de la carte de crédit *MasterCard* de la Banque Nationale principale.

7 La gratuité s'applique sur les transactions suivantes : l'encaissement des chèques, les retraits et dépôts au comptoir, les crédits et les transactions automatisées et électroniques. ^{MD1} Marque déposée d'*Interac* inc. ^{MD2} Marque déposée de *CIRRUS SYSTEMS* inc. ^{MD3} Marque déposée de *Fiserv* inc.

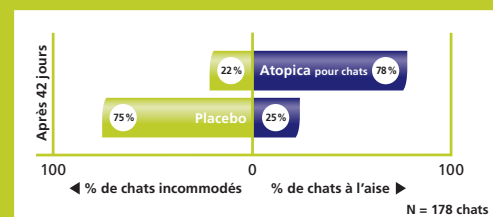
gratte, lèche, gratte, lèche
gratte, lèche...

Le calme.

La souffrance causée par la dermatite atopique du chat est bien réelle et touche près d'un chat sur dix*. Heureusement, ATOPICA® pour chats (solution orale de cyclosporine, USP) vous permet maintenant d'offrir à vos petits félins le calme tant souhaité. De fait, quatre propriétaires de chat sur cinq ont considéré le traitement par ATOPICA pour chats comme un succès**. Calmez les chats et faites le bonheur de leurs propriétaires : commencez à prescrire ATOPICA pour chats dès aujourd'hui.

**NOUVEAU
POUR CHATS**

**Plus de chats sont calmes
avec ATOPICA pour chats****



Pr **Atopica®** pour chats
Solution orale de cyclosporine, USP

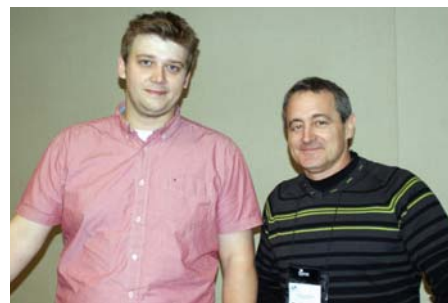
Programme scientifique : des conférenciers de grande renommée!



Dres Caroline de Jaham et Nadia Pagé,
secteur des animaux de compagnie



Dre Autumn P. Davidson et M. Tomas Baker,
secteur des animaux de compagnie



Drs Pierre Clerfond et Jacques Dupuis,
secteur des animaux de compagnie



Dre Line Simoneau, secteur des bovins



Dre Melodie W. Chan et Dr Jean Durocher,
secteur des bovins



Dr Renaud Léguillette, secteur des équins



Conférence en santé publique sur les maladies à
déclaration obligatoire



Dre Sara White,
secteur de la médecine de refuge



Dre Marie Archambault,
programme d'antibiorésistance

Le cocktail du vendredi soir



Présentation des lauréats lors du cocktail



Une pause rétro fort colorée



Concours photo 2012



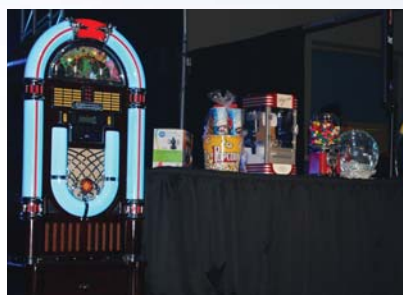
Des gâteries au goût d'antan



Costumier



Banquet du vendredi soir



Des cadeaux rétro fort prisés



Jugement des costumes par l'équipe de Vétuquinol



Dr Mario Giard, m.v.



Des congressistes colorés

Sincères remerciements aux partenaires du Congrès 2012

GRANDS partenaires



**BANQUE
NATIONALE**



Bayer HealthCare
Santé animale

Partenaires OR



MERCK
Santé animale



Santé animale

Vétoquinol
Signe de Passion

Partenaires ARGENT



Partenaires BRONZE

CONGRÈS 2012
UN MONDE
EN SANTÉ :

**UN MÉDECIN
VÉTÉRAIRE
ENGAGÉ!**





M. Andrew Verge, gagnant du mérite pour danseur exemplaire



Dr Jean Durocher, gagnant de la boule disco



Dr Richard Ringuette, gagnant de la machine à popcorn



Mme Nathalie Laberge, gagnante du Jukebox



Dr Michel Pepin



Dre Martine Jobin et Dr Joël Bergeron



Dre Suzanne Breton et Dr Jean Durocher



Dre Sylvie Latour



Une piste de danse bondée



Des congressistes bien costumés

Le spectacle : une prestation inoubliable!



Les congressistes honorent des exposants



Le Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, remet le trophée pour le plus beau stand simple à M. Jacques Morin de Crémanimo



Le Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, remet le trophée pour le plus beau stand multiple à Mme Christine Houle de Médical Royal Canin



Le Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, remet le trophée de la représentante la plus accueillante à Mme Marie Claire Touchette de la compagnie Médical Royal Canin



M. François Landry, directeur des comptes de La Personnelle remet un iPad à Mme Nathalie Talbot de HVRS

L'Ordre rend hommage à des médecins vétérinaires et à une technicienne en santé animale d'exception

Par Mme Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre, Dr Michel Pepin, Dre Sonia Voyer et Dr Pierre Bélanger

RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DE SAINT ÉLOI : DRE LOUISE LALIBERTÉ

La médaille de saint Éloi est la plus haute distinction décernée par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Elle souligne les qualités exceptionnelles de son récipiendaire, met en lumière son engagement social et professionnel en plus de souligner les retombées des réalisations professionnelles de la personne sur le public.

Pour recevoir ce prix, le lauréat doit avoir reçu la reconnaissance de ses pairs. Il doit également s'engager socialement et participer activement à la vie professionnelle, entre autres, au sein d'organismes professionnels. Les réalisations et les actes professionnels du récipiendaire doivent avoir été exceptionnels et avoir fait progresser la médecine vétérinaire au Québec tout en rehaussant l'image et la visibilité de la profession ici et ailleurs.

C'est avec grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre a décerné la médaille de saint Éloi 2012 à la Dre Louise Laliberté le vendredi 9 novembre dernier.



Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre et Dre Louise Laliberté, récipiendaire

Championne québécoise d'escrime, la Dre Laliberté termine des études en arts et obtient un baccalauréat ès arts à l'Université de Montréal au printemps 1964. Quelques mois plus tard, à l'automne 1964, elle commence des études à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et obtient un doctorat en médecine vétérinaire en 1968. Elle fera donc partie de la première promotion de la Faculté comptant des femmes, devenant avec Diane Gravel et Anne Bousquet,

les toutes premières Québécoises à obtenir un diplôme de médecin vétérinaire au Québec. Le premier diplôme de médecin vétérinaire décerné au Québec fut remis par le Montreal Veterinary College à M. James Ferries en 1868, exactement 100 ans avant celui délivré à une femme.

C'est ainsi que la Dre Louise Laliberté représente une génération entière de jeunes femmes qui dans les années soixante ont ouvert les portes aux nouvelles générations. Tout devient possible pour le Québec, alors en pleine transformation, en ce début des années soixante, où la Révolution tranquille façonne un Québec différent.

Après l'obtention d'un doctorat, la Dre Laliberté enseigne la biologie et la microbiologie au Collège de Saint-Hyacinthe. Quelques années plus tard, elle aura la responsabilité de mettre sur pied la troisième année du nouveau cours de technique de santé animale au Collège Vanier.

Auteure prolifique et appréciée, elle a été la première femme vétérinaire à publier au Québec. Elle a notamment rédigé le *Manuel de travaux pratiques en microbiologie à l'intention des étudiantes infirmières* en collaboration avec le Dr Raymond Roy puis un premier guide pratique à l'intention des amateurs de chiens, *Le guide du chien et de son maître* en 1972, suivi du *Guide du chat et de son maître* en 1973. Ces deux livres ont connu un grand succès atteignant un tirage de 30 000 exemplaires chacun, ce qui était à l'époque un éclatant succès. De plus, elle publia en 1973 un livre sur les races félines, *Toutes les races de chats*, puis en 1974 un livre traitant des compétitions canines, *Mon chien champion*.

À la suite de ses succès enregistrés en librairie, le journal *La Presse* lui propose la rédaction d'une chronique régulière, ce qui constituait une première pour un médecin vétérinaire au Québec. Ainsi, de 1974 à 1982, cette tribune exceptionnelle contribuera à sensibiliser les Québécois et les Québécoises à l'importance des animaux de compagnie dans notre vie quotidienne et incitera de nombreuses jeunes filles à joindre les rangs de la profession au Québec.

En 1975, la Dre Laliberté, en collaboration avec son confrère et mari, le Dr Jean-Pierre Robert, ouvre la Clinique vétérinaire de Longueuil. Elle y travaillera pendant cinq ans avant de relever un nouveau défi : elle vend la clinique et s'inscrit au programme de maîtrise en sciences vétérinaires à l'Université de Guelph en Ontario. Ses recherches et travaux porteront sur l'épidémiologie de la péritonite infectieuse féline, une maladie qui fait des ravages dans les élevages de chats. Son intérêt pour cette maladie vient du fait que, depuis 1978, elle élève des chats abyssins et soit juge internationale de compétition féline.

UN ENGAGEMENT SOUTENU AUPRÈS DES FÉLINS

Dre Laliberté est engagée auprès des félins depuis plus de 40 ans. C'est ainsi que l'infatigable a participé à des centaines d'exposition, au Canada de même qu'aux États-Unis et en Europe. Elle a été cofondatrice du Club canin de Montréal en 1972 puis du Club félin de Montréal en 1974. Elle est membre du conseil d'administration de l'Association féline canadienne depuis 1976.

PLUS DE 200 INTERVENTIONS MÉDIATIQUES EN 40 ANS

Active dans les médias électroniques et écrits, la Dre Laliberté a participé à plus de 200 émissions de radio et de télévision au cours de sa vie active, dont :

- 26 chroniques à l'émission *Pour vous mesdames*, diffusée à Télé-Métropole de 1976 à 1977.
- 74 chroniques à l'émission *Louvain à la carte*, à la télévision de Radio-Canada de 1994 à 1996.
- Recherchiste pour l'émission *Conseil Express*, à la télévision de Radio-Canada de 1976 à 1977.
- Rédactrice de la revue *Le Veterinarius* de 1984 à 1996.
- Chroniqueuse dans le magazine *Le Rapporteur* de l'AMVQ pendant plusieurs années.
- Chroniqueuse dans différents magazines destinés au grand public comme *Magazine Animal* et *Poils & compagnie*.

Elle a aussi été invitée à un grand nombre d'autres émissions pour présenter des expositions félines et prodiguer des conseils vétérinaires.

Soucieuse de parfaire ses connaissances, elle termina un certificat en relations publiques à l'Université de Montréal en 1995. La même année, elle agira à titre de consultante pour l'exposition *Ces chats parmi nous*, présentée au Musée de la civilisation de Québec.

UNE CONTRIBUTION REMARQUABLE À L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

La Dre Laliberté fut élue administratrice au sein du conseil d'administration de l'OMVQ en 1974. C'était la première fois qu'une femme y siégeait. Elle y siégera pendant cinq années, jusqu'en 1979.

En 1984, elle accepta de joindre les rangs de l'équipe de l'Ordre et assumera la responsabilité des communications. Elle sera la cofondatrice de la revue *Le Veterinarius* avec la Dre Christiane Gagnon et en sera la rédactrice en chef pendant 12 ans, soit jusqu'en 1996.

Elle créa en 1988 le concours photo de l'Ordre, qui, plus populaire que jamais, en est aujourd'hui à sa 25^e édition.

UN DERNIER TOUR DE PISTE POUR SOUTENIR LA RELÈVE

En 2000, la Dre Laliberté décide de relever un nouveau défi et se joint aux Laboratoires Vita-Tech à titre de représentante. Elle parcourra le Québec et rencontrera la nouvelle génération de médecins vétérinaires et profitera de ces occasions pour partager son expertise et soutenir la relève.

UNE RETRAITE ACTIVE

Enfin en 2009, après tant d'années à assurer le développement et le rayonnement de la profession, elle prendra sa retraite, mais continuera son action dans le monde félin.



La récipiendaire de la Médaille de saint Éloi 2012 a remercié le Dr Michel Pepin qui a proposé sa candidature ainsi que le comité de la reconnaissance du mérite et le conseil d'administration de l'Ordre de l'avoir retenue.

LA PROFESSION RECONNAÎT SON APPORT MAJEUR AU DÉVELOPPEMENT ET AU RAYONNEMENT DE LA PROFESSION

La Dre Louise Laliberté a reçu le prix Damase-Généreux de l'AMVQ en 2002 et le prix Victor remis par la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Et c'est avec une grande fierté que, cette année, l'Ordre lui a décerné la médaille de saint Éloi, le plus grand honneur de la profession, reconnaissant ainsi son apport et sa contribution remarquable.

La Dre Laliberté, une pionnière de la profession, a tracé la voie pour des centaines de femmes souhaitant devenir médecin vétérinaire au Québec. Elle a défriché et s'est taillé une place plus qu'honorable, invitant ces centaines de femmes à la suivre et à joindre les rangs de la profession. Femme de tête dynamique, fonceuse, passionnée et déterminée, elle a contribué de façon exceptionnelle à l'éducation du public, au rayonnement de la profession, à l'enrichissement des connaissances de ses collègues et au développement de races félines. C'est pourquoi l'ensemble de la profession rend aujourd'hui un vibrant hommage à cette pionnière de grand talent.

La toute première femme vétérinaire au monde a reçu son diplôme en 1900, à Londres en Angleterre... mais elle n'obtint son droit de pratique qu'en 1922! Aux États-Unis, la première femme vétérinaire obtint son diplôme en 1910 de l'Université de Chicago. Au Canada, c'est en 1928 que l'Université de Guelph décerna un diplôme à la première femme vétérinaire canadienne et ce n'est que presque 40 ans plus tard que la première femme vétérinaire reçut son diplôme à St-Hyacinthe, soit en 1965.

RÉCIPIENDAIRE DU MÉRITE DU CIQ : DR JEAN-LUC LABERGE

Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) est une reconnaissance remise à un membre afin de souligner sa contribution remarquable à la profession ou à l'Ordre.

Le candidat doit avoir contribué de façon importante au développement de l'Ordre et au développement de la profession en lien avec les valeurs du système professionnel québécois. L'amélioration continue de la qualité de la pratique, l'intégrité, l'attitude éthique, le souci de la compétence et la collaboration avec les pairs sont autant de critères auxquels le candidat doit répondre.

C'est avec une grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre a décerné le Mérite du CIQ 2012 au Dr Jean-Luc Laberge le vendredi 9 novembre dernier.

Diplômé de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1962, le Dr Laberge a consacré les 14 premières années de sa carrière à sa pratique privée, principalement dans le domaine des bovins laitiers. En 1976, avec un collègue, il fonde les Services vétérinaires Laberge & Rioux, qu'il opère jusqu'en 1994. Puis il se consacre presque exclusivement à l'exportation de bovins laitiers.

Issu du milieu agricole, le Dr Laberge est très conscient de l'importance du médecin vétérinaire à la ferme, non seulement pour assurer la santé des animaux mais aussi pour préserver la santé du public.

Travailleur infatigable, il a accordé, tout au long de sa carrière, beaucoup de temps à l'Ordre en participant à différents comités, dont le comité d'inspection professionnelle, où il a agi comme membre mais aussi comme expert-enquêteur de 1987 à 1996. Par son engagement, il a contribué à l'évolution des normes de pratique et à l'amélioration des compétences des membres de l'Ordre.

En plus d'avoir consacré une grande partie de sa carrière au service du système professionnel québécois, le Dr Laberge s'est aussi investi dans son milieu comme délégué régional



M. François Renaud, président du CIQ, Dr Jean-Luc Laberge, récipiendaire du Mérite du CIQ et Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre

pour l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) en participant à différents comités, dont le comité des examinateurs pendant 10 ans, celui des techniciens vétérinaires et celui de l'éducation continue.

Nommé syndic correspondant en 1996, le conseil d'administration a rapidement vu en lui les qualités recherchées pour diriger le Bureau du syndic : rigueur, jugement, intégrité. Il a donc été nommé syndic en titre, fonction qu'il a occupée pendant un peu plus de sept ans avant de céder la place à la relève, dont il a été le bras droit jusqu'à aujourd'hui.

Conscient de l'importance du maintien et du développement des compétences, le Dr Laberge a également présidé le congrès conjoint de l'Ordre et de l'AMVPQ, et collaboré au projet de revalorisation de la profession.

Le Dr Laberge est un professionnel engagé qui aura marqué l'Ordre et la profession de toutes ses réalisations professionnelles. Compétent et dévoué, il a su marquer son entourage par son humanisme et sa personnalité attachante.

Tant à titre de syndic que de membre du comité d'inspection professionnelle, le Dr Laberge était reconnu pour son souci de l'éthique professionnelle, ce qui fait de lui un modèle pour la nouvelle génération.



Dr Jean-Luc Laberge, récipiendaire du Mérite du CIQ

RÉCIPIENDAIRE DU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE : DR JOSEPH BÉLANGER

Le Temple de la renommée de la médecine vétérinaire vise à reconnaître un médecin vétérinaire retraité dont la carrière a été empreinte d'un dévouement remarquable. Il vise à honorer les médecins vétérinaires qui se sont démarqués dans leur communauté, notamment par leur souci d'entraide envers leurs collègues et une disponibilité exemplaire envers leur clientèle.

Les médecins vétérinaires qui seront intronisés au Temple auront fait preuve d'une éthique professionnelle remarquable et d'une qualité notable et supérieure dans l'ensemble de leurs actes professionnels. Ils auront aussi montré un engagement social particulier dans leur milieu.



Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, Dr Joseph Bélanger, récipiendaire du Temple de la renommée de la médecine vétérinaire et son fils, le Dr Pierre Bélanger

C'est avec une grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre a décerné le mérite du Temple de la renommée de la médecine vétérinaire 2012 au Dr Joseph Bélanger le vendredi 9 novembre dernier.

Le Dr Bélanger a obtenu un doctorat en médecine vétérinaire à l'Université de Montréal en 1963.

Jeune diplômé, il s'établit à Plessisville et commença sa pratique dans le secteur des grands animaux. Il travailla seul pendant une dizaine d'années avant de s'associer — il faisait alors partie des premiers médecins vétérinaires du Québec à favoriser le regroupement de médecins vétérinaires praticiens. Bien déterminé à contribuer à la croissance de la productivité des éleveurs québécois en réduisant les pertes causées par la maladie dans les troupeaux laitiers du Québec, le Dr Bélanger milita pour le regroupement et le partage de connaissances.

De son action est née l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) en 1969, qu'il présida jusqu'en 1975.

Il poursuivra ses actions et ses interventions afin de mettre sur pied un programme favorisant une meilleure utilisation des ressources agricoles et une réduction des pertes. C'est ainsi qu'en 1971 le gouvernement créait le programme de l'Assurance-santé animale contributive (ASAC), dont le Dr Bélanger était le signataire au nom de l'AMVPQ.

Ce programme novateur unique au monde modifia la médecine vétérinaire en milieu rural. Chaque ferme pouvait recevoir un service vétérinaire à un prix abordable peu importe la région. Ainsi, une meilleure utilisation des services et des médicaments vétérinaires permit de garantir aux consommateurs des aliments d'origine animale de qualité.

L'année suivant la création du programme de l'ASAC, le Dr Joseph Bélanger signa la création du Centre de distribution des médicaments vétérinaires (CDMV). Les objectifs du centre étaient l'emploi rationnel des médicaments vétérinaires, l'usage contrôlé des médicaments pour la protection de la santé publique de même que la réduction et l'uniformité du prix des médicaments pour l'ensemble des producteurs québécois.

L'engagement professionnel du Dr Bélanger s'est poursuivi pendant de nombreuses années. Il a notamment été délégué de l'AMVPQ de 1975 à 1977 pour la région 03 et a siégé au conseil d'administration de l'OMVQ de 1975 à 1979, où il a joué un rôle important dans les dossiers relatifs à la formation continue et à l'utilisation judicieuse des médicaments. De 1978 à 1981, il a siégé au comité d'inspection professionnelle de l'Ordre et a agi à titre d'inspecteur pour le secteur des grands animaux. Par la suite, de 1980 à 1985, il a siégé au comité d'admission à la pratique vétérinaire. En 1988, il fonde la Clinique vétérinaire de l'Érable et y travaillera jusqu'à sa retraite en 2000.

La carrière du Dr Bélanger est marquée par le dévouement auprès de ses pairs, des producteurs, de sa communauté, de ses collègues et sa famille. À son engagement professionnel exemplaire se greffe un engagement social aussi riche.

Tout au long de sa fructueuse carrière, il a contribué de façon remarquable à l'amélioration de la santé des troupeaux au Québec et à l'instauration de structures, organismes et programmes assurant l'accessibilité à des soins de qualité pour tous les producteurs du Québec.

Homme dynamique et visionnaire, il a fait preuve d'un dévouement exemplaire en soutenant constamment la collectivité. Il marqua ses collègues de travail par son éthique professionnelle, sa franchise et sa volonté de vouloir transmettre ses connaissances et son expérience aux générations qui lui succèdent. Il marqua sa famille par sa présence malgré ses multiples occupations et par ses valeurs humaines.

PREMIÈRE RÉCIPIENDAIRE DU PRIX D'EXCELLENCE TSA : MME JOSÉE LANGLOIS

Les techniciens et techniciennes en santé animale (TSA) du Québec mettent à profit leurs connaissances et leurs compétences afin de soutenir les médecins vétérinaires et ainsi améliorer la qualité de vie et la santé des animaux. Ils travaillent chaque jour afin d'offrir au public un service de la plus grande qualité qui soit.

Le Prix d'excellence TSA décerné par l'OMVQ vise à honorer la contribution et l'apport des techniciens et techniciennes en santé animale du Québec qui ont contribué de façon exceptionnelle à la prestation de services de qualité au public.

Ce prix est remis chaque année à un ou une TSA dont les initiatives et les actions ont eu une incidence significative sur la qualité des soins et des services donnés par l'établissement vétérinaire ou par l'organisme.

C'est avec une grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre a décerné le Prix d'excellence TSA 2012 à Mme Josée Langlois le vendredi 9 novembre dernier.

Mme Langlois, technicienne en santé animale au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) depuis 24 ans, travaille en anesthésie. Elle participe quotidiennement à la gestion et à la surveillance des cas anesthésiés, et ce, autant chez les grands que les petits animaux. Elle se distingue par la qualité de son travail. Elle a acquis une incroyable maîtrise des gestes techniques de l'anesthésie. À titre d'exemple, bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'individus sur la planète capable de poser un cathéter artériel sur un furet, Mme Langlois le fait !

D'une efficacité redoutable, elle fait également preuve d'un dévouement exemplaire envers ses patients et démontre toujours beaucoup de patience à l'endroit de ses collègues. Ses collègues et supérieurs considèrent que Mme Langlois est de toute évidence la référence en matière de qualité des soins anesthésiques techniques au Québec.

Elle soutient la formation et le développement des compétences des médecins vétérinaires du Québec et des TSA en anesthésie depuis 1988, et contribue ainsi à l'amélioration de la qualité des soins anesthésiques au Québec. Dotée d'une grande compassion envers les animaux, elle veille à leur bien-être jour après jour grâce à l'analgésie.

Pour sa contribution exceptionnelle à la protection du public, à l'amélioration des services donnés par le CHUV, à l'enrichissement des connaissances et au développement des compétences des médecins vétérinaires et des TSA du Québec, l'Ordre lui a rendu un vibrant hommage et lui a décerné le premier Prix d'excellence TSA, qui marque un jalon dans notre histoire.



M. Dany Ménard, président de l'Association des techniciens en santé animale du Québec, Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, Mme Josée Langlois, récipiendaire du Prix d'excellence TSA 2012 et Dr Yves Rondenay



Mme Josée Langlois, récipiendaire du premier Prix d'excellence TSA de l'histoire

RÉCIPIENDAIRES DES MÉRITES DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de son 71^e congrès, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a rendu hommage aux médecins vétérinaires qui ont été reconnus par les différentes associations et par la Faculté au cours de la dernière année. Ainsi, le vendredi 9 novembre dernier, l'Ordre félicitait les membres qui suivent pour leur apport à la profession.

Félicitations à ces lauréates et lauréats qui contribuent à soutenir le développement de la médecine vétérinaire au Québec. Vos réalisations sont source d'une grande motivation.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE VÉTÉRAIRE QUÉBÉCOIS



Dr Émile Bouchard, récipiendaire du prix Victor-T.-Daubigny

ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉ- RINAIRES DU QUÉBEC



Dr Claude Martineau, récipiendaire du prix Damase-Généreux

ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉRAIRES PRATICIENS DU QUÉBEC



Dr Émile Bouchard, récipiendaire du Prix d'excellence 2012

ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN SANTÉ ANIMALE DU QUÉBEC



Dre Claire Bariteau, récipiendaire du Mérite pour le médecin vétérinaire ayant le plus contribué au développement des TSA

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRAIRE



Dre Joane Parent, récipiendaire du Prix Merial d'excellence en enseignement clinique

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRAIRE



Dre Kate Alexander, récipiendaire du Prix Pfizer Carl J. Norden d'excellence en enseignement

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRAIRE



Dre Marie-Claude Blais, récipiendaire du Prix du meilleur enseignant de première à quatrième année offert par les étudiants de l'Association canadienne des médecins vétérinaires

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRAIRE



Dr Bertrand Lussier, récipiendaire du Prix d'excellence Pfizer pour la recherche

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRAIRE



Dre Anne Letellier, récipiendaire du Prix d'excellence Vétoquinol pour la recherche

Concours photo 2012 : une année de grands crus!

À nouveau cette année, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a organisé un concours photo et il a invité tous les médecins vétérinaires et leurs clients à y participer. Une fois de plus, les photographes amateurs ont soumis des œuvres d'une très grande qualité dans les trois catégories suivantes :

- « Le travail du médecin vétérinaire au quotidien »;
- « L'animal dans toute sa splendeur »;
- « L'importance des animaux dans nos vies ».

Plus de 230 photos ont été soumises à l'Ordre!

Le jury était composé de représentants de trois partenaires de la profession, soit Bayer, La Personnelle et Lozeau. De plus, toutes les photos reçues ont été présentées aux participants du congrès 2012 et tous les congressistes étaient invités à voter pour leur coup de cœur. La participation a été très grande cette année. Nous tenons, d'ailleurs, à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part au concours ainsi que nos partenaires. Ils ont permis d'illustrer de belle façon le lien privilégié qui unit le médecin vétérinaire, l'humain et l'animal.

Grand prix catégorie « Le travail du médecin vétérinaire au quotidien »



« Une chance que j'étais là »
Dre Heather C. Ross
Prix : un montant de 250 \$

Grand prix catégorie « L'animal dans toute sa splendeur »



« L'appel de la lumière »
Dre Manon Ouellette
Prix : un montant de 250 \$

Grand prix catégorie « L'importance des animaux dans nos vies »



« Vite au poulailler »
Dre Nathalie Bousquet
Prix : un montant de 250 \$

Prix « Coup de cœur »



« Consultation entre collègues »
Dre Manon Lever
Prix : un montant de 250 \$

Les partenaires du concours photo 2012



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise



Bayer HealthCare
Santé animale

Lozeau
L'EXPERIENCE PHOTO VIDEO

Merci aux EXPOSANTS du congrès 2012

Abaxis Animal Health
Acier inoxydable Den-Mar Inc.
Anima-Québec
ATSAQ
Aventix
Banque Nationale Groupe Financier
Banque Scotia
Bayer Animal Health
Bell Mobilité
Benson Medical Industries inc.
Bio Agri Mix LP
Bioniche Animal Health
BMO Nesbitt Burns
Boehringer Ingelheim Canada
Borderlink Vet supplies
Cabinet d'assurance Banque Nationale
Canadian Veterinary Imaging Inc.
CDMV
Central Sales Ltd
Centre vétérinaire DMV
CEVA Animal Health Inc.
Christie InnoMed Inc.
Communications SRP Inc.
Crémanimo Inc.
DGF
Dispomed
Elanco Sante Animale
Faculté de médecine vétérinaire
Fonds de solidarité FTQ
Hill's Canada
Hitachi Aloka
Hôpital Vétérinaire Rive-Sud
IDEXX Laboratories Canada
Incimal inc.
La Capitale assurances générales
La Personnelle, assurances générales

Les Entreprises Damris Inc.
Librairie Médicale et Scientifique inc.
MAPAQ
Mc Carthy & sons
Mecalab
Medi-Cal Royal Canin
MediCapital
Merck Santé animale
Merial Canada Inc.
Modern Veterinary Therapeutics
Mondou
MTM - Médical Tronik
Multi-Services Vétérinaires
Nestlé Purina
Nisancos inc.
Novartis Animal Health Canada
P&G Soins des Animaux
Petsecure
Pfizer Santé animale
Réseau secours animal
Samson Odeurs Spécialité
S.E.C. Repro Inc.
Service Dentaire Capital Inc
Société Ident-Trac Inc
Solutions Asentri
Solutions Moneris
Universal Imaging, Inc.
UXR Inc.
Vet Novations
Vet-surge
Virbac Animal Health
Wahl Canada Inc.
Zoothérapie Québec

Rendez-vous les 7, 8 et 9 novembre 2013

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
JANVIER 2013		
Sites variés	Séminaires offerts en janvier - Gastro-entérologie (Lac Tahoe, Nevada) - Cas de médecine interne et chirurgie (St-Thomas, Îles Vierges)	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Le 10 janvier Las Vegas, Nevada	Atelier pratique Neurologie : « le diable est dans les détails » Dr Donald Levesque	Western Veterinary Conference (WVC) à l'Oquendo Center T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.oquendocenter.org/veterinary
Du 15 au 18 janvier Banff, Alberta	Congrès annuel	Banff Pork Seminar T : 780 492-3651 · F : 780 492-5771 info@banffpork.ca · www.banffpork.ca
Du 17 au 19 janvier Saskatoon, Saskatchewan	Congrès annuel	Western Canadian Association of Bovine Practitioners (WCABP) T : 866 269-8387 · F : 306 956-0607 info@wcabp.com · www.wcabp.com
Les 18 et 19 janvier Saint-Hyacinthe, Québec	Laboratoire de dentisterie équine Dr Tilman Simon Dr Ruedi Steigner Mme Suzie Lachance M. Jacques Leclair	Association des vétérinaires équins du Québec (AVEQ), à la Faculté de médecine vétérinaire Contact : Dr Michel Savard Réservation : misavardvet@hotmail.com
Du 19 au 23 janvier Orlando, Floride	Congrès annuel	North American Veterinary Conference (NAVC) T : 800 756-3446 poste 795 www.navc.com/navc-conference.html
Du 19 au 23 janvier Hanovre, Allemagne	Congrès annuel	International Embryo Transfer Society (IETS) www.iets.org/2013/index.asp
Du 24 au 26 janvier Toronto, Ontario	Congrès annuel	Ontario Veterinary Medical Association (OVMA) T : 905 875-0756 ou 800 670-1702 F : 905 875-0958 ou 877 482-5941 info@ovma.org · www.ovma.org
Du 27 au 29 janvier San Diego, Californie	Congrès annuel	National Mastitis Council (NMC) T : 608 848-4615 · F : 608 848-4671 nmc@nmconline.org · http://nmconline.org/meetings.html
Du 27 au 29 janvier Oranjestad, Aruba	Symposium annuel	American Association of Equine Practitioners (AAEP) T : 800 443-0177 (Canada) F : 859 233-1968 aaepoffice@aaep.org www.aaep.org/symposium15.htm
FÉVRIER 2013		
Sites variés	Séminaires offerts en février - Urgentologie : les 24 premières heures (Steamboat Springs, Colorado) - Cardiologie (Argentine et Patagonie)	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Du 10 au 14 février Park City, Utah	ContinuEd Veterinary Ski Symposium	ContinuEd T : 800 539-7395 ou 206 230-8363 F : 206 230-8359 info@continued-ed.com · www.continued-ed.com
Le 16 février Las Vegas, Nevada	Atelier pratique : Orthopédie Dr Malcolm Ness	Western Veterinary Conference (WVC) à l'Oquendo Center T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.oquendocenter.org/veterinary
Les 16 et 17 février Toronto, Ontario	Atelier d'acupuncture Types musculosquelettiques et neurologiques Dre Linda Boggie	Association des Vétérinaires Acupuncteurs du Canada (AVAC) Contact : Marie-Eve Brunet office_avac@videotron.ca Note : un maximum de 6 heures de formation continue dans la catégorie « vulgarisation » pourra être reconnue pour les participants

FÉVRIER 2013

Le 17 février Laval, Québec	Colloque : médecine féline Dre Marie-Claude Bélanger Dre Marilyn Dunn Dre Catherine Lapointe Dre Marie-Ève Nadeau	Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux (AMVQ) T : 450 963-1812 ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca · www.amvq.qc.ca
Du 17 au 20 février Las Vegas, Nevada	Congrès annuel	Western Veterinary Conference (WVC) T : 702 739-6698 · F : 702 739-6420 www.wvc.org
Du 24 au 28 février Bretton Woods, New Hampshire	Northern New England Veterinary Alpine Symposium	Contact : Dr Paul Coviello bonairesun@aol.com www.VeterinarySkiMeeting.com
Le 27 février Ottawa, Ontario	Journée thématique Endoscopie Dr Clarence Rawlings	Ottawa Academy of Veterinary Medicine (OAVM) info@oavm.org

MARS 2013

Sites variés	Séminaires offerts en mars - Gestion des problèmes antérieurs au diaphragme (Palm Springs, Californie) - Médecine interne (Barbades) - Urgentologie : les 24 premières heures (Boston) - Le monde des boiteries (Ambergris Caye, Belize)	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Las Vegas, Nevada	Ateliers offerts en mars - Trucs et principes de chirurgie - Chirurgie générale pour les praticiens - Diagnostic et gestion chirurgicale de la dysplasie de la hanche juvénile	Western Veterinary Conference (WVC) à l'Oquendo Center T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.oquendocenter.org/veterinary Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Du 2 au 5 mars San Diego, Californie	Congrès annuel	American Association of Swine Veterinarians (AASV) T : 515 465-5255 · F : 515 465-3832 aasv@aasv.org · www.aasv.org/annmtg
Du 2 au 7 mars Maui, Hawaii	ContinuEd Hawaii Veterinary Symposium	ContinuEd T : 800 539-7395 ou 206 230-8363 F : 206 230-8359 info@continued.com · www.continued-ed.com
Du 6 au 9 mars Auckland, Nouvelle-Zélande	Congrès annuel	World Small Animal Veterinary Association (WSAVA) T : +64 9 360 1240 · F : +64 9 360 1242 wsava@tcc.co.nz · www.wsava2013.org
Du 9 au 16 mars Park City, Utah	Congrès annuel	Veterinary Orthopedic Society (VOS) T : 517 381-2468 · F : 517 381-2468 Contact : Maralyn Probst secretary@vosdvm.org · www.vosdvm.org
Du 14 au 17 mars Phoenix, Arizona	Congrès annuel	American Animal Hospital Association (AAHA) T : 303 986-2800 · F : 303 986-1700 info@aahanet.org · www.aahanet.org
Le 17 mars Laval, Québec	Colloque Le système myoarthrosquelettique Dr Jacques Dupuis Dr B. Duncan X. Lascelles	Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux (AMVQ) T : 450 963-1812 ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca · www.amvq.qc.ca
Le 20 mars Ottawa, Ontario	Journée thématique Médecine et comportement félin Dre Susan Little	Ottawa Academy of Veterinary Medicine (OAVM) info@oavm.org

TOUS LES SECTEURS

- **Du 12 au 15 juin 2013**, participez au congrès annuel de l'American College of Veterinary Internal Medicine (ACVIM) qui se déroulera à Seattle, WA. Pour plus d'information, consultez le site Internet www.ACVMForum.org
- **Du 10 au 13 juillet 2013**, rencontrez les confrères et consœurs canadiens à Victoria, BC lors du congrès de l'Association canadienne des médecins vétérinaires. Surveillez le site de l'ACMV pour plus d'information : <http://veterinairesauCanada.net/professional-convention.aspx>
- **Du 19 au 23 juillet 2013**, planifiez un congrès très animé avec l'American Veterinary Medical Association. Cette année, l'association vous donne rendez-vous à Chicago. Vous pourrez consulter le programme sur le site Internet <https://www.avma.org/events/convention/>
- **Du 17 au 20 septembre 2013**, assistez au congrès vétérinaire mondial qui aura lieu à Prague en République Tchèque. Pour plus d'information, visitez le www.wvc2013.com/en/welcome



Logi
Vet

La nouvelle version de LogiVet 2.2 est maintenant disponible

Gestion des taxes simplifiée

Nouveautés

- Gérez vous-même les taxes
- Définissez à l'avance les nouvelles taxes applicables
- Gérez les exceptions de taux de taxes par client
- Appliquez des taux de taxes en fonction du lieu de résidence

Modifications au régime de la TVQ en 2013

La nouvelle version LogiVet 2.2 vous permettra de programmer à l'avance la nouvelle TVQ en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013.

Pour plus de détails, consultez notre site web.
www.solutionsvet.ca



Solutions Vet

1 877 636-5999
www.solutionsvet.ca

Il ne faut pas se fier aux apparences : vos nouveaux voisins pourraient vous réserver des surprises.



La leptospirose est un sujet de préoccupation croissant dans de nombreuses régions du Canada. Se cache-t-elle dans la cour de vos clients?

Essayez **Vanguard® L4** et offrez ainsi une protection douce et efficace contre 4 sérovars de *Leptospira*.

L'organisation et le contrôle des pratiques vétérinaires changent, comment s'y adapter et quelle stratégie adopter?

Par Suzie Prince, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire de l'Ordre

Cet article résume l'atelier organisé par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec le 8 novembre dernier dans le cadre du programme professionnel de son 71^e congrès. Il résume les propos tenus par le modérateur, le Dr Jean Gauvin, par le conférencier invité, M. Dominic Deneault, associé principal chez TREBORA Conseil et par les six invités.



Sur la photo : Dr Jean Gauvin, Dr Martin Godbout, Dr Michel Gosselin, Dr Yves Gosselin, Dr Jean Moreau, Dr Alain Aspirault et Dre Mélissa Blackburn

La médecine vétérinaire a évolué de façon spectaculaire au cours des vingt dernières années. Majoritairement constituée de pratiques solos dans les années 80, incluant bon nombre de praticiens travaillant à même un espace aménagé dans leur résidence personnelle, la profession s'est spécialisée et les médecins vétérinaires se sont regroupés formant des établissements de plus en plus importants et disposant d'équipements spécialisés de pointe pouvant ainsi offrir des soins et des traitements plus complexes.

Alors que dans les années 80 les soins spécialisés étaient uniquement offerts à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe, la population et les professionnels ont maintenant accès à des soins spécialisés également offerts par les centres de référence privés situés à Montréal, Québec, sur la Rive-Nord de Montréal et sur la Rive-Sud de Montréal.

Si à l'époque les services d'urgence étaient rudimentaires et dispensés par quelques professionnels dévoués sans l'aide de personnel de soutien, force est de constater qu'aujourd'hui la population a accès à des services d'urgence dans toutes les régions du Québec et généralement 24 heures sur 24 et 365 jours par année. Les services sont dispensés par des équipes et les médecins vétérinaires concluent des ententes entre eux pour offrir des services d'urgence de grande qualité.

Les normes d'exercice et la technologie ont également évolué, engendrant d'importants investissements de la part des praticiens. Le regroupement des professionnels était alors incontournable et nécessaire. Nous comptons aujourd'hui des établissements vétérinaires comptant plus de cent employés, occupant une superficie pouvant atteindre 30 000 pieds carrés.

L'entrée en vigueur du Règlement sur l'exercice de la profession de médecin vétérinaire en société en juillet 2008 donna l'opportunité aux médecins vétérinaires d'exercer en société. Ce nouveau mode d'organisation a provoqué de multiples transformations au sein des pratiques et nous assistons à d'importants changements dans l'organisation des pratiques depuis un an. De grands regroupements s'organisent prévoyant compter entre 10 et 25 établissements, une coopérative a vu le jour et des grandes entreprises canadiennes et américaines souhaitent acquérir des établissements vétérinaires au Québec. Les fusions se multiplient, les centres spécialisés se développent, le nombre de praticiens solos diminue, le contrôle des pratiques se modifie et plusieurs propriétaires souhaitent vendre leur établissement alors que la relève n'est pas toujours préparée à assumer les responsabilités qui incombent aux propriétaires d'établissements ou n'est pas capable d'investir les sommes nécessaires pour acquérir les actions des propriétaires actuels.

Le secteur est en pleine mutation et d'autres changements se préparent. Tous les médecins vétérinaires du Québec doivent comprendre ces changements de manière à pouvoir s'y préparer, tant au niveau personnel que professionnel. Dans ce contexte, tous les établissements vétérinaires devront définir une stratégie permettant d'assurer leur développement et leur succès.

La situation qui prévaut au Québec est similaire à celle des autres provinces canadiennes. En effet, les fusions d'établissements vétérinaires se multiplient dans l'Ouest canadien et dans les Maritimes. Une coopérative regroupant plusieurs établissements du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse a également vu le jour. Cependant, les grandes compagnies étrangères ont déjà procédé à des acquisitions d'établissements vétérinaires dans les autres provinces, que ce soit l'entreprise Banfield qui appartient à Mars Waltham possédant également Royal Canin ou VCA Animal Hospitals propriété de Antech qui compte 800 hôpitaux vétérinaires aux États-Unis et qui a fait récemment l'acquisition de AVC qui détenait 45 cliniques vétérinaires en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario ou encore la compagnie Vet Strategy qui compte maintenant 134 établissements vétérinaires dont 13 cliniques dans les Maritimes.

Les médecins vétérinaires du Québec, à l'instar des autres professionnels québécois, luttent pour conserver le contrôle de leurs pratiques. La réglementation a servi de rempart jusqu'à ce jour puisque 100 % des droits de vote rattachés aux actions ou parts sociales des sociétés doivent être détenus par des médecins vétérinaires et/ou des personnes morales, des fiducies ou toute autre entreprise dont les droits de vote rattachés aux actions, parts sociales ou autres titres de participation sont détenus à 100 % par au moins un médecin vétérinaire. Toutefois, le jour où ces grandes entreprises réussiront à contourner la réglementation est prochain. L'environnement change et les médecins vétérinaires doivent s'y adapter et ajuster leurs stratégies.

Une réflexion stratégique doit se faire. L'analyse du marché impose une révision du positionnement et de la stratégie de développement afin que chacun puisse survivre et tirer avantage de ce nouvel environnement. Créer de la valeur et avoir une pratique florissante dans un environnement qui se consolide et qui compte de grandes sociétés est possible. La loi du marché nous rappelle que nous ne pourrons freiner éternellement la pénétration du marché québécois par des grandes sociétés étrangères. La tendance est lourde, peu importe le secteur d'activités. On doit alors se questionner sur les facteurs clés de succès des entreprises qui croissent et créent de la valeur afin d'opter pour une stratégie gagnante, peu importe la grosseur de notre pratique.

Lors de la conférence, M. Deneault a rappelé à l'auditoire qu'une entreprise qui croît est toujours une entreprise difficile pour les systèmes, les gens et l'organisation. Il a présenté les résultats des recherches effectuées auprès des entreprises ayant connu du succès et a dévoilé les 15 défis qu'ont relevés les leaders des entreprises qui ont enregistré une croissance soutenue et qui ont créé de la valeur, soit :

LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DES CHAMPIONS QUÉBÉCOIS ET LES 15 DÉFIS DE LA CROISSANCE CRÉATRICE DE VALEUR

Les 5 défis du cœur (L'engagement) :

L'engagement est important. Le leader devra mobiliser et favoriser l'engagement des gens. Les employés doivent être motivés par autre chose que le salaire. Les cinq défis de l'engagement sont :

1. Promouvoir **l'excellence**.
2. Canaliser les **passions au travail**.

3. Faire preuve de **persévérance**, de ténacité dans l'atteinte d'un rêve.
4. Exiger l'adhésion aux **valeurs de l'entreprise**. Les employés et partenaires qui n'y adhèrent pas sont invités à quitter l'organisation.
5. Établir une **discipline** collective dans l'exécution.

Les 5 défis de l'esprit (La stratégie) :

La stratégie visera à créer, renouveler et améliorer le modèle d'affaires de l'établissement vétérinaire.

1. Créer de la **valeur**.
2. Articuler une **vision et des objectifs** clairs.
3. Définir des **avantages concurrentiels** durables.
4. Se positionner dans une chaîne de valeur.
5. Démontrer un appétit pour le **risque stratégique**.

Les 5 défis du corps (La capacité) :

L'entreprise doit encadrer l'exécution et renforcer ses capacités au quotidien.

1. Bâtir une solide **image de marque**.
2. Attirer, développer et **conserver les talents**.
3. **Innover** sans relâche sur tous les fronts.
4. **Gérer les acquisitions**.
5. Augmenter la **productivité**.

DEUX PERSONNALITÉS ESSENTIELLES À L'EXCELLENCE COLLECTIVE

Deux personnalités essentielles à l'excellence doivent cohabiter dans l'entreprise, soit le perfectionniste et le pragmatique. Le perfectionniste est le leader des organisations qui créent de la valeur. Il est exigeant, voire un éternel insatisfait. Il pousse constamment l'organisation et n'arrête jamais. Il maximise sans cesse et souhaite toujours plus et toujours mieux. Il souffre devant la défaite et ne s'accorde pas le droit à l'erreur. Le compromis le répugne. Il est exigeant envers les autres et envers lui-même. De son côté, le pragmatique fait son possible et s'accommode du compromis, si nécessaire. Il se satisfait de ce qui répond aux attentes et accepte l'échec. Il est plus serein que le perfectionniste.

TROIS TYPES D'INDIVIDUS DANS LES ORGANISATIONS

Dans une entreprise il y a trois types d'individus : les passionnés (obsessifs ou harmonieux), les motivés et les morts vivants.

Les passionnés obsessifs sont les workolics, ceux qui ne décrochent jamais. Ils sont animés par une pression de performance qui vient de

l'extérieur, donc une motivation extrinsèque. Ils sont motivés par l'argent, la récompense, l'évaluation de rendement, l'évitement de la perte, la reconnaissance, etc. Ces individus sont souvent des personnes à risque à l'égard de l'épuisement professionnel.

Les passionnés harmonieux sont des individus qui sont animés par une motivation intrinsèque. Ils aiment travailler. Ils sont centrés sur le plaisir d'apprendre, de se dépasser, de créer et de relever des défis. Travailler est un plaisir et ils sont animés par la croissance de l'organisation et l'amélioration des processus. Ils poussent toujours l'organisation à aller plus loin.

Les motivés font bien leur travail.

Les morts vivants attendent leur paie. Dans les entreprises performantes ces individus doivent être éliminés parce qu'ils démotivent les passionnés et les éteignent. Ils tirent les organisations vers le bas.

Nous devons chérir les passionnés qui sauront contaminer positivement les motivés.

CRÉER DE LA VALEUR

Afin de se démarquer et croître, un établissement vétérinaire, comme toute autre entreprise, doit créer de la valeur.

Un bénéfice comptable est le résultat entre les revenus et les charges à la fin de l'exercice. L'indice de la valeur économique ajoutée (VÉA) inclut à ce bénéfice comptable le coût de renonciation de l'argent que vous avez investi dans votre établissement vétérinaire. Si vous aviez investi cette somme dans une institution financière, elle aurait généré de l'intérêt. Vous devez donc en tenir compte. La VÉA est donc le bénéfice net d'exploitation après impôt (incluant tous les coûts et l'amortissement moins les frais financiers) moins le coût du capital investi, soit le coût de la dette porteuse d'intérêts et le coût de renonciation du capital.

Vous devez vous questionner sur la rentabilité de votre établissement vétérinaire et vérifier si vous réussissez à créer de la VÉA à la fin de l'année. Dégager un bénéfice comptable à la fin de l'année est bien, mais votre entreprise ne fait que respirer. Votre établissement vétérinaire sera en santé si vous êtes capable de dégager de la VÉA à la fin de l'année.

Selon les recherches effectuées par M. Dominic Deneault, une entreprise sur 10 crée réellement de la valeur. Les entreprises

qui créent de la valeur enregistrent un taux de croissance de 15 % par année en moyenne et leur chiffre d'affaires double en cinq ans. Ces entreprises ont un véritable avantage concurrentiel sur le marché.

Créer de la valeur est important. L'actionnaire de l'établissement vétérinaire doit faire plus d'argent que l'employé compte tenu de ses responsabilités, sans quoi la relève ne sera pas intéressée. Sans valeur ajoutée, nous aurons une économie de salariés et non de propriétaires.

ARTICULER UNE VISION ET DES OBJECTIFS CLAIRS

Où voulons-nous être dans 10 ans?

Encore trop d'établissements vétérinaires travaillent au jour le jour sans vision et n'ayant pas identifié où ils veulent être dans 10 ans. Le dirigeant doit effectuer une réflexion stratégique et se questionner sur l'avenir de son établissement. Une fois cette vision établie, il devra identifier quels sont les objectifs que l'organisation doit se fixer annuellement pour y parvenir. D'année en année, le dirigeant doit prendre le temps d'évaluer sa position et de tenter d'identifier des objectifs pour l'année suivante afin d'atteindre ses objectifs. Il doit avoir un plan et ainsi faire progresser son établissement. Les entreprises qui tirent leur épingle du jeu ont la capacité de se projeter dans le futur. Cette projection rend leur plan d'action plus ambitieux, plus agressif et ils savent où ils s'en vont.

DÉFINIR DES AVANTAGES CONCURRENTIELS DURABLES

L'établissement vétérinaire doit offrir à ses clients une valeur perçue supérieure à celle de ses concurrents. Ces avantages concurrentiels peuvent être multiples : fiabilité, qualité des conseils, relation de confiance, personnes clés, activités à valeur ajoutée, valeurs de l'établissement, relations harmonieuses, services innovants, produits innovants, respect des engagements, qualité du suivi médical, qualité de la relation personnalisée avec le client, rapidité du service, etc.

L'entreprise qui connaît le succès a un avantage concurrentiel et doit le maximiser.

Si votre établissement vétérinaire ressemble à tous les autres vous pourrez dégager un bénéfice comptable, mais vous ne créerez pas de la valeur. Vous ne serez donc pas armé pour dominer votre marché et faire face à une

forte concurrence. Les grandes organisations et les sociétés étrangères vont vous heurter de plein fouet.

Vous devez bâtir une image de marque pour votre établissement. Vous souhaitez être reconnus pour quoi?

LES TROIS MODÈLES D'AFFAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES

Si vous voulez survivre et croître dans cet environnement en pleine mutation, vous devez définir votre modèle d'affaires et opter pour une des trois stratégies gagnantes, soit :

- L'excellence opérationnelle
- La proximité client
- Le leadership de spécialité

Vous ne pourrez survivre à un géant américain ou canadien ou même à un grand regroupement vétérinaire si vous n'avez pas pris le temps de bien analyser vos avantages concurrentiels et aligner vos opérations sur ces derniers.

Vous devez dès maintenant étudier votre organisation et choisir vers quel modèle vous voulez tendre.

Il existe trois grandes stratégies, trois modèles d'affaires reconnus, soit :

1. La proximité du client

La stratégie de proximité du client repose sur une volonté de répondre avec précision aux attentes du client en vue de le fidéliser. Vous développez une loyauté et une relation à long terme avec le client. Vous répondez rapidement à ses besoins et vous optez pour une approche personnalisée. Vous tentez d'être un guichet unique pour le client et intégrez des services afin de répondre à tous ses besoins (soins, prévention, alimentation, articles, comportement, service à domicile, etc.). La clinique de quartier bien engagée dans son milieu qui connaît parfaitement chacun de ses clients a une excellente stratégie. Fidéliser le client par une relation personnalisée de proximité est une approche gagnante. Elle exige peu d'investissement, mais beaucoup de temps.

2. Le leadership produit/service

La stratégie de leadership scientifique ou médical repose sur une expertise médicale poussée, la technologie à la fine pointe et la commercialisation rapide des innovations. L'entreprise progresse rapidement et rend les technologies et services obsolètes assez rapidement. L'entreprise pousse la connaissance, les spécialités, la recherche et innove. Ses capacités de diagnostic et d'intervention spécialisée sont reconnues et elle développe une image de marque pour des solutions, services ou produits hautement spécialisés. Les centres de référence en médecine vétérinaire en sont un exemple éloquent.

3. L'excellence opérationnelle

La stratégie de l'excellence opérationnelle repose sur la capacité à fournir au client des services à prix concurrentiels prodigués de façon efficace. L'excellence opérationnelle revient à privilégier certains processus. Les processus seront efficaces, les prix plus bas et les actifs seront utilisés à pleine capacité. En optimisant les processus et les opérations, les coûts d'opération diminueront et les prix pourront faire de même. À titre d'exemple, le partage de services entre établissements vétérinaires (équipements ou services spécialisés, comptabilité, marketing, urgences) et les regroupements d'achats sont des stratégies porteuses.

Des modèles hybrides de ces trois stratégies sont évidemment possibles, mais vous devez rapidement analyser votre organisation et identifier ses forces afin de convenir du modèle d'affaires optimal.

Si votre entreprise est à peine capable de dégager un profit comptable à la fin de l'année, vous ne pourrez pas financer des acquisitions ou financer un développement. Vous ne favoriserez pas l'acquisition des pratiques par la relève et ne pourrez possiblement pas prendre la relève des propriétaires d'établissements plus importants qui souhaiteront se retirer. Seules les grandes sociétés auront cette capacité financière. Sans création de valeur durable, les établissements vétérinaires québécois seront condamnés. De façon globale pour la profession, se doter de modèles d'affaires qui créent de la valeur et se doter d'avantages concurrentiels est prioritaire. Le rempart de la réglementation actuelle est faible et ce rempart temporaire ne saura préserver les établissements si ces derniers ne sont pas d'importants créateurs de valeur. Sans cela, nous reviendrons comme par le passé à une économie de porteurs d'eau plutôt que de propriétaires. C'est un

grand risque auquel toutes les professions s'exposent. Les investisseurs étrangers sont intéressés et il est risqué que ces derniers prennent le contrôle des établissements que nous avons si durement bâtis et que nous devenions des travailleurs de ces derniers. Pour prévenir la perte de nos fleurons et de nos richesses, nous devons avoir des avantages concurrentiels perçus par nos clients et être maîtres dans un des trois modèles d'affaires. En créant de la valeur et en réinjectant cette valeur dans l'entreprise, nous

pourrons faire croître nos établissements vétérinaires, financer la relève qui souhaite acquérir nos pratiques, et préserver le contrôle de nos établissements.

Tant que nous répondrons aux besoins des clients, nous aurons un futur et une pérennité. Une fois que la barrière réglementaire sera franchie, est-ce que nous aurons des établissements vétérinaires assez forts au Québec pour pouvoir concurrencer les Américains ou les

Chinois? La question demeure entière. C'est à chacun de se préparer et d'adopter rapidement une stratégie et un modèle d'affaires lui permettant de survivre et de croître dans cet environnement en pleine transformation. **Ignorer ces changements et la venue prochaine de grands joueurs sur le marché serait une grave erreur. Le libre marché favorise les organisations performantes. Soyons performants et stratégiques!**

Une nouvelle association de médecins vétérinaires voit le jour au Québec

Par Dr Yovan Morin, m.v.

À la suite de son assemblée fondatrice tenue au Cégep de La Pocatière les 31 mai et 1^{er} juin derniers, la toute nouvelle **Association québécoise des médecins vétérinaires enseignant en techniques de santé animale (AQMVET)** a pris son envol. De par sa nature, cette association professionnelle est à la fois une nouvelle association de professeurs enseignant au niveau collégial ainsi qu'une nouvelle association de médecins vétérinaires.

Regroupant les médecins vétérinaires des sept collèges de la province de Québec offrant le programme de Techniques de santé animale¹, l'association a pour mission de :

- valoriser la profession de médecin vétérinaire enseignant en techniques de santé animale;
- promouvoir et défendre les intérêts de ses membres;
- promouvoir la qualité de l'enseignement donné aux étudiants en techniques de santé animale;
- favoriser les échanges et la collaboration entre les médecins vétérinaires enseignant en techniques de santé animale;
- contribuer à la valorisation de la profession de technicien en santé animale.

Puisqu'elle constitue avant toute chose une plateforme d'échange et de communication, l'AQMVET créera bien entendu des liens avec les différents intervenants du milieu vétérinaire, soit l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ), les diverses associations vétérinaires ainsi que l'Association des techniciens en santé animale du Québec (ATSAQ).

L'AQMVET espère devenir un partenaire privilégié de chacun de ces organismes afin de collaborer avec eux à la valorisation et à la croissance de la profession vétérinaire.



Le comité exécutif de l'AQMVET est tout à votre disposition :

Son président, le Dr Yovan Morin, m.v., enseignant au Collège Lionel-Groulx ;

Sa vice-présidente, la Dre Marie-Chantal Ouellet, m.v., enseignante au Cégep de Saint-Hyacinthe ;

Son secrétaire général-trésorier, le Dr Gildas Haméon, m.v., enseignant au Cégep de Saint-Félicien. ♦

¹ Collège Laflèche, Cégep de La Pocatière, Cégep de Saint-Félicien, Cégep de Saint-Hyacinthe, Collège Lionel-Groulx, Cégep de Sherbrooke, Collège Vanier.



Photo des membres présents à l'assemblée fondatrice de l'AQMVET au Cégep de La Pocatière les 31 mai et 1^{er} juin 2012.

Première rangée : Dre Marie-Chantal Ouellet, m.v., vice-présidente ; Dr Yovan Morin, m.v., président ; Dr Gildas Haméon, m.v., secrétaire général-trésorier. Deuxième rangée : Dre Nathalie Pelchat, m.v., Dre Annie Bessette, m.v., Dre Sara Varano, m.v. Troisième rangée : Dre Élisabeth Scott, m.v., Dre Annie Ross, m.v. Quatrième rangée : Dre Lynda Desjardins, m.v., Dre Diane Lévesque, m.v., Dre Danielle D'Amours, m.v. Cinquième rangée : Dre Hélène Morrisette, m.v., Dre Isabelle Germain, m.v., Dr Guy Boudreau, m.v.

Sixième rangée : Dre Valérie Deschênes, m.v.

Photo de Dr Julien Dionne, m.v.

Arrêtez d'espérer et commencer à planifier

Par M. Charles Paiement, conseiller en placement

Nous rêvons tous de la retraite, tout particulièrement lorsque nous nous sentons coincés dans nos vies occupées. Oublier l'heure de pointe, le stress constant, la course folle; être finalement libres de concrétiser tous les projets que nous avons toujours voulu faire. Pour profiter d'une retraite parfaite, il faut d'abord réfléchir à un plan bien précis. Mais par où commencer?

La planification de la retraite peut sembler difficile. Pour qu'elle soit réussie, il faut premièrement cerner vos objectifs de retraite. Vous pouvez commencer par vous demander : « À quoi ressemble la retraite de mes rêves? Qu'est-ce que j'aimerais accomplir par-dessous tout lorsque je prendrai ma retraite? De quel montant aurais-je besoin pour y arriver? » Réfléchissez également au moment où vous souhaitez prendre votre retraite et, bien que plus difficile, essayez d'en estimer la durée. Connaître vos objectifs de retraite est essentiel; c'est le fondement même de votre planification.

À CHACUN SON RÊVE DE RETRAITE

L'établissement d'une cible d'épargne pour la retraite constitue en effet une question presque existentielle. Devant l'importance d'une telle tâche, bien des gens se sentent désemparés, et avec raison. D'une part, vous devez réfléchir à vos projets de retraite, au train de vie que vous prévoyez mener pendant cette période et aux imprévus qui pourraient survenir. Cela inclut les problèmes de santé, un élément difficile à évaluer. Il faut également tenir compte de l'augmentation constante du coût de la vie dans vos calculs.

DÉTERMINEZ VOS ATTENTES

D'autre part, vous devriez ensuite faire le point sur votre situation actuelle et la projeter dans le temps. En effet, les calculs d'une cible d'épargne-retraite devraient inclure une prévision des montants que vous recevrez à cette période. Quelles seront vos sources de revenu à la retraite? Il peut s'agir de rentes de retraite



gouvernementales, de régimes complémentaires de retraite, d'épargne personnelle déjà investie, d'immobilier ou d'un emploi occasionnel. Dressez-en la liste pour avoir une vue d'ensemble.

En comparant l'évaluation de vos dépenses à la retraite à celle de vos revenus attendus, vous avez une bonne idée du montant qu'il vous reste à amasser. Après coup, posez-vous la question suivante : « Est-ce que je serai en mesure de concrétiser mes rêves de retraite sur le plan financier? » Comparez le revenu dont vous aurez besoin avec celui que vous recevrez. Y a-t-il un écart entre les deux? Si c'est le cas, quelle est son importance? C'est ce qui vous permettra de déterminer si vos attentes sont réalistes. Une fois cette étape franchie, vous pouvez enfin commencer à cibler les stratégies et les solutions pour concilier votre revenu de retraite en fonction de vos projets pour cette période.

CONSULTEZ VOTRE CONSEILLER

La planification de la retraite constitue une tâche colossale, vous dites ? J'en conviens. Heureusement, c'est ici que votre conseiller devient un précieux allié. Il peut par exemple établir un plan d'épargne, bâtir un portefeuille de placement ou vous conseiller sur le plan fiscal. Il dispose de tous les outils pour effectuer ces calculs plutôt complexes. Prenez également en considération cette astuce : l'outil interactif *Horizon-retraite* produit une estimation de ces montants en quelques minutes seulement. En la consultant, à bnc.ca/retraite, vous pourrez obtenir vos résultats personnalisés dans le confort de votre foyer.

Rappelez-vous, vous n'avez qu'une retraite à vivre et vous voulez, par conséquent, vous assurer de bien vous organiser dès le départ. ♦

Une grande première pour notre profession

Par D^r Michel Pepin, m.v., directeur général de l'AMVQ



**Journée nationale
de la stérilisation
animale au Québec**
26 février 2013

Bien consciente qu'il est nécessaire d'accroître tous ensemble nos efforts pour réduire le nombre d'abandons d'animaux et promouvoir la stérilisation, l'Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux (AMVQ) a décidé de mettre sur pied la toute première journée nationale de la stérilisation animale au Québec.

Cette journée, qui aura lieu le 26 février 2013, a pour but de faire baisser le nombre total d'euthanasies d'animaux non désirés en invitant les Québécois à faire stériliser leurs chats et leurs chiens. Par ailleurs, en limitant les naissances inutiles de chatons et de chiots, nous serons en mesure de faire diminuer, en partie, le nombre inacceptable de bêtes abandonnées et trop souvent euthanasiées.

Cette grande première va ainsi s'inscrire dans un mouvement international, la World Spay Day (WSD), créé en 1995 par la fondation Doris Day et qui se répète chaque dernier mardi de février. Aujourd'hui, des activités liées à la WSD se produisent dans des dizaines de pays comme l'Australie, le Canada, le Costa Rica, le Mexique, le Japon, et même le Ghana. Cette journée a également pour but de sensibiliser les représentants du gouvernement et les élus municipaux à l'importance de voter des lois et des règlements favorisant la stérilisation animale au Québec, en particulier celle des animaux errants ou vivant dans les refuges. Par ailleurs, nous souhaitons que cette prise de conscience annuelle sache convaincre les chefs de file de l'industrie animale d'aider au financement de ces nombreuses activités.

Afin de faire du 26 février 2013 un événement marquant, les intervenants de tous les milieux (médecins vétérinaires, sociétés protectrices des animaux, refuges, associations de défenses des animaux, organismes d'adoption des animaux, municipalités, gouvernements et techniciens en santé animale) sont donc invités à participer.

Nous sommes tous au fait que les médecins vétérinaires du Québec, en raison des faibles coûts qu'ils exigent pour les stérilisations, subventionnent déjà, à longueur d'année, ces interventions chirurgicales afin de les rendre le plus accessible possible. Malgré tout, on estime qu'il y a encore au moins 100 000 chats qui ne sont pas stérilisés — bon nombre de chats vivant dans des refuges ou même à l'extérieur — et, sans doute, des dizaines de milliers de chiens.

Voici donc, sans aucune obligation, quelques exemples d'actions que vous pourriez entreprendre au sein de votre établissement et qui nous ont été suggérées dans un sondage réalisé auprès de propriétaires de cliniques et d'hôpitaux vétérinaires. Nous les avons classées par ordre de préférence :

- Distribuer le tout nouveau dépliant de l'AMVQ en pratique des petits animaux sur la stérilisation;
- Remettre aux médias locaux un communiqué officiel adapté à sa municipalité;
- Tenir des journées portes ouvertes dans les établissements vétérinaires pour expliquer cette procédure chirurgicale;
- Visiter les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la stérilisation;
- Écrire une lettre officielle demandant à ses élus municipaux de voter des règlements incitant les propriétaires d'animaux à stériliser leurs bêtes;
- Promouvoir le nouveau site Internet sur la stérilisation qui sera mis en ligne au cours de cette journée;
- Stériliser des chats ou des chiens appartenant à des refuges ou à des SPA/SPCA locales dans son établissement;
- Stériliser des chats ou des chiens par une SPA ou SPCA locale pour les animaux en adoption;

- Participer à la stérilisation de chats errants en collaboration avec des organismes locaux responsables de la capture;
- Offrir, sous forme de don à un organisme d'aide aux animaux, un certain pourcentage du montant des factures des stérilisations effectuées au cours de cette journée;
- Inciter la clientèle à effectuer un don pour aider à financer la stérilisation de chats de refuges;
- Remettre un cadeau (certificat d'achat, nourriture, micropuces, colliers, etc.) aux propriétaires des animaux qui seront stérilisés au cours de cette journée, en incitant les entreprises à participer;
- Offrir, à sa discrétion, une réduction de prix pour les stérilisations effectuées au cours de cette journée;
- Participer au grand décompte des stérilisations réalisées la journée même, à la grandeur de la province;
- Effectuer un tirage parmi tous ses clients qui auront fait stériliser leur animal au cours du mois de février.

Il est important de comprendre que l'AMVQ en pratique des petits animaux ne veut, en aucun cas, contraindre les vétérinaires du Québec à participer à cette journée. Nous savons que la très grande majorité d'entre vous donnez déjà de votre temps et de votre argent à la cause animale, et ce, sous différentes formes, et bien souvent dans une discrétion qui vous honore.

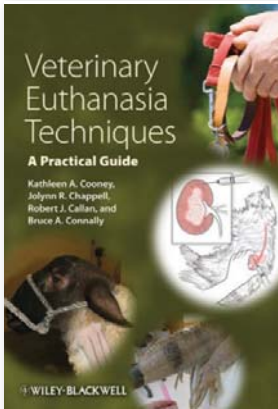
Notre objectif consiste à démontrer que les médecins vétérinaires du Québec ont à cœur de continuer à tout mettre en œuvre afin de réduire le nombre d'abandons d'animaux au Québec. Pour ce faire, nous croyons fermement qu'il faut montrer aux Québécois que la diminution de la surpopulation d'animaux non désirés passe par l'éducation, la prévention ainsi que la stérilisation. ♦



Nouvelles parutions

L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC VOUS PROPOSE QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE.

Ces ouvrages sont en vente en ligne, entre autres, à l'adresse www.lmslivre.com. On peut aussi joindre la Librairie médicale et scientifique par téléphone, en composant le 450 464-3166.

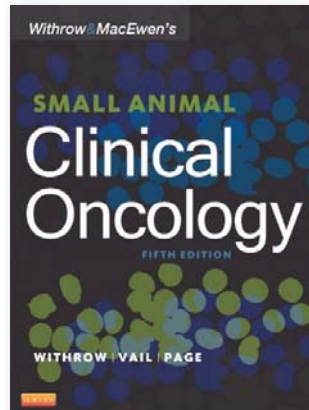


Veterinary Euthanasia Techniques : A Practical Guide

Auteurs : Kathleen Cooney et coll.

Ce guide pratique propose des procédures d'euthanasie pour une variété d'espèces dont, les chiens, les chats, les animaux exotiques, les chevaux et les animaux de production. Basé sur les lignes directrices de l'American Veterinary Medical Association (AVMA), il décrit, étape par étape, les méthodes d'euthanasie recommandées en donnant l'information requise pour effectuer ces techniques en toute confiance. Ce guide aidera les médecins vétérinaires, les étudiants et les techniciens en santé animale à offrir ce service professionnel en faisant preuve de compassion et de compétence. Vous y retrouverez des informations sur les préoccupations de la clientèle face à la décision de procéder à l'euthanasie de leur animal et leur accompagnement au cours du processus et des renseignements sur les équipements, les médicaments requis, la contention et la sédation des animaux.

Prix spécial LMS (2012): 62,65 \$ + TPS.

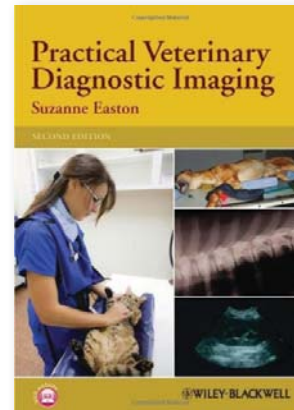


Small Animal Clinical Oncology [5e édition]

Auteurs : Stephen J. Withrow, David M. Vail et Rodney Page

Ce livre établit les principes diagnostiques et thérapeutiques pour la plupart des cancers rencontrés en pratique chez les animaux de compagnie. Vous y retrouverez près de 500 photographies en couleurs, des diagrammes et des radiographies expliquant les manifestations cliniques de divers cancers. Cette 5e édition couvre les dernières avancées en oncologie clinique, y compris la chimiothérapie, la chirurgie oncologique et des techniques de diagnostic. Avec la contribution de 65 experts en oncologie vétérinaire, cette référence représente un outil indispensable pour vous guider dans l'arbre décisionnel de vos stratégies thérapeutiques en oncologie canine et féline.

Prix spécial LMS : 137,95 \$ + TPS.



Practical Veterinary Diagnostic Imaging (2e édition)

Auteure : Suzanne Easton

Cette parution est un guide pratique essentiel pour l'utilisation des différentes méthodes diagnostiques en imagerie vétérinaire. Vous y retrouverez toute l'information requise pour l'imagerie; des principes mathématiques et physiques d'imagerie jusqu'aux méthodes pratiques d'utilisation des appareils. Les techniques radiographiques pour les animaux de compagnie et les grands animaux y sont décrits. Il y a un chapitre complet consacré à l'échographie de même que des discussions à propos des techniques d'imagerie plus spécialisées telles que la fluoroscopie, la tomomodensitométrie (CT-Scan) et la résonance magnétique. Le guide explique également la législation et les enjeux de sécurité pour les utilisateurs en pratique vétérinaire. Présenté avec des diagrammes et de photographies de haute qualité, ce livre permet une consultation efficace, tant pour les étudiants que les médecins vétérinaires en pratique.

Prix spécial LMS : 62,65 \$ + TPS.

Merci à nos partenaires

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



Merci à nos annonceurs

Compagnie	Descriptif	Page
Royal Canin	Gamme nutrition et soins vétérinaires	11
Bayer	Drontal Plus	13
Solutions Moneris	Facilitez l'exploitation de votre clinique vétérinaire	15
Pfizer Santé animale	Revolution	25
Bayer	Baytril	27

Compagnie	Descriptif	Page
BNC	La banque des médecins vétérinaires	34-35
Novartis	Atopica pour chats	36
CDMV	LogiVet	52
Pfizer Santé animale	Vanguard	53
Pfizer Santé animale	Convenia	67
La Personnelle	Pour vos assurances auto, habitation et entreprise	68

PETITES ANNONCES

En raison de sa politique de publicité, l'Ordre n'accepte pas les petites annonces faisant une référence négative aux services de garde ou d'urgence. Afin de faciliter la rédaction d'annonces concernant la recherche d'un médecin vétérinaire, nous vous suggérons plutôt de mettre l'accent sur les horaires flexibles et le respect des exigences en cette matière.

Quelques exemples à utiliser :

- « La clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence et respecte les normes minimales et la Loi »;
- « La clinique propose un horaire flexible ».

L'Ordre consentira une gratuité pour toute utilisation d'une ou de plusieurs phrases traitant des services d'urgence en fonction de la présente politique. Ainsi, aucune surcharge ne sera attribuée à l'annonceur exclusivement pour toute référence ayant trait aux services de garde, aux services d'urgence ou aux horaires flexibles.

OFFRES D'EMPLOI –

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour les amoureux du plein air, de la culture et de la vraie vie : un poste à temps plein est offert à la Clinique vétérinaire Marquis de Rouyn-Noranda.

La Clinique est en opération depuis huit ans et compte une vétérinaire et cinq TSA dont 4 sont certifiées. Notre approche est d'offrir une médecine de haute qualité tout en intégrant un grand respect de l'humain et de l'animal. Nous avons développé une expertise en dentisterie, en comportement et en médecine des animaux exotiques, et il y a même place à développement du côté équin pour un vétérinaire entreprenant. Avec la bonne personne, l'association n'est pas impossible.

Nous sommes équipés d'un laboratoire complet, de radiologie dentaire numérique, bientôt de radiologie numérique, notre salle de chirurgie est grande et bien équipée en monitoring (capnographe, Doppler, pression sanguine, etc.). L'horaire est flexible, les gardes sont partagées entre 7 vétérinaires actuellement et l'atmosphère de travail est imbattable. Contacter :

T : 819 764-2428
C : audrey.marquis@gmail.com

L'Hôpital vétérinaire de la Vallée, niché au cœur du village de Saint-Sauveur, recherche un(e) médecin vétérinaire. Nous sommes 2 copropriétaires entourées de 5 techniciennes dynamiques et concernées par le bien-être des patients. La qualité de vie de notre équipe nous tient à cœur. Venez nous rejoindre!

Dre Annie Bessette, m.v.
Dre Chantal LaFrance, m.v.
T : 450 227-1010
T : 450 712-6133
T : 450 712-3068

Hôpital vétérinaire de l'Église à Verdun recherche un médecin vétérinaire pour un poste à plein temps (ou temps partiel) 20 à 40 heures par semaine. Bilinguisme un atout. Salaire concurrentiel. Avec ou sans expérience. Bonnes conditions de travail. Hôpital très bien équipé. (Radios numériques, échographie, endoscopie, laser). Formation continue.

Envoyez votre CV à l'adresse suivante :

C : alali@videotron.ca

Ou téléphonez au :
T : 514 826-5451
Dr André Laliberté, m.v.

Venez vivre une expérience professionnelle hors du commun! Joignez-vous à l'équipe de 6 médecins vétérinaires et de 11 techniciennes en santé animale de la clinique vétérinaire Lévis-Lauzon.

Vous y pratiquerez une médecine de qualité, où le confort du patient est notre priorité. Chez nous, vous aurez du plaisir à travailler dans un environnement très STIMULANT, au sein d'une équipe très DYNAMIQUE.

Nous sommes impatientes de vous rencontrer! La clinique se trouve sur la Rive-Sud de Québec, à 15 minutes des ponts. Contactez :

Dre Isabelle Lamonde, m.v.
T : 418 833-4917
C : isabelle.lamonde@cvll.ca

Médecin vétérinaire avec expérience recherché pour travailler dans l'ouest de la ville de Montréal. Possibilité de 15 à 30h/semaine. Bilinguisme essentiel. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 12-08**.

Médecin vétérinaire — Soucieux d'offrir un environnement de qualité à nos employés, notre groupe (Hôpital vétérinaire de Candiac et Hôpital vétérinaire Pierre-Boucher) s'est donné le mandat d'offrir un modèle de gestion de soins vétérinaires basé sur les meilleures pratiques.

Innovateurs et à l'écoute de notre clientèle, notre croissance est telle que nous sommes continuellement à la recherche de bonnes ressources dans le domaine (vétérinaire, technicien, réceptionniste) qui veulent faire avancer la profession. Si vous désirez relever ce défi, communiquez avec nous au :

T : 450 633-9099
ou au 450 651-6040
Dr Duchesne, m.v.
ou Dre Robert, m.v.

Hôpital vétérinaire bien installé à Granby, équipe très dynamique et joviale, à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire à temps partiel ou plein. Hôpital très bien équipé, radiographie numérique, laboratoire sanguin, échographie sur place. Possibilité de faire des oiseaux et exotiques si intérêts. Salaire compétitif et bonnes conditions de travail. Contactez :

Dre Louise Dubois, m.v.
Hôpital vétérinaire Dufferin inc.
T : 450 372-2556
Ou envoyez votre CV :
C : hopenvetduff@videotron.ca

Le futur Hôpital vétérinaire des Moulins à Mascouche est à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire en vue de son ouverture en mars 2013. Le ou la candidat(e) se joindra à une équipe de 5 jeunes vétérinaires dans un établissement neuf ultra moderne et très bien équipé. Horaire flexible et salaire compétitif selon expérience. Contacter :

Dr Alexandre Laporte, m.v.
T : 450 756-1026
C : alexlaporte9@gmail.com

La Clinique vétérinaire Hamel à L'Ancienne-Lorette (banlieue de Québec) recherche un(e) médecin vétérinaire à temps partiel pour un remplacement de congé de maternité. Clinique nouvellement relocalisée dans des locaux tout neufs, équipement à la fine pointe, RX numérique et dentaire, laboratoire sur place. Équipe de travail très stimulante. Venez nous visiter au :

www.cliniqueveterinairehamel.com

Demander Dr Jean Lamarre, m.v.
T : 418 872-4942
C : clinivethamel@bellnet.ca

La Clinique vétérinaire de l'Érable, située à Plessisville dans les Bois-Francs, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie (chirurgie et médecine), pour se joindre à 2 vétérinaires pratiquant auprès des petits animaux et 6 vétérinaires pratiquant dans les grands animaux.

L'emploi est présentement offert pour un temps partiel, mais avec possibilité de devenir temps plein. Seulement 2 soirs jusqu'à 19 h. La clinique est très bien équipée et effectue même les analyses sanguines sur place. Pour plus d'informations, communiquer avec :

Dr Yves Martin, m.v.
ou Dr Bernard Nolet, m.v.
T : 819 362-2728
F : 819 362-3840
C : yves.martin@cverable.com
ou bernard.nolet@cverable.com

La Clinique vétérinaire Montréal Ouest est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire voulant combler quelques heures par semaine (soirs ou samedi matin) en consultation. Contacter :

Dr Yves Bernier, m.v.
T : 514 484-3730
C : hvmo@look.ca
Ou : savillebernier@videotron.ca

Nous recherchons un(e) médecin vétérinaire pour un poste avec une équipe jeune et dynamique. Nous offrons un service personnalisé avec une clientèle agréable à qui nous proposons la pratique générale, les chirurgies de routine, mais aussi les chirurgies orthopédiques (plaques et vis, tige, ligament croisé, arthroplastie, etc.). La clinique est ouverte du lundi au vendredi et possède la radiographie numérique, un laboratoire d'analyse IDEXX et un appareil d'échographie portable disponible. Nous sommes aussi ouverts aux vétérinaires désirant apporter à la clinique une nouvelle spécialité (exotiques, comportement, etc.). La qualité de vie des employés est pour nous une priorité. Nous sommes dans un secteur où les activités de plein air et la nature sont au rendez-vous. Contacter :

La Clinique vétérinaire du Dr Pierre Héroux
Mont-Laurier
T : 819 623-2428
C : cliniquevetheroux@lino.com

Banlieue Ouest de Montréal. Joignez-vous à une équipe dynamique et un hôpital situé dans un cadre de vie bucolique !

Venez pratiquer la médecine dont vous avez toujours rêvé. D'abord, notre clientèle unique et motivée soigne ses compagnons comme un membre de la famille. Plus spécifiquement, notre philosophie de pratique consiste à offrir des diagnostics et traitements précis (rigoureux) tout en étant personnalisés. Notre hôpital, bien équipé, offre des services d'orthopédie, d'échographie, reproduction et endoscopie. De plus, notre personnel se distingue par sa compétence, son expérience et son écoute client. Finalement, joignez-vous à une solide équipe de 3 vétérinaires.

Nous recherchons un candidat bilingue et expérimenté avec des intérêts ou exerçant une ou des spécialités de pratique.

Avantages : salaire compétitif, éducation continue, horaire flexible et conciliant pour la vie familiale.

Poste : temps plein permanent

Contactez :

Hôpital vétérinaire Hudson
Mme Mona Van Egmond
T : 450 458-5382
C : mojoli@msn.com

L'Hôpital vétérinaire Prévost, situé dans la belle région des Laurentides à 40 minutes de Montréal, recherche un médecin vétérinaire à temps plein ou partiel. Nous offrons des conditions avantageuses pour travailler avec une clientèle agréable et une équipe de soutien efficace. Possibilité de traiter les animaux exotiques si vous avez un intérêt pour cette médecine. L'hôpital est bien équipé, offrant la chirurgie au laser, la radiographie numérique, les analyses sanguines et l'échographie. N'hésitez pas à nous rencontrer pour une visite!

Dr Simon Lachance, m.v.
Dr Michael Palmer, m.v.
T : 450 224-4460
F : 450 224-4376
www.hopitalveterinaire.com

ANIMA+ GATINEAU — Aux Hôpitaux vétérinaires ANIMA-PLUS, on en fait PLUS et on en offre PLUS!

Si vous recherchez une ambiance de travail unique et stimulante et si vous voulez pratiquer une médecine de pointe auprès des animaux domestiques et des animaux exotiques, vous êtes au bon endroit. Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire qui recherche des défis et un quotidien toujours renouvelés. Vous êtes très confortable en médecine des chats et des chiens et intéressé par la médecine des exotiques sans toutefois avoir déjà pratiqué dans ce domaine? Ce poste est pour vous!

** Nous avons besoin d'un vétérinaire à temps plein pour un poste permanent. Un samedi sur 2, maximum 3 soirs/semaine.

Voici entre autres ce que les Hôpitaux Anima-Plus vous offrent :

- Une période de formation et d'intégration en médecine des animaux de compagnie (chats, chiens et exotiques) adaptée à vos besoins;
- Un soutien en TOUT TEMPS pour vos questions et/ou incertitudes médicales;
- Une équipe de techniciennes d'expérience;
- Trois hôpitaux travaillant en collaboration pour offrir un service hors pair en tout temps;
- Un équipement offrant des services diagnostiques de pointe tels : l'ECG, la radiographie numérique, le laboratoire sur place, etc.;
- Des conditions de travail supérieures à la moyenne : rencontres de feedback annuelles, augmentations de salaire préétablies et supérieures à la moyenne du Québec, budget pour formation continue dont possibilité de formation à l'étranger, cotisations à l'OMVQ et assurances responsabilité payées, assurance santé de groupe, uniformes, équipe du tonnerre!;
- La possibilité de primes;
- Des rabais-employé généreux et plus encore!

Visitez notre site Web et postulez seulement par courriel à :

recrutement@anima-plus.com
www.anima-plus.com

À l'attention de :

Dre Sarah Annie Guénette, m.v.

Médecin vétérinaire recherché dans le domaine des petits animaux pour médecine et chirurgie, à Drummondville.

Hôpital vétérinaire établi depuis 32 ans – labo IDEXX, radio, écho, ECG, oxymètre, orthopédie, esthétique. Possibilité d'association. Contacter :

Dr Jacques Gervais, m.v.
T : 819 477-0125
C : jg1915@hotmail.com

L'Hôpital vétérinaire Victoria Montréal recherche présentement un médecin vétérinaire à temps plein ou partiel. Le bien-être animal et la satisfaction du client sont pour nous la base de notre pratique. Ainsi, nous vous offrons un environnement de travail des plus agréables, entouré d'une belle équipe et de techniques diagnostiques accessibles. Nous assumons les frais de cotisation à l'OMVQ, de formation continue et des assurances collectives. Au plaisir de vous rencontrer!

Dre Christine Carle, m.v.
ou Dre Chantal Riendeau, m.v.
T : 450 671-0497

La Clinique vétérinaire des Vallées inc., située dans l'est de Gatineau, recherche un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie avec ou sans expérience, pour un emploi permanent à temps plein ou partiel.

Notre équipe est composée de 3 vétérinaires à temps plein et d'une dizaine d'employés de soutien. Personnel stable et expérimenté.

Notre clientèle est fidèle et motivée et presque exclusivement francophone. Bilinguisme non requis.

Salaire et horaire à discuter avec un partage équitable des soirées et des samedis.

Vous pouvez communiquer avec :

Dr Daniel Dulac, m.v.
T : 819 281-1114
Ou 819 427-8010
C : daniel.sylvie@live.fr

Hôpital vétérinaire Iberville-Mississquoi, St-Jean-sur-Richelieu – Recherchons présentement un médecin vétérinaire en médecine et chirurgie des animaux de compagnie, poste à temps partiel, pour faire équipe avec Dre Claudine Vigneault et Dre Dominick Rathwell Deault. Nombre d'heures et horaire à discuter. Jeune équipe dynamique et belle clientèle. Contacter :

Mme Renée Giroux
T : 450 524-0524

L'Hôpital vétérinaire Cuivre & Or situé à Rouyn-Noranda est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste à temps complet en pratique des petits animaux. Les tâches sont réparties entre la chirurgie et la médecine.

La personne qui occupera ce poste aura l'opportunité de travailler avec une équipe de 3 autres médecins vétérinaires. Nous offrons un service de garde, actuellement réparti entre 8 vétérinaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

La clinique, à la fine pointe de la technologie, est dotée d'un appareil de radiographie numérique, d'un échographe et d'équipements chirurgicaux avancés. L'équipe est formée de 3 vétérinaires, de 7 techniciennes en santé animale, 1 animalière et une réceptionniste.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Dr Christian Rancourt, m.v.
T : 819 764-5959
C : cuivre@tlb.sympatico.ca
100, 14^e Rue
Rouyn-Noranda QC J9X 2J1

Au plaisir de vous accueillir dans notre équipe!

La Clinique vétérinaire de Luceville recherche un(e) médecin vétérinaire pour pratiquer auprès des animaux de compagnie.

Le poste serait à temps complet. Les conditions de travail et le salaire sont à discuter. La clinique œuvre dans des locaux fraîchement construits, spacieux et bien équipés (radiologie numérique, etc.).

Nous sommes situés à 15 minutes du centre-ville de Rimouski et à 3 minutes de la plage de Ste-Luce.

Au Plaisir

Dre Christine Côté, m.v.
Clinique vétérinaire de Luceville
221, Rang 2 Ouest
Ste-Luce QC G0K 1P0
T : 418 739-5353

Médecin vétérinaire recherché dans le domaine des petits animaux pour chirurgie et médecine, à Jonquière. Clinique très chaleureuse et excellent service à la clientèle. Horaire sur 4 jours (environ 30-35 heures) 1 samedi matin sur deux. Poste disponible dès mars-avril 2012.

Vous pouvez me contacter par courriel :

audreyemond@videotron.ca
Ou au téléphone :
418 548-1114
Au plaisir de vous parler!
Dre Audrey Émond, m.v.

L'Hôpital vétérinaire des Bois-Francis est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie pour se joindre à une équipe dynamique de 10 vétérinaires (4 en pratique des petits animaux et 6 en pratique des grands animaux), 7 techniciennes et 1 réceptionniste. L'Hôpital se situe dans la belle région des Bois-Francis, à Victoriaville.

L'emploi offert est un poste à temps plein, permanent. L'horaire est flexible et la charge de travail est de 25-30 heures par semaine (semaine de 4 jours).

Le travail quotidien se compose de médecine et de chirurgie. L'Hôpital est moderne, bien organisé et bien équipé. Au plaisir de vous rencontrer!

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Dre Marlène Bédard, m.v.
ou **Dre Marie-Michèle Paré, m.v.**
T : 819 357-8281

Chambly St-Hubert – Médecin vétérinaire demandé à temps plein ou partiel permanent pour venir rejoindre une équipe de 5 vétérinaires, 7 techniciennes, 3 réceptionnistes, 1 animalier et plusieurs mascottes! Navette entre 2 hôpitaux vétérinaires situés à une distance de 10 minutes. Un hôpital neuf de 4 200 pi², équipement de fine pointe : échographie, rayon-X numérique ECG, tonomètre, etc. Roulement intéressant de 5 à 7 cas et de 7 à 10 cas de médecine et de chirurgie respectivement tous les jours.

Plusieurs avantages (Ordre, AMVQ et assurance collective) payés. Salaire selon expérience. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Hôpital vétérinaire de la Montérégie
Dre Caroline Grondin, m.v.
ou **Dr Patrick Aillerie, m.v.**
T : 450 443-0893
ou 450 447-0838

VOUS CHERCHEZ UNE QUALITÉ DE VIE? Nous cherchons un médecin vétérinaire bilingue prêt(e) à se joindre à nous, soit à temps plein ou à temps partiel. Nous offrons des soins vétérinaires aux animaux domestiques dans un milieu semi-rural des collines de la Gatineau, milieu enchanteur pour les amateurs de plein air à seulement 20 minutes du centre-ville d'Ottawa. Avec 2 locaux situés à Wakefield et Chelsea, la pratique s'accroît tout en bénéficiant d'une clientèle fidèle et d'employées expérimentées. Une pratique de médecine de haute qualité ainsi qu'une bonne communication avec les clients nous sont prioritaires. Le salaire compétitif dépendra de l'expérience du candidat/candidate; la formation continue est payée et la clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence. Vos intérêts particuliers seront intégrés et il y a possibilité de devenir partenaire. SVP, contacter :

Dr Mark Froimovitch, m.v.
ou **Dre Penny Wootton, m.v.**
T : 819 827-1665
ou 819 459-2146

L'Hôpital vétérinaire de Mont-Laurier est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire, à temps plein ou partiel, dans la pratique des animaux de compagnie. Situé dans la magnifique région des Hautes-Laurentides, notre établissement est en pleine expansion et très bien équipé. Nos horaires sont flexibles, le salaire est intéressant et les services de garde et d'urgence sont partagés en fonction du nombre de praticiens. Faites partie d'une équipe dynamique pour qui la qualité de vie est importante. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Gilbert Vincent, m.v.
ou **Dr Nicolas Chamberland, m.v.**
T : 819 623-5577

La clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. - Nous invitons à s'intégrer à notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

Un médecin vétérinaire (avec possibilité d'association) et 1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique vétérinaire Lavaltrie
2100, rue Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

Clinique vétérinaire située sur la Rive-Sud de Montréal cherche un ou une médecin vétérinaire à temps partiel pour compléter son équipe. Bonne ambiance de travail. Clientèle agréable et en expansion. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Jean Bertrand, m.v.
T : 450 678-3929

Hôpital vétérinaire Victoria Saint-Lambert et Greenfield Park : Nous souhaitons combler un poste à temps plein ou partiel dans une de nos succursales de la Rive-Sud de Montréal. Le candidat idéal possèdera un intérêt pour les cas approfondis de médecine et de chirurgie puisque notre clientèle nous offre la satisfaction de pouvoir mener nos investigations à terme, soutenu par une grande équipe vétérinaire et technique et appuyé par des méthodes diagnostiques de pointe (échographie abdominale et cardiaque, radiographie numérique, etc.). Nous assumons les frais de cotisation à l'OMVQ, de formation continue et des assurances collectives. Au plaisir de vous rencontrer!

Dre Christine Carle, m.v.
ou **Dre Chantal Riendeau, m.v.**
T : 450 671-0497

Nous sommes une équipe de 3 médecins vétérinaires et 6 TSA et recherchons présentement un ou une médecin vétérinaire. Horaire flexible et intéressant avec plusieurs matins de chirurgie. Possibilité de 20-35 h/semaine. Assurance collective, formation continue et rabais employés très intéressants. Le salaire sera à discuter, selon l'expérience du candidat. Si vous désirez travailler avec une équipe dynamique dans un climat amical, contactez :

Dre Julie Lessard, m.v.
Clinique vétérinaire du Vieux Dorion
204, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion QC J7V 2L3
T : 450 424-6469

OFFRES D'EMPLOIS – GRANDS ANIMAUX ET/OU MIXTES

Nous recherchons un médecin vétérinaire pour pratique bovine dans la belle région des Bois-Francis. Il s'agit d'un poste permanent avec possibilité d'association pour compléter une équipe de 6 vétérinaires dans le secteur des grands animaux et 5 vétérinaires dans le secteur des petits animaux.

Pour informations, veuillez contacter :

Dr David Fournier, m.v.
Dr Sylvain Major, m.v.
Hôpital & Clinique vétérinaire des Bois-Francis
T : 819 357-8281

Le Bureau vétérinaire des Hautes-Laurentides, situé à Mont-Laurier, est à la recherche d'un troisième médecin vétérinaire, à temps plein ou partiel, dans la pratique des grands animaux. Nous sommes 2 jeunes vétérinaires dynamiques pour qui la qualité de vie est très importante. Nos équipements sont à la fine pointe de la technologie : échographe, cotechnologie (facturation et prescription), portable, implantation d'embryons et DSA. Venez découvrir cette belle région et travailler avec une clientèle des plus sympathiques.

Dre Valérie Harrisson, m.v.
Dre Mylène Lafleur, m.v.
Bureau vétérinaire des Hautes-Laurentides
353, rue Chasles
Mont-Laurier QC J9L 2T7
T : 819 623-3495
F : 819 623-6205
C : bvdeshauteslaurentides@hotmail.com

Maintenant situé dans ses nouveaux locaux, le Bureau vétérinaire L'Islet de Saint-Jean-Port-Joli est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire.

Le bureau concentre ses activités presque exclusivement en production bovine (environ 80 % laitier). Quelques troupeaux de production ovine et caprine complètent la clientèle.

Venez vivre la différence!

Nous offrons un horaire flexible, une ambiance amicale, ainsi qu'une clientèle très sympathique. Communiquer avec :

Dr Benoît Mercier, m.v.
ou Dr Gilles Ouellet, m.v.
T : 418 598-7035 – 1 800 463-7035
C : burvetli@globetrotter.net

L'Hôpital vétérinaire Carcajou est à la recherche d'un 4^e médecin vétérinaire dans la pratique des petits animaux et d'un 5^e médecin vétérinaire dans la pratique des grands animaux.

Hôpital avec équipement médical et chirurgical à la fine pointe (radiologie numérique, échographie, endoscopie...) et complètement informatisé. Nos techniciennes sont ultra compétentes, nous offrons un milieu de travail stimulant, une équipe jeune et dynamique axée sur la compétence et la qualité, une ambiance de travail extraordinaire.

Nous disposons aussi d'un tout nouveau centre de physiothérapie et d'éducation canine ainsi que d'un café canin.

Très bonnes conditions, possibilités quasi infinies pour un médecin vétérinaire stimulé à faire de la médecine de qualité bien entouré, dans une région où il fait bon vivre et où la qualité de vie est à son maximum et le coût de la vie beaucoup plus bas que dans les grandes villes. Horaire flexible et adaptable. Contacter :

Dre Hélène Hamilton, m.v., petits animaux
Dr André Frigon, m.v., grands animaux
T : 418 669-2222

La Clinique vétérinaire de Sherbrooke recherche un médecin vétérinaire pour combler un poste à temps plein dans le domaine des grands animaux. Idéalement, le candidat ou la candidate aura un intérêt pour les espèces : bovine, équine, ovine et autres petits ruminants. Équipe de travail dynamique et climat très agréable. Contacter :

Mme Josée Caron
T : 819 563-1554
F : 819 563-6563
C : directeurs@videotron.ca

Le Bureau vétérinaire St-Arsène est à la recherche de 2 médecins vétérinaires en pratique des grands animaux pour faire partie d'une équipe de 9 médecins vétérinaires. Les services de médecine préventive (DSA), d'échographie, de radiographie, de transfert embryonnaire et l'utilisation de Sysvet pour la facturation sont offerts. Le système de garde est partagé à tour de rôle par 2 médecins vétérinaires simultanément. Poste à temps plein libre immédiatement. Contacter :

Dr Léopold Sénéchal, m.v.
T : 418 862-9576
Dr André Rioux, m.v.
T : 418 867-4543
Clinique
T : 418 862-1011

OFFRES D'EMPLOI – ENSEIGNEMENT EN TECHNIQUES EN SANTÉ ANIMALE

Le Collège Laflèche, établissement privé d'enseignement collégial, est à la recherche de médecins vétérinaires avec une expérience pratique afin de combler des postes d'enseignants à la leçon pour son programme de Techniques en santé animale. Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur curriculum vitae au :

Collège Laflèche
Service des ressources humaines
1687, boulevard du Carmel
Trois-Rivières QC G8Z 3R8
F : 819 375-5545
C : josee.beaudry@clafleche.qc.ca

OFFRES DE SERVICE

Médecin vétérinaire d'expérience dans le secteur des petits animaux, disponible pour 10-15 heures par semaine sur la Rive-Sud de Montréal. Je suis aussi disponible pour remplacement. CV et références sur demande. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 12-07**.

Médecin vétérinaire d'expérience offre services de remplacement en clinique d'animaux de compagnie. Médecine, chirurgie générale, médecine dentaire. Trilingue. Horaire flexible; dépannage, court terme, etc. Région métropolitaine ou ailleurs au Québec sur demande.

C : dredianebelanger@hotmail.com

OFFRES D'EMPLOIS – TSA

Poste de technicien/ne

Horaire : en semaine de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à midi. Possibilité de 32 à 40 h heures par semaine.

Tâches : réception, assistance en chirurgie, laboratoire, tenue de dossiers (Logivet), radiologie, etc.

Exigences : DEC en santé animale complété. Bilingue : français et anglais parlé.

Salaire : selon l'expérience.

Contacter :

Mme Lucie Létourneau
Services vétérinaires Mountainview
931, chemin Knowlton
West-Brome (QC) J0E 2P0
T : 450 263-6460

Technicien(ne) en santé animale — Soucieux d'offrir un environnement de qualité à nos employés, notre groupe (Hôpital vétérinaire de Candiac et Hôpital vétérinaire Pierre-Boucher) s'est donné le mandat d'offrir un modèle de gestion de soins vétérinaires basé sur les meilleures pratiques.

Innovateurs et à l'écoute de notre clientèle, notre croissance est telle que nous sommes continuellement à la recherche de bonnes ressources dans le domaine (vétérinaire, technicien, réceptionniste) qui veulent faire avancer la profession. Si vous désirez relever ce défi, communiquez avec nous au :

T : 450 633-9099
ou au 450 651-6040
Dr Duchesne, m.v.
ou Dre Robert, m.v.

La Clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. — Nous vous invitons à intégrer notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

Un technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et à 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique vétérinaire Lavaltrie
2100, rue Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

RECHERCHE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Recherchons clinique vétérinaire à vendre dans la grande région de Montréal. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 12-05**.

À VENDRE

Développeur automatique, SRX-101A Konica Minolta, 1000 \$ acheté 7128 \$ neuf en 2007, avec balance de solutions et cassettes, usage léger environ 125 radios par année, entretien régulier, car nous passons au numérique. Contacter :

Dr Robert Dumont, m.v.
ou Dre Geneviève Rosseel, m.v.
Clinique vétérinaire Samson, Laval
T : 450 969-4004
C : vetsamson@videotron.ca

Clinique vétérinaire pour animaux de compagnie à vendre, établie depuis 25 ans, située sur une artère principale dans le secteur nord de Montréal. Clinique informatisée. Possibilité d'achat de la bâtisse si désiré. Potentiel de croissance intéressant. Prix raisonnable et négociable. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-02**.

Possibilité de venir améliorer une pratique de 34 ans dans le domaine des animaux de compagnie, en Outaouais québécois, en face d'Ottawa. Excellent potentiel pour un groupe de 2 à 4 médecins vétérinaires dynamiques et fonceurs. Propriétaire prêt à participer pour une transition en douceur. Contacter :

Dr Michel Rheault, m.v.
T : 819 643-3131

Basses-Laurentides – À vendre : maison avec espace aménagé pour clinique vétérinaire au rez-de-chaussée. Grand terrain et 2 stationnements (5 et 2 places).

À vendre aussi équipement (appareil à Rx portatif, autoclaves Delta 10 et validateur 8, microscope, détarteurs, moniteurs respiratoires, Vet Test biochimie, etc.). Pour renseignements :

T : 450 430-7568
Cell. : 514 703-8702

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES À VENDRE

Laurentides : Clinique vétérinaire pour petits animaux, bien équipée, aménagée au rez-de-chaussée d'une maison ancestrale ayant beaucoup de cachet et située sur une artère principale d'une ville très active et très recherchée. Idéale pour amants de la nature, adeptes du plein air, sportifs et/ou pour y élever une famille en toute quiétude. Absolument à voir!!!

Montréal (secteur Sud-Ouest) : Hôpital vétérinaire établi depuis 1978. Situé sur une artère principale d'un quartier en pleine effervescence, l'établissement est bien équipé et bien informatisé. Clientèle fidèle, très bon chiffre d'affaires et en plus... très grand potentiel!!!

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT À 100 %

Théo E. L'Espérance, ing.
Courtier immobilier agréé
TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
Agence immobilière
T : 514 287-9200

AUTRES

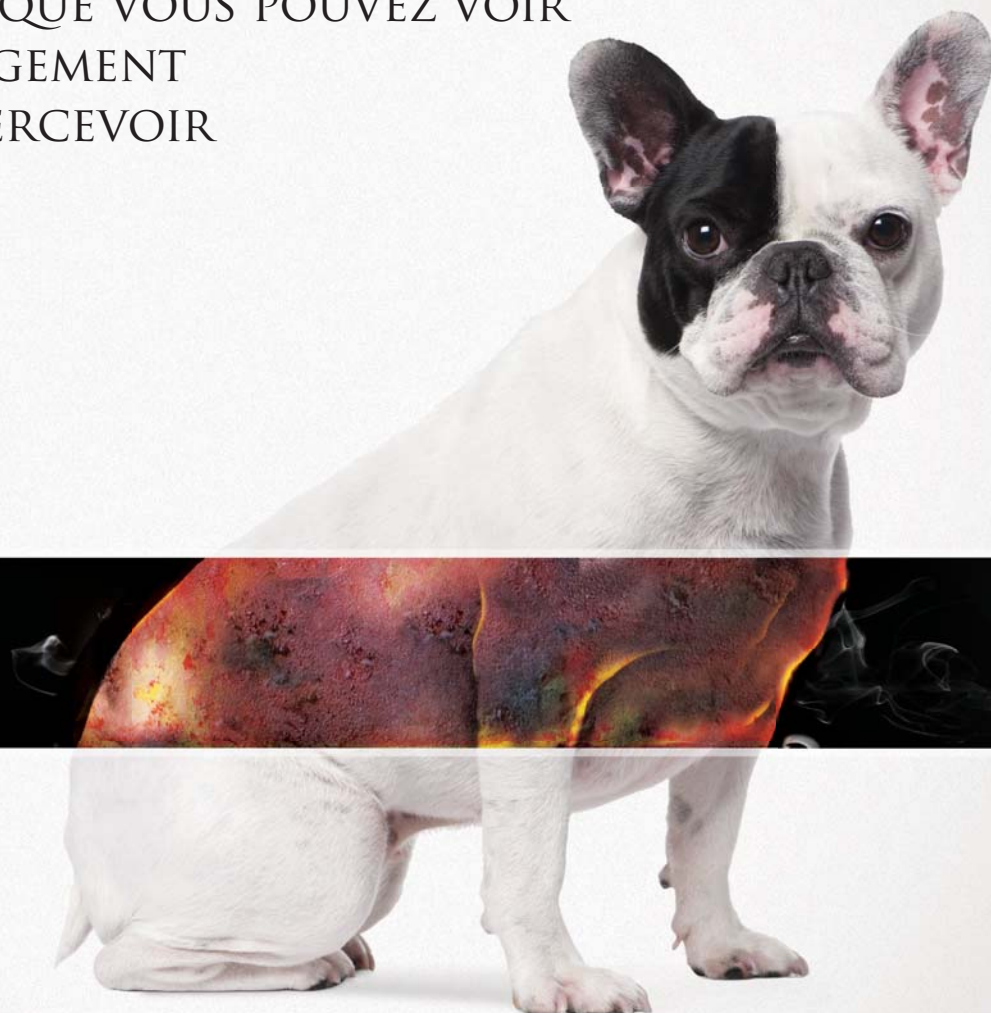
Personnel de remplacement recherché (Vet, TSA, autres). La coopérative des Vétérinaires du Québec vous offre la possibilité d'annoncer gratuitement sur son site vos périodes de disponibilité. Une façon rapide et efficace pour joindre les membres du plus gros regroupement d'établissements vétérinaires en pratique des animaux de compagnie de la province. Détails sur :

www.coopvetquebec.com



LE TRAITEMENT DE LA PYODERMITE

LA DIFFÉRENCE QUE VOUS POUVEZ VOIR
POUR LE SOULAGEMENT
QU'ELLE PEUT PERCEVOIR



LA SCIENCE DE **convenia**^{MD} SON EFFICACITÉ S'EXPLIQUE PAR SON MODE D'ACTION

Une efficacité prévisible durant 14 jours, en une seule injection

- Une pharmacocinétique idéale pour un antibiotique dont l'effet est fonction du temps¹
 - Effet bactéricide continu pendant toute la période de traitement de 14 jours¹
- Taux de réussite clinique de 98,8 % dans le traitement de la pyodermite superficielle²
- Une efficacité assurée qui ne dépend pas de l'observance du traitement par le client



Pfizer Santé animale
pah.pfizer.ca
1-800-461-0917

convenia^{MD}
ceftiofur sodique

Références

1. Données internes. Étude 5561C-36-00-218.

2. Stegemann MR, Coati N, Passmore CA, Sherington J. Clinical efficacy and safety of ceftiofur in the treatment of canine pyoderma and wound infections. *Journal of Small Animal Practice* 2007; 48:378-386.

Convenia^{MD} est une marque déposée de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada inc., licencié.

Pour vos **assurances auto, habitation et entreprise**,
mieux vaut être à la bonne place.



Un partenariat qui vous offre des tarifs préférentiels,
ainsi que des protections et un service personnalisés.

DEMANDEZ UNE SOUMISSION

1 888 476-8737

lapersonnelle.com/omvq



**Ordre des médecins
vétérinaires du Québec**



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La bonne combinaison.